

MINISTERE DE LA SANTE

BURKINA FASO

Unité- Progrès -Justice



COMPTES DE LA SANTE 2018



**Comptes globaux & Dépenses de santé du
Paludisme, du VIH/Sida, de la Tuberculose et de la
Santé de la Reproduction**

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	3
LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES	5
LISTE DES SIGLES ET DES ABREVIATIONS	6
AVANT-PROPOS	8
RESUME EXECUTIF	9
INTRODUCTION	11
I. GENERALITES	12
1.1 Profil socio-économique et épidémiologique du Burkina Faso	12
1.1 Profil socio-économique	12
1.2 Profil sanitaire et épidémiologique	12
1.2.1 Organisation du système de santé	12
1.2.2 Principales pathologies entraînant un recours aux soins	13
1.2.3 Performance du système de santé en 2018	14
II. METHODES ET SOURCES DE DONNEES	15
2.1. Définition et utilité des comptes de la santé	15
2.2. Cadre du système de la santé et comptes de la santé	15
2.3. Définition opérationnelle des concepts	16
2.4. Processus d'élaboration des comptes de la santé	16
2.4.1. Activités préparatoires	17
2.4.1. Collecte de données	17
2.4.2. Traitement des données	18
2.4.3. Difficultés et Limites de l'étude	19
III. RESULTATS DES COMPTES DE LA SANTE DE 2018	20
3.1. Volume de financement de la santé	20
3.1.1 Dépense totale de santé (DTS)	20
3.1.2 Dépense courante de santé (DCS)	20
3.1.3 Dépenses d'investissement en santé	21
3.2. Analyse des résultats des comptes de la santé	22
3.2.1 Analyse de la dimension financement de la santé	22
3.2.2. Analyse des prestataires de soins de santé	23
3.2.4 Analyse des fonctions de soins de santé	24
3.2.5 Répartition des dépenses de santé par caractéristiques des bénéficiaires	25
3.2.6 Dépenses de la formation brute de capital par type de prestataire	28
3.3. Analyse sectorielle des dépenses de santé	28
3.3.1 Financement du Ministère de la santé	28
3.3.2 Participation des autres ministères et institutions aux dépenses de santé	29
3.3.4 Financement de la santé par les entreprises parapubliques et privés	29
3.3.5 Financement de la santé par l'assurance maladie	29
3.3.6 Financement de la santé par les ménages	30
3.3.7 Financement de la santé par les ONG/Associations	30
3.3.8 Principaux indicateurs	30
3.3.9 Comparaison des dépenses de santé dans la zone UEMOA	32
➤ Dépenses de santé par habitant	32
➤ Dépenses de santé en pourcentage du PIB	32
IV DEPENSES DE SANTE DU PALUDISME	33
4.1 Aperçu sur la situation du paludisme	33
4.2 Volume des dépenses de lutte contre le paludisme	33
4.3. Recettes des régimes de financement des soins de santé	33

Tableau 16: Répartition des dépenses du paludisme par recettes des régimes de financement en 2017 et 2018 (en millions de FCFA).....	33
4.4. Agents de financement des soins de santé.....	34
4.5. Prestataires de services de santé.....	34
4.6. Fonctions des soins de santé.....	35
4.7. Facteurs de prestation de soins de santé.....	35
4.8 Part des dépenses du paludisme selon les tranches d'âge.....	36
V. DEPENSES DE SANTE DE LA TUBERCULOSE.....	37
5.1 Aperçu sur la situation de la tuberculose.....	37
5.2. Volumes des dépenses de lutte contre la tuberculose.....	37
5.3 Recettes des régimes de financement.....	37
5.4 Régimes de financement.....	37
5.5. Prestataires de soins de santé.....	38
Pour ce qui concerne le volume des dépenses exécutées par les prestataires de services administratifs et de financement du système de santé, 88,9% est consacré à l'achat des biens non sanitaires et 10,8% pour la rémunération des employés. (Annexe C tableau 1).....	38
5.6. Fonctions des soins de santé.....	38
VI. DEPENSES DE SANTE DU VIH/SIDA.....	39
6.1. Aperçu sur la situation du VIH / Sida au Burkina Faso.....	39
6.2. Volumes des dépenses de lutte contre le VIH, le Sida et les IST.....	39
6.3. Recettes des régimes de financement.....	39
6.4. Régimes de financement.....	40
6.5. Prestataires de soins de santé.....	40
6.6 Fonctions des soins de santé.....	41
VII. DEPENSES DE LA SANTE DE LA REPRODUCTION.....	42
7.1 Aperçu sur la situation de la SR.....	42
7.2. Volume des financements des dépenses de la SR.....	42
7.3 Recettes des régimes de financement des dépenses sur le SR.....	42
7.4 Régimes de financement des dépenses sur la SR.....	43
7.5 Agents de financement de la SR.....	43
7.6 Prestataires de service de la SR.....	43
7.7 Fonctions de soins de la SR.....	44
VIII. Dépense dans le domaine de Planification familiale.....	45
8.1 Sources de financement.....	45
8.3 Prestataires de soins.....	46
8.2 Facteurs de prestation.....	46
8.4 Fonction des soins.....	47
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	48
BIBLIOGRAPHIE.....	49
ANNEXES.....	li

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Répartition des entreprises selon le chiffre d'affaire.....	17
Tableau 2: Répartition des dépenses courantes de santé par recettes des régimes de financement de 2017 et 2018 (En FCFA).....	22
Tableau 3 : Répartition des dépenses courantes de santé par régime de financement (HF) de 2017 à 2018 (En FCFA).....	23

Tableau 4: Répartitions des dépenses courantes de santé par agent de financement de 2017 à 2018.....	23
Tableau 5: Répartition des dépenses courantes de santé par prestataire en 2017 et 2018 (En millions de FCFA)	24
Tableau 6: Répartitions des dépenses courantes de santé par fonction de soins en 2017 et 2018 (En millions de FCFA).....	24
Tableau 7: Répartition des dépenses par sexe en 2017 et 2018 (En millions de FCFA).....	25
Tableau 8: Répartition des dépenses par âge en 2017 et 2018 (En millions de FCFA).....	25
Tableau 9: Répartition des dépenses par habitant et par région de 2017 et 2018	26
Tableau 10: Répartition des dépenses de santé par orientations stratégiques du PNDS en 2017 et 2018 (En millions de FCFA).....	26
Tableau 11: Répartition des dépenses courantes de santé selon les axes du budget programme de 2017 et 2018 (En millions de FCFA)	28
Tableau 12: Dépense d'investissement par type de prestataire en 2017 et 2018	28
Tableau 13: Evolution des ressources du budget de l'Etat alloué à la santé de 2016 à 2018	29
Tableau 14: Indicateurs de base de 2015 à 2018	30
Tableau 15: Indicateurs optionnels de 2015 à 2018	31
Tableau 16: Répartition des dépenses du paludisme par recettes des régimes de financement en 2017 et 2018 (en millions de FCFA).....	33
Tableau 17: Répartition des dépenses du paludisme par agent de financement en 2017 en 2018 (En millions de FCFA).....	34
Tableau 18: Répartition des dépenses du paludisme par prestataires de soins de santé en 2017 et 2018 (En millions de FCFA).....	34
Tableau 19: dépenses du paludisme par Fonctions des soins de santé de 2017 et 2018 (En millions de FCFA)	35
Tableau 20: Facteurs de prestation de soins de santé (FP) du paludisme en 2017 et 2018 (En millions de FCFA).....	35
Tableau 21: Répartition des dépenses de la tuberculose par recettes des régimes de financement en 2017 et 2018 (En millions de FCFA)	37
Tableau 22: Répartition des dépenses de la tuberculose par régimes de financement en 2017 et 2018 (En millions de FCFA).....	38
Tableau 23: Répartitions des dépenses de la tuberculose par prestataires de soins en 2017 et 2018 (En millions de FCFA).....	38
Tableau 24: Répartition des dépenses de la tuberculose par fonctions de soins de santé en 2017 et 2018 (En millions de FCFA).....	38
Tableau 25 : Répartition des dépenses du VIH/SIDA par recettes des régimes de financement en 2016 et 2018 (En millions de FCFA)	40
Tableau 26 : Répartition des dépenses du VIH/SIDA par régimes de financement en 2017 et 2018 (En millions de FCFA).....	40
Tableau 27: Répartition des dépenses du VIH/SIDA par prestataires de soins de santé 2017 et 2018 (En millions de FCFA).....	41
Tableau 28: Répartition des dépenses du VIH/SIDA par fonctions de soins en 2017 et 2018 (En millions de FCFA).....	41
Tableau 29: Répartition des dépenses de la SR par recettes de régimes de financement en 2017 et 2018 (En millions de FCFA).....	42
Tableau 30: Situation des dépenses de la SR par régimes de financement en 2017 et 2018 (En millions de FCFA).....	43
Tableau 31: Situation des dépenses de la SR par régimes de financement en 2017 et 2018 (En millions de FCFA).....	43

Tableau 32: Répartition des dépenses de la SR par prestataires de soins de santé en 2017 et 2018 (En millions de FCFA).....	43
Tableau 33: Répartition des dépenses de la SR par fonctions de soins de santé en 2017 et 2018 (En millions de FCFA).....	44
Tableau 34: Situation des dépenses de la PF par sources de financement en 2017 et 2018 (En millions de FCFA).....	45
Tableau 35: Répartition des dépenses de la PF par prestataire de soins de santé en 2017 et 2018 (En millions de FCFA).....	46

LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES

Graphique 1: Répartition de la population selon la distance à la formation sanitaire de référence et le RMAT en Km par région en 2018 au Burkina Faso.....	14
Graphique 2: Evolution de la structure de la DTS de 2013 à 2018 (en millions de FCFA).....	20
Graphique 3 : Structure des dépenses courantes en santé (DCS) de 2013 à 2018.....	21
Graphique 4: Répartition de la formation brute de capital de 2013 à 2018.....	21
Graphique 5: Comparaison sous régional de la dépense de santé par habitant de 2012 à 2017.....	32
Graphique 6: Comparaison sous régional de la dépense de santé en % du PIB de 2012 à 2017.....	32
Graphique 7: Dépenses de la lutte contre le paludisme selon les tranches d'âge.....	36
Graphique 8: Evolution du taux de notification des nouveaux & rechutes de tuberculose et le taux de décès de 2014 à 2018.....	37
Graphique 9: Répartition des dépenses de la PF par type de produits contraceptifs en 2018.....	46
Graphique 10: Répartition des dépenses de la PF par fonctions de soins de santé en 2017 et 2018 (En millions de FCFA).....	47
Figure 1: Liens entre les cadres des systèmes de la santé et les comptes de la santé.....	15

LISTE DES SIGLES ET DES ABREVIATIONS

ARV	: Anti retro viraux
BCG	: Bacille calmett et guérin
BP	: Budget programme
CHR	: Centre hospitalier régional
CHU	: Centre hospitalier universitaire
CID	: Circuit informatisé de la dépense
CMA	: Centre médical avec antenne chirurgicale
CNS	: Comptes nationaux de la santé
CNSS	: Caisse nationale de sécurité sociale
CPS	: Chimio prévention du paludisme saisonnier
CS	: Comptes de la santé
CSPS	: Centre de santé et de promotion sociale
DCIM	: Dépense communes interministérielles
DCS	: Dépenses courantes en santé
DRS	: Direction régionale de la santé
DTS	: Dépense Totale de santé
EDS	: Enquête démographique et de santé
EMC	: Enquête Multisectorielle Continue sur Les conditions de vie des ménages
ETME	: Élimination de la transmission mère enfant du VIH
FA	: Financing agents (Agents de financement)
FS	: Financing sources (Sources de financement)
GHED	: Global health expenditure database (Base de données mondiale des dépenses de santé)
HAPT	: Health accounts production tool (Outil de production des comptes de la santé)
HC	: Health care functions (Fonction de soins de santé)
HF	: Health care financing schemes (Régime de financement)
HNBC	: Hôpital national Blaise COMPAORE
HP	: Heath providers (Prestataires de soins)
ICHA	: International Classification for Health Accounts (Classification Internationale pour les Comptes de la Santé)
IDH	: Indice de développement humain
IHPC	: Indice harmonisé des prix à la consommation
INSD	: Institut national de la statistique et de la démographie
ISBLM	: Institution sans but lucratif au service des ménages
ISF	: Indice synthétique de fécondité
MILDA	: Moustiquaire imprégnées à longue durée d'action
MMR	: Maternité à moindre risque
SNIS	: Système national d'information sanitaire
NCA	: Non classé ailleurs
OMS	: Organisation mondiale de la santé
ONG	: Organisation non gouvernementale
SPONG	: Secrétariat permanent des Organisations non gouvernementale
PADS	: Programme d'appui au développement sanitaire
PIB	: Produit intérieur brut
PNDES	: Plan national de développement économique et social
PNDS	: Plan national de développement sanitaire

PNT	: Programme national de lutte contre la tuberculose
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PVVIH	: Personne vivant avec le VIH
REDES	: Ressources et dépenses de sida
RGPH	: Recensement général de la population et de l'habitat
RIC	: Recensement industriel et commercial
SASDE	: Stratégie africaine pour la survie de l'enfant
SCN	: Système de comptabilité nationale
SCADD	: Stratégie de croissance accélérée et de développement durable
SCS	: Système de compte de la santé
SHA	: System of Health Accounts (Système de compte de la santé)
SONU	: Soins obstétricaux et néonataux d'urgence
SPONG	: Secrétariat permanent de suivi des organisations non gouvernementales
SR	: Santé de la reproduction
UEMOA	: Union économique et monétaire ouest africaine
VIH/SIDA	: Virus de l'immunodéficience humaine/ Syndrome de l'immunodéficience acquise

AVANT-PROPOS

L'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du Plan national de développement sanitaire (PNDS) 2011-2020 a permis d'enregistrer des performances dans plusieurs domaines de notre système de santé. Ces performances sont en partie attribuées au financement régulier des différentes politiques et stratégies en faveur de la santé de la population générale et des groupes cibles spécifiques. Cependant, le Gouvernement reste toujours confronté aux défis dont ceux liés au renforcement des mesures d'amélioration, d'accessibilité financière des populations aux soins de santé et la mobilisation des ressources financières en faveur du système de santé. Aussi, dans un contexte de protection contre le risque financier en santé des ménages, l'un des défis est le financement de la Couverture Sanitaire Universelle qui est aujourd'hui au centre de notre politique nationale de santé. La mise en œuvre et le suivi de ces réformes nécessite un outil comme les comptes de la santé pour orienter les acteurs du financement de la santé pour une meilleure affectation des ressources financières du secteur de la santé ainsi que le suivi de ces ressources.

Les comptes de la santé sont un outil d'aide à la planification, au suivi et à l'évaluation des performances de l'utilisation des ressources financières du secteur de la santé. Ils permettent d'évaluer le système de santé du point de vue de la dépense et présentent annuellement le niveau et la structure de la dépense de santé. L'analyse des résultats des comptes permet de dégager des tendances et des éléments de mesure des objectifs du pays par rapport à ses engagements nationaux et internationaux. Ces indicateurs sont élaborés et publiés annuellement dans la base de données mondiale sur les dépenses de santé de l'OMS suivant une méthodologie standard internationale. Ils permettent une comparabilité des dépenses de santé entre les pays de même niveau de développement économique.

Le présent rapport des comptes de la santé est le quatorzième du genre. Il vient en complément des différentes publications statistiques du Ministère pour faire une analyse des principaux indicateurs du financement de la santé. Son élaboration n'aurait pas été possible sans l'accompagnement de nos partenaires techniques et financiers. Ainsi, par la présente, je leur exprime au nom du Gouvernement Burkinabè ma reconnaissance. Mes sincères remerciements vont particulièrement à l'OMS, au Fonds mondial et à l'UEMOA qui accompagnent le ministère de la santé dans les productions statistiques.

Ce rapport élaboré avec la participation des acteurs du financement de la santé est un outil de planification et de gestion qui orientera les acteurs du financement de la santé dans la planification, le suivi et l'évaluation des performances de l'utilisation des ressources financières du secteur de la santé. Cependant, il ne saurait à lui seul répondre à l'ensemble des problèmes complexes du financement de la santé. C'est pourquoi le Ministère poursuivra ses efforts pour l'amélioration des productions statistiques de notre système de santé.

Le Ministre de la santé

Professeur Léonie Claudine LOUGUE/SORGHO
Officier de l'Ordre National

RESUME EXECUTIF

L'analyse des résultats 2018 a permis de dégager les principaux indicateurs qui permettent d'apprécier la dépense de santé. Il s'agit de :

- La Dépense totale de santé (DTS) est estimée à 477,8 milliards de FCFA en 2018. Elle était de 530,8 milliards de FCFA en 2017 soit une baisse de 10,0%. Cette baisse de la DTS est imputable celle des Dépenses courantes de santé (DCS).
- La Dépense courante de santé (DCS) est évaluée à 441,7 milliards en 2018 contre à 496,1 milliards de FCFA en 2017 soit une baisse de 11,0%. La baisse de la DCS est imputable essentiellement au faible taux d'exécution budgétaire et de la mobilisation des ressources extérieures (78%) en 2018.
- Les dépenses d'investissement en santé sont estimées à plus de 36,0 milliards de FCFA en 2018 contre 34,7 milliards de FCFA en 2017 soit une hausse de 3,0%. Ces dépenses sont essentiellement affectées à la formation brute de capital fixe qui représente 86,8% des dépenses d'investissement. On note cependant une hausse relative des dépenses connexes aux investissements.
- Les régimes publics et les régimes contributifs obligatoires ont contribué à hauteur de 55,5% au financement de la santé en 2018 contre 60,6% en 2017 et 61,5% en 2016, soit une régression de près de 5,1 points en 2018 par rapport à 2017 et d'un point en 2017 par rapport à 2016. La part des paiements directs des ménages dans la DCS a connu une hausse sensible en 2018 (36%) par rapport à 2017 alors qu'elle est quasiment restée la même en 2017 (31,7%) et 2016 (31,8%).
- Les fonds ayant servi au financement de la santé proviennent principalement des transferts issus des revenus nationaux de l'administration publique en 2018. Le volume de ces fonds a connu une baisse importante de 13,07% en 2018 par rapport à 2017 contre un accroissement de 19% en 2017 par rapport à 2016. La part contributive des transferts issus des revenus nationaux de l'administration publique dans la DCS en 2017 (42,4%) a également connu une baisse par rapport à 2017 (43,3%).
- Les hôpitaux et les prestataires de soins ambulatoire sont les principaux consommateurs des dépenses courantes de santé en 2018 dans des proportions respectives de 29,4% et 33,0%. L'augmentation des dépenses des hôpitaux et des dépenses des prestataires de soins de santé ambulatoire de 2017 et 2018 s'est faite au détriment des dépenses des prestataires de soins préventifs et s'expliquerait toujours par la politique de gratuité.
- Pour ce qui concerne la consommation des soins de santé, les dépenses courantes de santé ont été principalement effectuées pour assurer des soins curatifs et les soins préventifs avec respectivement 49,1% et 20,2% contre respectivement 44,8% et 20,1% en 2017. Par ailleurs, la « gouvernance, administration du système de santé et des financements » connaît une baisse ces dernières années avec une part absolue de 10,3% en 2018.
- La dépense de santé par tête d'habitant a enregistré une croissance irrégulière ces cinq dernières années avec une phase de croissance continue entre 2013 et 2017, passant de 22 331 FCFA (38\$ USD) à 27 885 FCFA (47\$ USD) et une baisse de 13,1% en 2018. Cependant, elle reste toujours en deçà de la norme de 64 960 FCFA (112 \$USD). La dépense en pourcentage du PIB, a connu une croissance irrégulière sur les cinq dernières années en passant de 5,6% en 2013 à 6,1% en 2018.

L'analyse du financement porte sur des maladies spécifiques (paludisme, la tuberculose, le VIH/SIDA) et la santé de la reproduction. Les estimations des dépenses de ces maladies/domaines font ressortir les principales informations suivantes : une hausse relative des dépenses liées au VIH et au Sida (6,7%), des dépenses de la tuberculose (73,9%). Cependant, il apparaît, une baisse sensible des dépenses de la lutte contre le paludisme de 14,8%, et des dépenses liées à la santé de la reproduction de 3,1%. Quant aux dépenses liées à la prise en charge de la contraception, elles présentent une hausse relative de 17,2% par rapport à 2017. Par ailleurs, toutes ces dépenses sont fortement marquées par les financements extérieurs dont la contribution varie respectivement de 20,8 % pour la santé de la reproduction à 98,6% pour la tuberculose.

INTRODUCTION

Les comptes de la santé retracent annuellement les dépenses de santé et analysent de façon détaillée la consommation finale de soins de santé au Burkina Faso et les financements correspondants, qu'ils relèvent de l'Etat, des bailleurs, des ONG ou directement des ménages. Ce panorama présente et analyse ces comptes et replace les principaux éléments dans une perspective internationale. Les Comptes de la Santé (CS) sont un outil fournissant des informations indispensables dans le processus de prise de décision lié au financement parce qu'ils permettent une évaluation de l'utilisation des ressources. Ils sont élaborés suivant la méthodologie standard internationale du système des comptes (SHA) 2011.

A cet effet, ils offrent la possibilité de comparer les dépenses du système de santé d'un pays à celles d'autres pays de même niveau de développement économique. Ainsi, les pays peuvent orienter leurs systèmes de financement afin d'atteindre plus rapidement des objectifs de développement tels que la couverture sanitaire universelle et les mécanismes assurantiels.

L'élaboration des comptes de la santé constitue un processus continu et permanent au service de la planification, de la prise de décision et des études liées aux réformes éventuelles. Ce faisant, ce rapport qui est le quatorzième exercice du Burkina Faso a permis de disposer d'une vue globale et fiable des financements, ainsi que les contributions effectives des différents intervenants et la répartition des ressources sur les divers domaines d'intervention. Il permet ainsi au pays de disposer d'une série d'indicateurs permettant le suivi temporel de l'évolution des dépenses de santé sur la période.

Le rapport des comptes 2018 présente les composantes du système des comptes à travers les dimensions du financement de la santé, de la fourniture et de la consommation des soins de santé. Ils décrivent l'utilisation des ressources dans le système de santé et permettent, lorsqu'ils sont régulièrement produits, de suivre les tendances de la dépense en santé. Ils sont aussi utilisés comme un élément essentiel du suivi et de l'évaluation économique des soins de santé. Ce rapport s'articule autour d'une vue d'ensemble, synthétisant les éléments marquants de 2018 à travers trois grandes parties. La première partie traite du contexte du système de santé et la méthodologie ayant servi à la production des comptes ; la deuxième partie porte sur les résultats des comptes globaux et la troisième présente l'état des dépenses du paludisme, de la tuberculose, du VIH/SIDA, et de la santé de la reproduction. Le rapport fait également un focus sur les dépenses en matière de la planification familiale complétant ainsi ceux déjà publiés ces deux dernières années.

I. GENERALITES

1.1 Profil socio-économique et épidémiologique du Burkina Faso

1.1 Profil socio-économique

La population du Burkina Faso est estimée à 20 244 079 habitants en 2018 selon les projections de population du recensement général de la population et de l'habitat 2006¹. Les résultats de l'Enquête Module Démographie et Santé (EMDS) 2015 donnent un taux brut de natalité (TBN) de 33,4‰ avec comme taux global de fécondité générale 173,9‰. L'Indice Synthétique de Fécondité est de 5,4 enfants par femme. Le ratio de mortalité maternelle quant à lui, est de 330 pour 100 000 naissances vivantes ; le taux de mortalité infantile de 42,7‰ et celui de la mortalité infanto-juvénile est de 81,6‰². Le taux d'alphabétisation de la population est de 34,5% avec cependant des disparités selon le sexe. En effet, il est de 26,1% chez les femmes et de 44,3% chez les hommes³.

Le revenu par habitant est équivalent à 300 \$US. Le pays entretient depuis près d'une décennie une croissance économique moyenne de l'ordre de 5% par an au prix d'importantes réformes politiques et socio-économiques. La croissance du PIB réel à 6,7 % en 2017 atteint environ 7,0 % en 2018 principalement grâce à l'agriculture alimentaire (14,2 %), l'industrie extractive (20,5 %) et l'égrenage du coton (8,0%)⁴

Le Burkina Faso fait partie des pays les moins avancés avec un Produit intérieur brut par habitant estimé à 731 \$USD en 2018. Selon le classement des pays selon l'indice sur le développement humain (IDH), le pays occupe le 183^{ème} rang mondial sur 189 pays et le 47^{ème} rang en Afrique avec un IDH de 0.434 en 2018. L'analyse des indicateurs de pauvreté monétaire indique qu'en 2014, 40,1% de la population vivait en-dessous du seuil de pauvreté, estimé à 153 530 FCFA⁵

1.2 Profil sanitaire et épidémiologique

1.2.1 Organisation du système de santé

L'organisation du système de santé prend en compte l'organisation des services administratifs et l'organisation de l'offre de services.

➤ Organisation administrative

Le système de santé du Burkina Faso comprend trois niveaux dans sa structuration administrative, les niveaux central, intermédiaire et périphérique :

- le niveau central est composé des structures centrales organisées autour du cabinet du Ministre et du Secrétariat général.
- le niveau intermédiaire comprend les 13 directions régionales de la santé.
- le niveau périphérique est constitué de 70 districts sanitaires. Le district sanitaire est l'entité opérationnelle du système national de santé.

¹ Projection des données du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2006

² Enquête sur le Module Démographie et Santé (EMDS) 2015

³ Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014

⁴ Selon le site <https://www.afdb.org/fr/countries/west-africa/burkina-faso/burkina-faso-economic-outlook>,

⁵ Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014

➤ **L'organisation de l'offre de services**

L'offre de service est assurée par les structures publiques et privées.

Les structures publiques de soins sont organisées en trois niveaux qui assurent des soins primaires, secondaires et tertiaires.

- Le premier niveau comprend deux échelons :
 - le premier échelon de soins est composé de Centres médicaux (CM), de Centres de santé et de promotion sociale (CSPS), de dispensaires et maternités isolés. En 2018, on dénombrait au compte du sous-secteur public 1 896 CSPS, 63 CM, 9 maternités isolées et 131 dispensaires isolés⁶ ;
 - le deuxième échelon de soins est le centre médical avec antenne chirurgicale (CMA). Il est le centre de référence des formations sanitaires du premier échelon du district. Le nombre de CMA fonctionnels est de 45 en 2018 ;
- Le deuxième niveau de soins est représenté par le Centre hospitalier régional (CHR) qui servent de référence pour les CMA. On n'en dénombre de huit (08) en 2018.
- Le troisième niveau est constitué par le centre hospitalier universitaire au nombre de six (06) en 2018 dont un (1) régional (celui de Ouahigouya). Ce niveau de référence est le plus élevé.

Il existe d'autres structures publiques de soins telles que les services de santé des armées (SSA), les infirmeries des sociétés et les infirmeries de l'Office de santé des travailleurs.

En 2018, le nombre de structures privées de soins toutes catégories confondues était de 533 et sont concentrées dans les deux capitales. En effet, on dénombre 294 dans la région du Centre et 88 dans la région des Hauts-Bassins. Les officines pharmaceutiques étaient au nombre de 246 et les dépôts privés de médicaments de 617.

En plus de ces structures, il y'a la pharmacopée, la médecine traditionnelle qui contribuent également à l'amélioration de l'offre de service de santé à la population.

Le système de santé dans sa dynamique est en train de faire la promotion du système de santé à base communautaire.

1.2.2 Principales pathologies entraînant un recours aux soins

Le profil épidémiologique du pays est marqué par une morbidité élevée due aux pathologies endémo-épidémies d'une part et d'autre part à une augmentation progressive des maladies non transmissibles. Selon l'EMDS 2015, le taux de morbidité est de 10% dans la population générale. Les principales pathologies, motifs de recours aux soins dans les formations sanitaires demeurent le paludisme, les infections respiratoires aiguës, la malnutrition, le VIH/Sida, les IST, la tuberculose, les maladies non transmissibles ainsi que les maladies tropicales négligées.

La prévalence des maladies non transmissibles reste élevée comme l'atteste l'enquête STEPS réalisée en 2013 qui donne une prévalence de 17,6 % pour l'HTA et de 4,9 % pour le diabète.

Le niveau d'atteint par certains indicateurs en 2018 est relativement satisfaisant. Le nombre de nouveaux contacts par habitant est de 1,22 dans la population générale et de 3,09 chez les moins de cinq ans. Les normes minimales de l'OMS (1 contact par habitant et par an dans la population générale et de 2 contacts par

⁶ Annuaire statistique MS, 2018

an chez les moins de cinq ans) ont été atteintes. La gratuité de la prise en charge au profit des enfants de moins de cinq ans et la femme enceinte a concerné entre autres 444 783 200 prestations de soins d'urgence aux nouveau-nés, 605 291 801 prestations de soins obstétricaux d'urgence, 4 489 859 886 prestations de soins curatifs en interne chez les enfants. Toutefois, force est de reconnaître que la situation sanitaire reste encore dominée par une morbidité et une mortalité élevée.

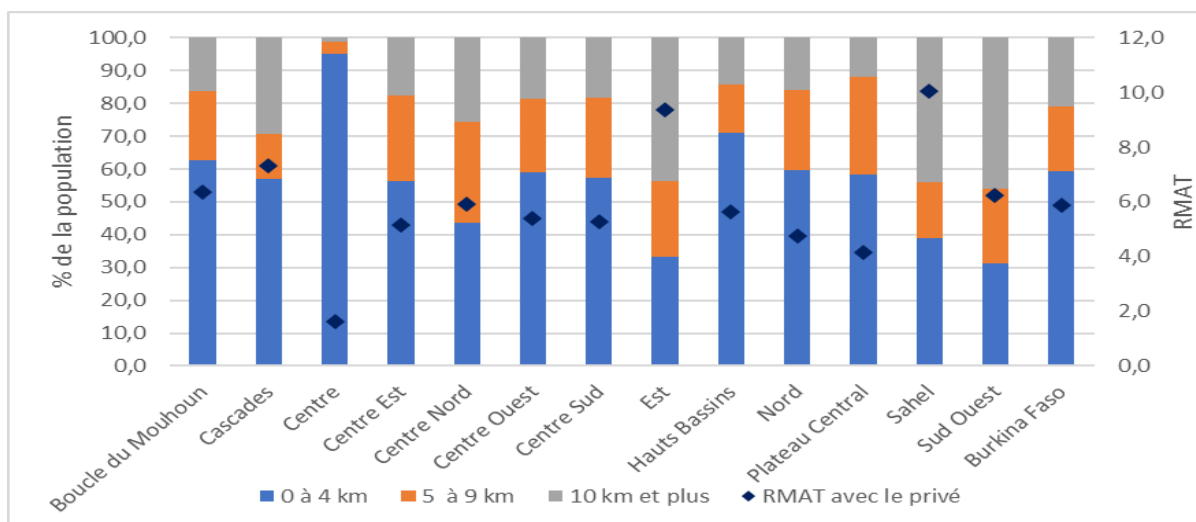
Le taux d'utilisation des méthodes contraceptives moderne est de 24,9% en 2018. Le taux de couverture en CPN est respectivement de 70,1% pour la CPN2 et de 39,3% pour la CPN4. Le taux de dépistage du VIH chez les femmes enceintes est de 92,2 % avec un taux de séropositivité de 0,6%. La proportion des enfants nés de mères séropositives ayant bénéficié d'un traitement complet pour la prévention est de 93,4%.

Le taux d'accouchements assistés est de 83,1% avec une proportion de 85,1% d'accouchements réalisés avec partogramme. La couverture en consultation post-natale est de 39,8% pour la sixième semaine. Les couvertures vaccinales sont au-delà de 98% pour la plupart des antigènes chez les moins d'un an.

Dans le cadre de la prise en charge communautaire, 100 779 cas de paludisme simple ont été notifiés dont 58 990 cas ont bénéficié d'ACT. En outre, 62 031 cas de diarrhée ont été notifiés dont 45 143 ont été pris en charge avec le SRO+Zinc. Enfin 98 294 cas de toux ont été notifiés dont 71 072 cas ont été pris en charge.

1.2.3 Performance du système de santé en 2018

Sur le plan de l'accessibilité géographique, le rayon moyen d'action théorique est de 5,9 km au plan national avec des disparités régionales. En effet, il est relativement plus élevé dans les régions de l'Est (7 km) et du Sahel (10 km). L'objectif du PNDS qui est de 5 km n'est atteint que dans les régions du Centre, du Nord et du Plateau Central. La proportion de la population vivant à moins de 5 km d'un centre de santé suit la même tendance. Au plan national, 59% de la population parcourent moins de 5 km pour atteindre une formation sanitaire. Les régions du Sud-Ouest, de l'Est et du Sahel, enregistrent les plus faibles proportions avec respectivement 31,3%, 33,2% et 38,8%.



Graphique 1: Répartition de la population selon la distance à la formation sanitaire de référence et le RMAAT en Km par région en 2018 au Burkina Faso

II. METHODES ET SOURCES DE DONNEES

2.1. Définition et utilité des comptes de la santé

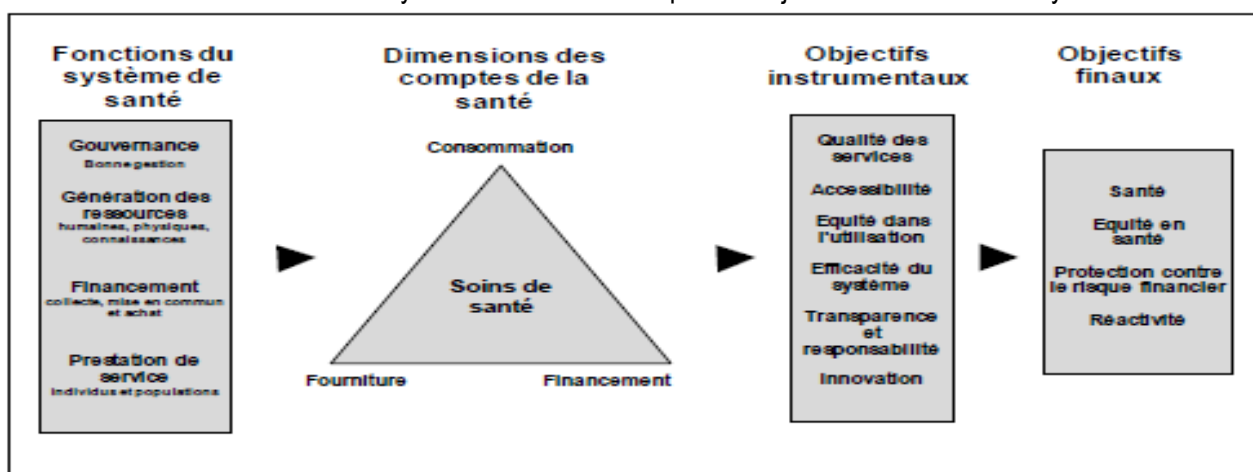
Les comptes de la santé (CS) fournissent une description exhaustive des flux financiers au sein du système de santé. Ils indiquent l'origine des ressources et la façon dont elles sont utilisées. L'analyse des flux des dépenses entre les différentes entités permet d'évaluer l'efficacité des politiques publiques, leur impact dans le temps et l'utilisation des ressources afin de corriger les déséquilibres du financement du système de santé.

2.2. Cadre du système de la santé et comptes de la santé

Le cadre du Système de santé (SCS) décrit les liens existants entre toutes les organisations, institutions, ressources et personnes dont le but primaire est d'améliorer la santé⁷. Quatre composantes ou *fonctions* dans ce cadre sont indispensables pour atteindre les objectifs ultimes, qui constituent également les normes par lesquelles l'on mesure sa performance. Il s'agit de :

- la *gouvernance* : supervision du système, formulation de politique, réglementation appropriée et suivi ;
- la *création de ressources* : investissements dans les ressources humaines, infrastructures, produits de santé et technologies essentielles (intrants, technologies médicales et équipement) ;
- le *financement* : mobilisation de ressources pour la santé, mise en commun des ressources et achat de services ;
- la *fourniture de services* : combinaison d'apports entrant dans le processus de production de services qui résultent en interventions de santé au profit d'individus ou de la communauté.

La figure ci-dessous présente les différentes dimensions du Système de compte de santé SCS et les liens entre les différentes fonctions du système de santé ainsi que les objectifs du cadre de ce système de santé.



Source : Manuel du SHA 2011

Figure 1: Liens entre les cadres des systèmes de la santé et les comptes de la santé

⁷ SCS 2011, OMS

2.3. Définition opérationnelle des concepts

Concepts	Définition
La dépense de santé	Les dépenses de santé englobent toutes les dépenses portant sur des activités dont l'objectif primaire est l'amélioration, le maintien et la prévention de la détérioration de l'état de santé des personnes et en réduisant les conséquences de la mauvaise santé à travers l'application de connaissances qualifiées en santé.
Les paiements directs des ménages	Les paiements directs sont des sommes d'argent versées par les ménages en contrepartie d'une prestation de service de santé dans une formation sanitaire ou non. Ne sont pas comptabilisées dans les débours directs, les cotisations des ménages pour le compte d'un mécanisme de partage de risque maladie (mutuelle de santé ou assurance maladie).
La formation du capital des établissements prestataires de soins de santé	Il s'agit des investissements réalisés (équipements médicotechniques, microscopes,) acquis au profit des structures de santé. Les investissements créent des actifs dont la particularité est d'être utilisée sur le long terme.
La dépense totale de santé (DTS)	La DTS est égale à la dépense courante de santé à laquelle on ajoute la formation brute de capital fixe (FBCF) du secteur hospitalier public et privée, les dépenses liées au handicap et on retranche les indemnités journalières, les dépenses de recherche, dépenses d'enseignement et les dépenses de prévention collective alimentaire.
Les biens médicaux dispensés	Ce sont les médicaments, les consommables et les dispositifs médicaux, la lunetterie, les prothèses pour l'orthopédie et les appareils pour handicapés et autres petits matériels consommés en dehors de l'hospitalisation.
Les revenus des régimes de financement (FS)	Le revenu est une accumulation de fonds d'un régime de financement de soins par des mécanismes de contribution spécifiques. Les catégories de la nomenclature sont les différents types de transactions par lesquels les régimes de financement mobilisent leurs revenus.
Les régimes de financement (HF)	Ce sont les composantes du système de financement de la santé d'un pays qui canalisent les revenus reçus et utilisent ces fonds pour payer, ou acheter les activités à l'intérieur de la frontière des Comptes de la santé (CS).
Les prestataires (HP)	Les entités qui reçoivent de l'argent en échange ou en anticipation de la réalisation d'activités au sein de la frontière des comptes de la santé.
Les fonctions (HC)	Les types de biens et services fournis et les activités réalisées dans la frontière des comptes de la santé.
La formation de capital (HK)	Les types d'actifs que les prestataires de soins de santé ont acquis au cours de la période comptable et qui sont utilisés fréquemment ou continuellement pendant plus d'une année pour la production des services de santé.
Les transferts directs étrangers	Les revenus financiers étrangers directement alloués à la santé. Ces revenus sont normalement en forme de subventions venant des agences internationales ou des gouvernements étrangers, ou des transferts volontaires (des dons) en provenance des ONG étrangères ou des individus qui contribuent directement au financement des régimes nationaux de financement de soins.
Les transferts issus des revenus nationaux de l'administration publique	Les fonds issus des revenus nationaux de l'administration publique destinés au financement de la santé. Les pays dont l'administration publique est décentralisée peuvent ressentir le besoin de souligner le rôle joué par les administrations centrale et locale dans l'allocation des revenus aux régimes de financement des soins.
Les données de sources primaires	Les données de sources primaires sont issues d'une collecte avec administration de questionnaires bien structurés en respectant un plan de sondage établi.
Les données de sources secondaires	Les données de sources secondaires aussi appelées données de sources administratives sont issues de l'exploitation des rapports d'activités et/ou financiers d'une structure.

2.4. Processus d'élaboration des comptes de la santé

La réalisation des comptes de la santé 2018 s'est faite selon les étapes suivantes : les activités préparatoires, la collecte des données, le traitement des données et la codification. A la suite de la codification, l'équipe a procédé à la production des tableaux, à l'analyse des résultats et à la rédaction suivi de la validation du rapport.

2.4.1. Activités préparatoires

Les activités préparatoires ont consisté à renforcer le cadre de l'élaboration des Comptes de la santé (CS) afin de disposer de façon permanente, des bases factuelles sur les dépenses de santé, permettant aux autorités d'opérer des choix raisonnés de politiques et de stratégies basées sur l'équité dans la contribution financière aux soins et services de santé de qualité pour tous et surtout aux plus démunis et aux groupes vulnérables. Ainsi, une formation de l'équipe technique à la vérification de la qualité des données des CS avec le nouveau système des comptes de la santé (SHA 2011) a été réalisée avec l'équipe technique de la production des CS.

2.4.1. Collecte de données

Deux principales sources ont été utilisées pour collecter les données, ce sont :

- **la collecte de source primaire** : La collecte de source primaire a concernée les entités suivantes : bailleurs de fonds, ONGs/Associations, Entreprises privées et parapubliques et les sociétés d'assurances. Des questionnaires ont été élaborés et la collecte a été réalisée auprès de ses entités en utilisant les méthodes d'enquête suivante :
 - Enquête par recensement auprès des bailleurs de fonds, les ONGs/Associations et des assurances
 - Enquête par sondage auprès des entreprises privées

La liste des bailleurs est obtenue de la base de données des plans d'action du Ministère de la santé. La liste des ONG est fournie par le SPONG et la liste des assurances provient du rapport de l'Association professionnelle des sociétés d'assurance du Burkina (APSAB).

La technique de sondage utilisée pour les entreprises est un sondage stratifié à un degré. La base de données des entreprises est issue du Recensement industriel et commercial (RIC) 2016 de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD). Une classification des entreprises a été faite sur la base du chiffre d'affaire pour construire 4 catégories d'entreprises : Moins de 1 milliard, 1-5 milliards, 5-10 milliards et 10 milliards et plus. Un tirage aléatoire simple et sans remise de 0,9% a été fait au sein de la strate des moins d'un milliard et de celle de 1-5 milliards et un recensement pour les autres catégories d'entreprise. Ainsi, un échantillon de 185 entreprises a été sélectionné et reparti comme suit :

Tableau 1: Répartition des entreprises selon le chiffre d'affaire

Classe des chiffres d'affaires	Nombre total d'entreprises	Nombre d'entreprises échantillonnées
Moins de 1 milliard	5 895	50
1-5 milliards	332	3
5-10 milliards	61	61
Plus de 10 milliards	71	71
Total Entreprises	6 359	185

- **La collecte de sources secondaires** : Les données de sources secondaires ont permis de renseigner les informations sur le financement des structures du ministère de la santé. Les données de cette source sont issues de l'exploitation de divers rapports et de bases de données. Il s'agit de la base de données du bilan du plan d'action du Ministère de la santé 2018, du Circuit informatisé de la dépense (CID), des rapports financiers des projets et programmes de santé, des rapports des ONG et de certains partenaires techniques et financiers, du rapport d'activité du Programme d'appui au développement sanitaire (PADS) et du Rapport sur les ressources et les dépenses sur le sida (REDES). En plus, le rapport de l'Association professionnelle des sociétés d'assurances du Burkina Faso (APSAB) a été exploité pour ce qui concerne les dépenses de santé des compagnies d'assurance.

- **L'estimation des données sur les dépenses de santé des ménages**

L'estimation de la dépense de santé des ménages selon la nature des biens ou de services consommés a pris comme base les résultats des comptes nationaux 2017 et de l'Enquête multisectorielle continue (EMC) auprès des ménages, effectuée par l'institut national de la statistique et de la démographie (INSD) en 2014.

Ainsi, le volume de la dépense de santé des ménages est calculé en faisant le produit du volume de la dépense totale des ménages issu des comptes nationaux par le coefficient budgétaire de la santé provenant de l'EMC. La structure de la dépense des ménages par fonction de santé est obtenue en utilisant la structure de l'EMC.

2.4.2. Traitement des données

- **Données de sources primaires**

Les données des sources primaires des partenaires, des ONG, des entreprises et des mutuelles de santé ont été préalablement organisées autour des feuilles en format excel suivant la nomenclature du système des comptes de la santé. Les différentes triangulations de données appliquées ont permis de supprimer les doublons. Dans le soucis de comparer les données des bailleurs avec les sources internationales, nous avons exploité les sites web suivants :

- <https://www.wto.org>
- www.theglobalfund.org
- www.gavi.org
- www.unicef.org
- www.oecd.org
- www.unfpa.org
- www.banquemondiale.org

- **Données de sources secondaires**

Les données de l'administration publique étaient essentiellement constituées du bilan des plans d'action 2018 du Ministère de la santé. Les données de cette base ont été réorganisées suivant un format Excel importable dans l'outil de production des comptes. Des identifiants ont été créés suivant une logique standard qui a pris en compte la région, la structure, l'activité, l'orientation stratégique du PNDS, l'axe du budget programme (BP)

et la source de financement. Au niveau de l'assurance privée, il existe deux types de sources de financement : les ménages, à travers l'assurance automobile et les entreprises et institutions pour l'assurance maladie. Ces informations ont été fournies par le rapport de l'APSAB.

L'outil de production des comptes de la santé (HAPT) a servi de base pour le codage des données. Cet outil renferme plusieurs modules organisés autour des différentes sources de données. Toutes les données ont été importées dans l'outil et codifiées suivant la classification internationale du système des comptes de santé (ICHA) 2011. La codification a consisté à attribuer à chaque ligne de dépense, les codes correspondants aux dimensions du financement du SHA 2011 (FS, HF, FS.RI, FA, HP, HC, FP, DIS, Genre, Age, Sexe, REG, PNDS et BP). Des clés de répartition ont été utilisées pour répartir les dépenses transversales suivant plusieurs centres d'intérêt. Ces clés proviennent principalement de la matrice des clés des comptes de la santé. On note que les rapports financiers des partenaires, les annuaires statistiques et les plans d'action de certaines structures ont aussi servi de base pour la détermination de certaines clés. Les tableaux croisés des dépenses globales, par maladie et par caractéristiques des bénéficiaires ont été produits. Ces tableaux ont servi de base à l'analyse du rapport des comptes de la santé 2018 suivant le plan d'analyse adopté par l'équipe technique. Les données sont libellées en millions de FCFA.

2.4.3. Difficultés et Limites de l'étude

Les difficultés rencontrées sont liées à la collecte et au traitement des données. S'agissant de la collecte, l'inadaptation de la comptabilité des ONG et des entreprises au canevas des comptes de la santé, explique une insuffisance dans le renseignement des items du questionnaire. A cela s'ajoute la réticence de certaines entreprises à fournir les données malgré les notes officielles.

Certains partenaires techniques et financiers n'ont pas transmis les données financières relatives à leurs interventions directes dans le secteur de la santé. Il en résulte une insuffisance dans la complétude des données des partenaires.

La distribution de certaines dépenses communes réalisées au niveau central sont toujours tributaires des clés de répartition. C'est le cas notamment des dépenses d'administration réalisées au niveau central. Les clés de répartition des dépenses de santé des ménages par prestataires, par fonction de soins et par caractéristiques de bénéficiaires sont élaborées à partir des données de fréquentation des formations sanitaires retracées dans le système national d'information sanitaire (SNIS).

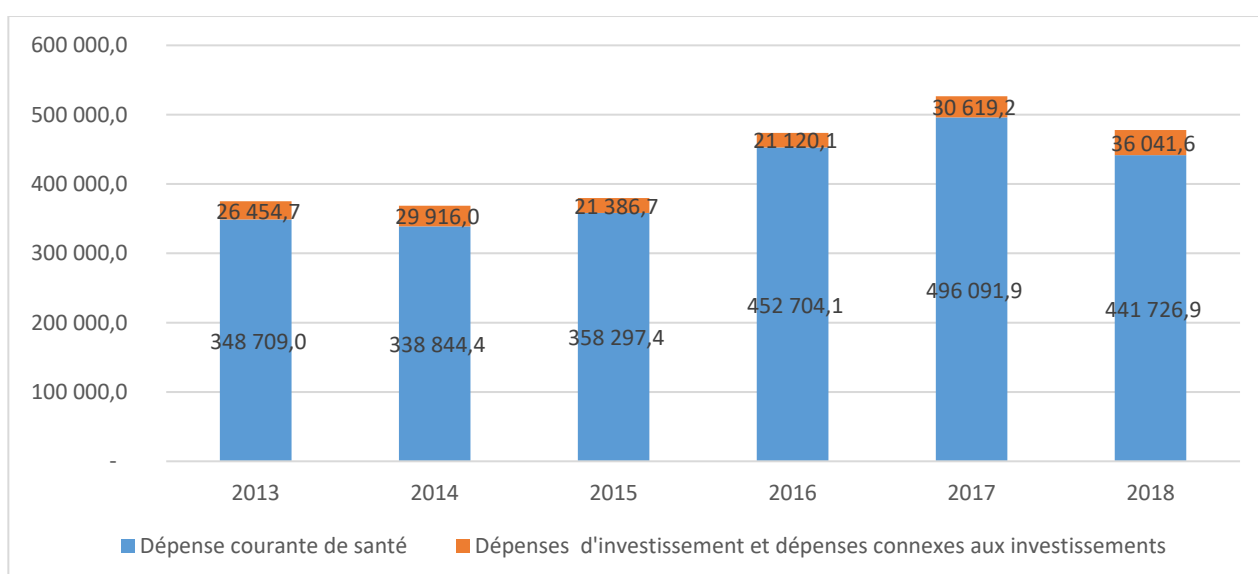
III. RESULTATS DES COMPTES DE LA SANTE DE 2018

3.1. Volume de financement de la santé

La dépense totale de santé (DTS) ou le volume total du financement de la santé est constitué de deux principaux agrégats que sont les dépenses courantes en santé (DCS) et la formation brute de capital (HK).

3.1.1 Dépense totale de santé (DTS)

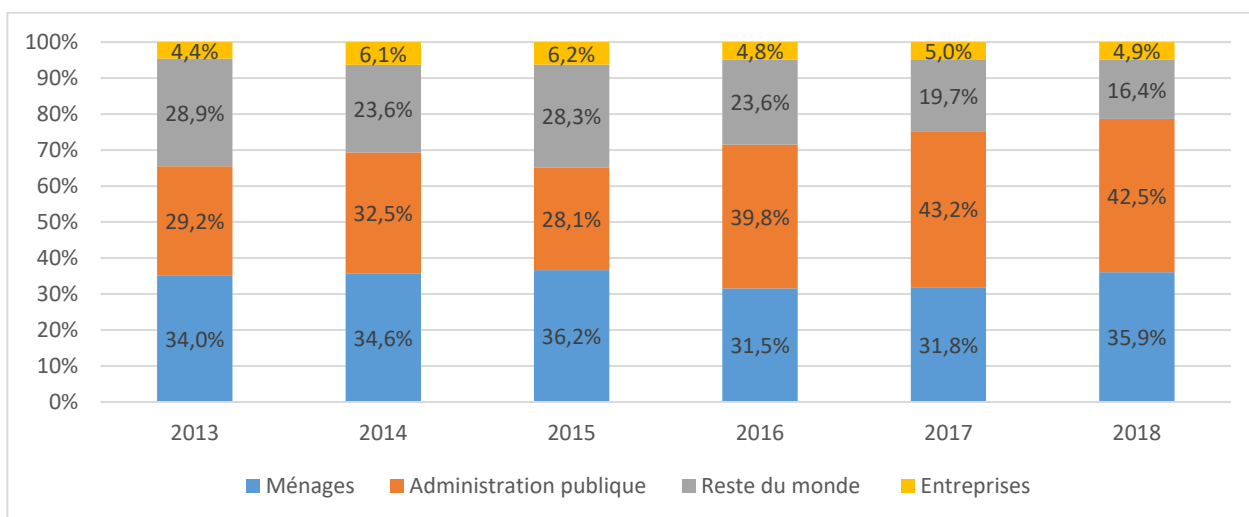
La dépense totale de santé (DTS) s'élève à 477,8 milliards en 2018 contre 530,8 milliards en 2017, soit une baisse de 11,0% imputable à la hausse des dépenses courantes. En effet, les dépenses courantes de santé ont connu une baisse relative à partir de 2017. Elles sont passées de 496,1 milliards de FCFA en 2017 à 441,7 milliards de FCFA en 2018 soit une baisse de 11,0% sur la période. L'évolution de la structure des composantes de la DTS est représentée par le graphique ci-dessous :



Graphique 2: Evolution de la structure de la DTS de 2013 à 2018 (en millions de FCFA)

3.1.2 Dépense courante de santé (DCS)

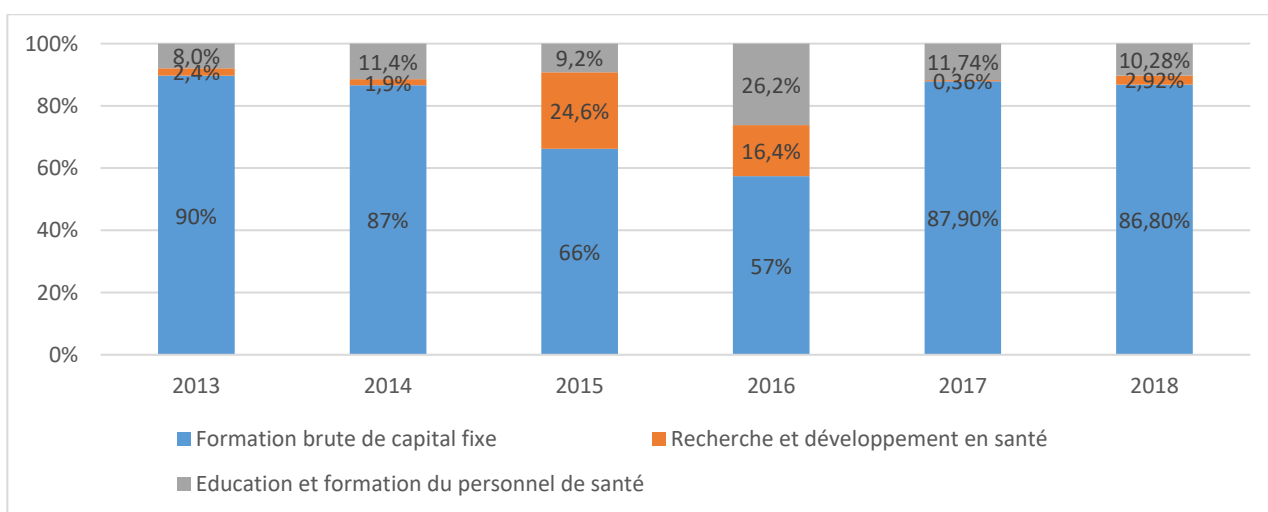
Les dépenses courantes de santé ont connu une baisse de 11,0% résultant essentiellement du faible taux d'exécution budgétaire (78%). La DCS est passée de 496,1 milliards de FCFA en 2017 à 441,7 milliards de FCFA en 2018. L'analyse temporelle de la DCS laisse apparaître que la structure des dépenses est dominée par les ressources de l'Etat depuis ces trois dernières années faisant de l'Etat, la première source de financement au détriment des ménages du faite de la mise en œuvre des mesures de gratuité.



Graphique 3 : Structure des dépenses courantes en santé (DCS) de 2013 à 2018

3.1.3 Dépenses d'investissement en santé

Les dépenses d'investissement en santé sont estimées à plus de 36,0 milliards de FCFA en 2018 contre 34,7 milliards de FCFA en 2017 soit une hausse de 3,0%. Ces dépenses sont essentiellement affectées à la formation brute de capital fixe qui représente 86,8% des dépenses d'investissement. Cependant, il ressort une hausse relative des dépenses connexes aux investissements. Les dépenses affectées à l'éducation et à la formation du personnel de santé représentent 10,3 en 2018. Quant aux dépenses liées à la recherche pour la santé, elles sont beaucoup plus importantes en 2018 passant de 0,36% à 3,0% en 2018.



Graphique 4 : Répartition de la formation brute de capital de 2013 à 2018

3.2. Analyse des résultats des comptes de la santé

3.2.1 Analyse de la dimension financement de la santé

❖ Les recettes des régimes de financement de la santé

Les fonds ayant servi au financement de la santé proviennent principalement des transferts issus des revenus nationaux de l'administration publique en 2018. Le volume de ces fonds a connu une baisse importante de 12,6% en 2018 par rapport à 2017. La part contributive des transferts issus des revenus nationaux de l'administration publique dans la DCS en 2018 (42,5%) a également connu une baisse par rapport à 2017 (42,5%). Cette baisse est liée entre autres aux régulations budgétaires opérées en cours d'année au profit du secteur de la sécurité et la défense pour faire face aux défis sécuritaires.

Au faible taux d'exécution du budget de l'Etat en 2018. Ce taux est de 76,7% en 2018 contre 92,5% en 2017. La part contributive des transferts d'origine étrangère distribués par l'administration publique dans la DCS constatée en 2018 a connu une baisse de 4,1 points par rapport à 2017.

Tableau 2: Répartition des dépenses courantes de santé par recettes des régimes de financement de 2017 et 2018 (En FCFA)

Recettes des régimes de financement	CS 2017		CS 2018	
	Montant	%	Montant	%
Transferts issus des revenus	214 723,67	43,3	187 653,55	42,5
Transferts d'origine étrangère	86 002,71	17,3	58 361,65	13,2
Cotisations d'assurance sociale	93,73	0,0	-	0,0
Prépaiement volontaire	7 102,68	1,4	8 302,91	1,9
Autres revenus nationaux	184 890,20	37,3	183 764,16	41,6
Transferts directs étrangers	3 278,95	0,7	3 644,66	0,8
Tous FS	496 091,94	100,0	441 726,94	100,0

Les fonds prélevés auprès des autres revenus nationaux ont été principalement alimentés par les paiements directs des ménages (86,14% en 2018 contre 85,0% en 2017) et les régimes volontaires de paiement privé des soins de santé (13,86% en 2018 contre 15,0% en 2017). (Cf. annexe A tableau 1).

❖ Les régimes de financement

Les régimes publics et les régimes contributifs obligatoires ont contribué à hauteur de 55,7% au financement de la santé en 2018 contre 60,6% en 2017 soit une régression de près de 5,1 points en 2018 par rapport à 2017. La part du régime des paiements directs des ménages dans la DCS a connu une hausse sensible en 2018 (35,8%) par rapport à 2017 alors qu'elle est en 2017 de 31,7%. Quant aux régimes volontaires de paiement privés composés des ONG, des associations et des entreprises, leur part contributive a enregistré une légère hausse de 0,8 point en 2018.

Tableau 3 : Répartition des dépenses courantes de santé par régime de financement (HF) de 2017 à 2018 (En FCFA)

Régimes de financement	CS 2017		CS 2018	
	Montant	%	Montant	%
Régimes de l'administration	300 820,11	60,6%	246 015,20	55,7%
Régimes volontaires de paiement	38 121,83	7,7%	37 415,88	8,5%
Paieement direct des ménages	157 150,00	31,7%	158 295,85	35,8%
Tous HF	496 092	100,0%	441 727	100,0%

Le régime volontaire de paiement privé des soins de santé est géré principalement par les ONG à hauteur de 40,7% contre 34,3% en 2017, les sociétés (hors sociétés d'assurances) à hauteur de 37,2% contre 47,1% en 2017 et les sociétés d'assurance pour 21,3% contre 18,6% en 2017. (Cf. annexe A tableau 2).

❖ Les agents de financement

Les administrations publiques sont les principaux agents de financement de la santé en 2017 et 2018 avec respectivement 60,6% et 55,8% des financements. La part des ménages a connu une hausse en 2018 comparativement à 2017 passant de 31,7% à 35,8%.

Tableau 4: Répartitions des dépenses courantes de santé par agent de financement de 2017 à 2018

Agent de financement	CS 2017		CS 2018	
	Montant	%	Montant	%
Administrations publiques	300 820,11	60,6	246 339,85	55,8
Sociétés d'assurance	7 102,68	1,4	7 978,27	1,8
Sociétés (hors sociétés d'assurances)	17 961,49	3,6	13 901,12	3,1
Institutions sans but lucratif au service	13 057,66	2,6	15 211,85	3,4
Ménages	157 150,00	31,7	158 295,85	35,8
Tous FA	496 091,94	100,0	441 726,94	100,0

Les fonds gérés par les administrations publiques ont servi à payer les hôpitaux et les prestataires de soins ambulatoires respectivement pour 31,9% et 31,7% en 2018. Pour ce qui est des fonds mobilisés par les ménages, ils ont été consacrés au paiement des détaillants et autres prestataires de biens médicaux notamment pour les achats de médicaments avec 49,0%, les services hospitaliers avec 34,0% et les prestataires de soins de santé ambulatoire (12%). (Cf. annexe A Tableau 3).

3.2.2. Analyse des prestataires de soins de santé

Les hôpitaux et les prestataires de soins de santé ambulatoire sont les principaux consommateurs des dépenses courantes de santé en 2018 dans des proportions respectives de 33,8% et 22,1%. Pour ce qui est des dépenses réalisées par les hôpitaux généraux, 17,4% proviennent du privé. (Cf. Annexe A Tableau 5) L'augmentation des dépenses des hôpitaux et des dépenses des prestataires de soins de santé ambulatoire de 2017 et 2018 s'est faite au détriment des dépenses des prestataires de soins préventifs et s'expliquerait par la faible prise en compte de la prévention dans notre système de santé.

Tableau 5: Répartition des dépenses courantes de santé par prestataire en 2017 et 2018 (En millions de FCFA)

Prestataires de soins de santé	CS 2017		CS 2018	
	Montant	%	Montant	%
Hôpitaux	146 027,92	29,4	149 136,97	33,8
Prestataires de soins de santé ambulatoire	114 323,06	23,0	97 474,82	22,1
Prestataires de services auxiliaires	7 862,05	1,6	7 935,38	1,8
Détaillants et autres prestataires de biens	84 319,32	17,0	81 644,45	18,5
Prestataires de soins préventifs	60 057,77	12,1	57 967,77	13,1
Prestataires de services administratifs et de financement du système de soins de santé	81 003,64	16,3	45 638,62	10,3
Reste du monde	1 416,74	0,3	1 168,07	0,3
Prestataires de soins de santé non spécifiés (n.c.a.)	1 081,43	0,2	760,85	0,2
DCS	496 091,94	100,0	441 726,94	100,0

Les ressources consommées par les hôpitaux ont été utilisées pour l'achat des équipements et services utilisés (78,1%) et le paiement des rémunérations des employés (22,0%). Ces deux rubriques constituent toujours les deux principaux postes de dépenses également chez les prestataires de soins ambulatoires. (Cf. annexe A tableau 4).

3.2.4 Analyse des fonctions de soins de santé

Les dépenses courantes de santé ont été principalement effectuées pour assurer des soins curatifs et les soins préventifs avec respectivement 49,1% et 20,2% contre respectivement 44,8% et 20,1% en 2017. Par ailleurs, la part des dépenses de la gouvernance et l'administration du système de santé qui est de 10,3% connaît une baisse de 6 points en 2018.

Tableau 6: Répartitions des dépenses courantes de santé par fonction de soins en 2017 et 2018 (En millions de FCFA)

Fonctions de soins	CS 2017		CS 2018	
	Montant	%	Montant	%
Soins curatifs	222 201,72	44,8	216 676,87	49,1
Soins de réadaptation	5,65	0,0	8,47	0,0
Services auxiliaires (non-spécifié par	7 862,05	1,6	7 935,38	1,8
Biens médicaux (non-spécifiés par	84 324,13	17,0	81 644,45	18,5
Soins préventifs	99 613,31	20,1	89 070,05	20,2
Gouvernance, administration du système de santé et des	81 003,64	16,3	45 630,86	10,3
Autres services de soins de santé non classés ailleurs (n.c.a.)	1 081,43	0,2	760,85	0,2
DCS	496 091,94	100,0	441 726,94	100,0

Les dépenses des fonctions de soins curatifs ont été effectuées par les hôpitaux à hauteur de 64,2% et les prestataires de soins de santé ambulatoire pour 35,7% (Cf. Annexe A tableau 6). Les ressources utilisées pour assurer ces soins proviennent principalement des transferts issus des revenus nationaux de l'administration publique et les autres revenus nationaux dans des proportions respectives 52,5% et 38,6%

(Cf. Annexe A tableau 8)

3.2.5 Répartition des dépenses de santé par caractéristiques des bénéficiaires

La répartition des dépenses de santé par caractéristiques des bénéficiaires permet d'effectuer une cartographie des dépenses de santé par sexe, par groupes cibles, par tête d'habitant, par orientations stratégiques du PNDS, par région et par programme du budget programme (BP). Elle permet aussi de mesurer les résultats les plans stratégiques et de donner une visibilité sur l'équité en matière de dépense de santé.

➤ Répartition des dépenses selon le sexe

La répartition des dépenses de santé selon le sexe en 2018 est restée quasi identique à celle de 2017. Elle montre que 64,4% des ressources ont été consommées par les soins destinés aux femmes. Cette disparité pourrait s'expliquer par les diverses stratégies mises en place au profit des femmes dans le but de réduire la mortalité maternelle notamment les subventions et la gratuité des soins.

Tableau 7: Répartition des dépenses par sexe en 2017 et 2018 (En millions de FCFA)

Sexe	CS 2017		CS 2018	
	Montant	%	Montant	%
Femme	329 677,04	66,5	284 436,73	64,4
Homme	166 414,90	33,5	157 290,21	35,6
Tous Sexes	496 091,94	100,0	441 726,94	100,0

➤ Répartition des dépenses par tranche d'âge

La répartition des dépenses par tranche d'âge fait ressortir que la tranche d'âge de 15-49 ont consommé plus de la moitié des ressources alloué à la santé (51,7%). Elle est suivie de la tranche d'âges des moins de cinq (5) ans (27,0%). Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que la plupart des politiques en vigueur sur la réduction de la mortalité maternelle et infantile concernent ces tranches d'âge.

Tableau 8: Répartition des dépenses par âge en 2017 et 2018 (En millions de FCFA)

Tranche d'âge	2017		2018	
	Montant	%	Montant	%
< 5 ans	139 521,92	28,1	119 412,32	27,0
5- 14 ans	33 797,67	6,8	35 412,32	8,0
15- 49 ans	266 469,04	53,7	228 320,73	51,7
Plus de 50 ans	56 303,31	11,3	58 581,57	13,3
DCS	496 091,94	100,0	441 726,94	100,0

➤ Répartition des dépenses par habitant et par région

La distribution des dépenses moyenne par habitant montre que les ressources ont été consommées essentiellement dans les régions du Centre et des Hauts Bassins avec respectivement 62 172 FCFA et 23 812 FCFA. La forte proportion des dépenses de santé dans les deux régions s'explique par le fait qu'en dehors des structures publiques de soins ces deux régions regroupent la quasi-totalité des structures de soins privés. En plus, elles regroupent les grands centres hospitaliers du pays.

Tableau 9: Répartition des dépenses par habitant et par région de 2017 et 2018

Régions	2017		2018	
	Dépense (en million de FCFA)	Dépense par habitant (en FCFA)	Dépense (en million de FCFA)	Dépense par habitant (en FCFA)
Boucle du Mouhoun	31 267,28	15 821,78	29 327,46	14 840,20
Cascades	15 251,85	18 544,52	13 497,75	16 411,74
Centre	144 139,81	50 498,19	177 461,40	62 172,13
Centre- Nord	20 259,06	12 002,82	18 628,87	11 036,99
Centre- Ouest	26 351,38	16 034,79	26 394,61	16 061,09
Centre- Sud	10 181,24	11 676,71	10 898,19	12 498,97
Centre-Est	19 881,81	12 364,36	21 437,88	13 332,08
Est	23 366,49	13 143,95	22 515,67	12 665,35
Hauts- Bassins	53 429,67	24 752,68	51 399,56	23 812,18
Nord	25 587,15	15 676,97	19 107,60	11 707,02
Plateau -Central	11 955,59	12 588,85	11 646,94	12 263,85
Sahel	22 199,89	15 912,67	22 338,05	16 011,70
Sud- Ouest	18 144,62	20 936,21	17 072,95	19 699,67
Niveau Central	65 852,81	NA	NA	NA
Projets et programmes	8 223,29	NA	NA	NA
DCS	496 091,94	24 505,53	441 726,94	21 820,06

NA : Non applicable

Les dépenses effectuées dans la région du centre ont été utilisées essentiellement pour la promotion de la santé et lutte contre la maladie (61%) et pour l'accroissement du financement de la santé et l'amélioration de l'accessibilité financière des populations aux services de santé (11%). La priorité a été accordée dans la région des Hauts Bassins aux dépenses de promotion de la santé et lutte contre la maladie (57%) et au développement des ressources humaines pour la santé (17%). (Cf. Annexe A tableau 8)

➤ Répartition des dépenses par orientations du PNDS

Les ressources utilisées dans la mise en œuvre du PNDS ont été plus orientées vers les stratégies de promotion de la santé et la lutte contre la maladie (59,8%). L'amélioration des prestations de services de santé connaît une hausse (8,9%). L'exécution des différents programmes d'urgence de développement en 2017 et 2018 relatifs à la construction des infrastructures explique l'augmentation des dépenses liées au développement des infrastructures, des équipements et des produits de santé.

Tableau 10: Répartition des dépenses de santé par orientations stratégiques du PNDS en 2017 et 2018 (En millions de FCFA)

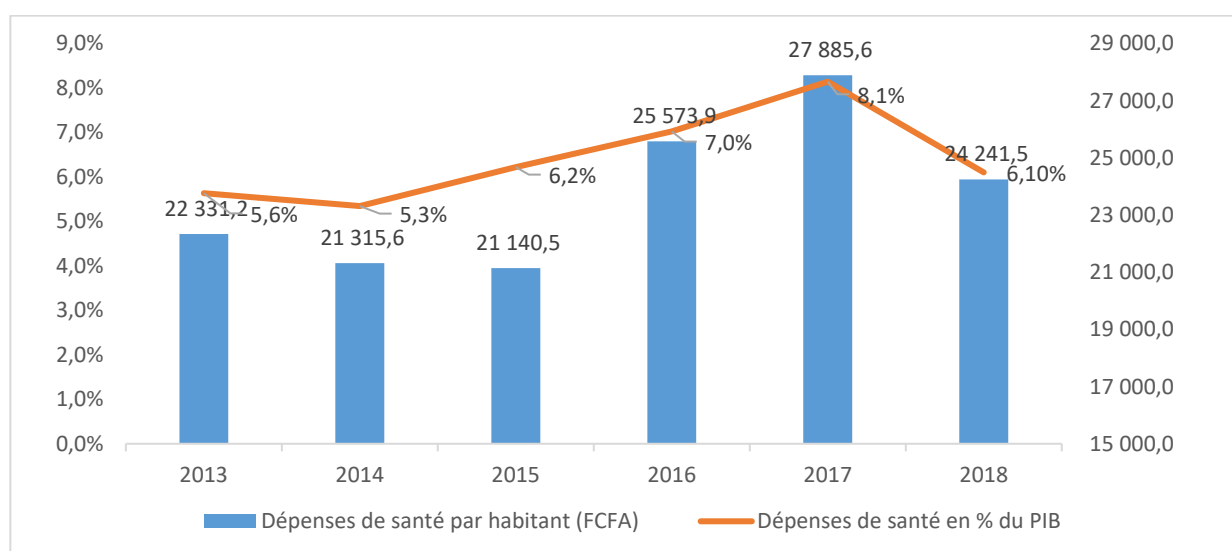
OS PNDS		CS 2017		CS 2018	
		Montant	%	Montant	%
OS.1	Développement du leadership et de la gouvernance dans le secteur de la santé	20 096,0	4,1	25 222,2	5,7
OS.2	Amélioration des prestations de services de santé	21 308,9	4,3	23 054,8	5,2

OS.3	Développement des ressources humaines pour la santé	99 610,4	20,1	57 164,5	12,9
OS.4	Promotion de la santé et lutte contre la maladie	178 465,0	36,0	119 797,2	27,1
OS.5	Développement des infrastructures, des équipements et des produits de santé	130 381,6	26,3	177 127,7	40,1
OS.6	Amélioration de la gestion du système d'information sanitaire	876,2	0,2	4 330,3	1,0
OS.7	Promotion de la recherche pour la santé	545,8	0,1	652,1	0,1
OS.8	Accroissement du financement de la santé' et amélioration de l'accessibilité financière des populations aux services de santé	44 808,0	9,0	34 324,8	7,8
Tous PNDS		452 704,10	496 091,9	100,0	441 726,9

Les dépenses orientées vers l'orientation stratégique 4 ont servi prioritairement à assurer les soins curatifs (48%) et à l'achat des biens médicaux à hauteur de 30% et proviennent essentiellement des autres revenus nationaux (70%) et des revenus de l'administration publique à hauteur de 15%. (Cf. Annexe A tableau 9)

➤ Dépenses de santé par tête d'habitant et en pourcentage du PIB

La dépense totale de santé par tête d'habitant a enregistré une croissance irrégulière ces cinq dernières années avec une phase de croissance continue entre 2013 et 2017, passant de 22 331,5 FCFA à 27 885,5 FCFA et une baisse de 13,1% en 2018. Cependant, elle reste toujours en deçà de la norme de 112 \$USD. La dépense en pourcentage du PIB, a connu une croissance irrégulière sur les cinq dernières années en passant de 5,6% en 2013 à 6,1% en 2018.



Graphique 3 : Evolution de la dépense de santé par tête d'habitant et de la dépenses de santé en % du PIB de 2013 à 2018.

➤ Répartition des dépenses courantes de santé selon les programmes du budget programme de 2016

Le programme « accès aux services de santé » constitue le principal poste budgétaire ayant absorbé les ressources affectées à la santé. Il représente 73,4% des dépenses courantes de santé en 2018. En effet, ce

programme a pour mission entres autres l'acquisition des produits et intrants de santé et le renforcement des ressources humaines en santé. Les prestations des services de santé et le pilotage et le soutien des services du ministère de la santé consomment respectivement 19,5% et 7,1% des ressources de l'Etat.

Tableau 11: Répartition des dépenses courantes de santé selon les axes du budget programme de 2017 et 2018 (En millions de FCFA)

Programme du Budget	2017		2018	
	Montant	%	Montant	%
Accès aux services de santé	354 915,73	71,5	324 250,35	73,4
Prestations des services de santé	87 539,32	17,6	85 949,99	19,5
Pilotage et soutien des services du Ministère de la santé	53 636,88	10,8	31 526,60	7,1
Total DCS	496 091,94	100,0	441 726,94	100,0

La répartition des dépenses par source de financement selon le budget programme montre que les dépenses de santé de l'Etat sont orientées vers l'accès aux services de santé à hauteur de 73,4%, ce qui dénote un mouvement vers la couverture sanitaire universelle (CSU). (Cf. Annexe A tableau 10)

3.2.6 Dépenses de la formation brute de capital par type de prestataire

L'analyse des investissements par type de prestataires révèle que les dépenses sont majoritairement orientées vers les hôpitaux. Elles sont estimées à 22,4 milliards de FCFA soit 71,6% des dépenses d'investissement. Elles sont suivies des constructions de bâtiments administratifs avec une part de 17,6%. En 2017, les dépenses étaient orientées vers les constructions de bâtiments administratifs (56,9%) et des hôpitaux (25,1%).

Tableau 12: Dépense d'investissement par type de prestataire en 2017 et 2018

Formation brute de capital	2017		2018	
	Montant	%	Montant	%
Hôpitaux	7 656,84	25,1	22 395,13	71,6
Prestataires de soins de santé ambulatoire	5 414,08	17,8	3 028,53	9,7
Prestataires de soins préventifs	70,39	0,2	361,57	1,2
Prestataires de services administratifs et de financement du système de soins de santé	17 352,95	56,9	5 500,06	17,6
TOTAL	30 494	100	31 285,30	100,0

3.3. Analyse sectorielle des dépenses de santé

L'analyse sectorielle des dépenses de santé présente le financement du ministère de la santé et la contribution des autres ministères et institutions. Il prend également en compte les dépenses effectuées par les ménages, les ONG et associations, les collectivités territoriales, les entreprises publiques et privées.

3.3.1 Financement du Ministère de la santé

Pour l'année 2018, les dotations du ministère de la santé se chiffrent à 213,72 milliards de FCFA, (DCIM et transferts des ressources aux collectivités et financement extérieurs y compris). Les crédits hors DCIM, hors financements extérieurs se chiffrent à la somme de 198,62 milliards de FCFA. Elles ont connu une baisse de

4,80% par rapport à 2017 et s'explique par la réduction des financements extérieurs (56,71%) et des investissements de l'Etat (24,20%).

Tableau 13: Evolution des ressources du budget de l'Etat alloué à la santé de 2016 à 2018

Indicateur	ANNEES		
	2016	2017	2018
Pourcentage du budget de l'Etat alloué à la santé	12,35	11,89	10,95

La part du budget de l'Etat alloué au ministère de la santé tout financement confondu pour l'année 2018 est de 10,95% contre 11,89% en 2017. Cette baisse s'explique entre autres par les régulations budgétaires opérées en cours d'année au profit du secteur de la sécurité et la défense pour faire face aux défis sécuritaires.

Les dépenses globales du ministère de la santé s'élèvent à 175,23 milliards de FCFA et se décomposent en dépenses de personnel 50,66 milliards de FCFA, de fonctionnement 15,36 milliards de FCFA, de transferts courants 63,88 milliards de FCFA et d'investissement 38,81 milliards de FCFA. Les transferts effectués au profit des collectivités sont de 4,0 milliards de FCFA au titre des investissements et 2,51 milliards pour les charges de fonctionnement des centres de santé.

En 2018, le taux d'exécution des ressources du budget de l'Etat est en baisse de 5,87 points et passent de 87,8 % en 2017 à 81,97 % en 2018⁸.

3.3.2 Participation des autres ministères et institutions aux dépenses de santé

La contribution des autres ministères et institutions aux dépenses de santé est de 19,9 milliards de Francs CFA en 2018 contre 20,8 milliards de Francs CFA en 2017 soit une baisse de 4,5%. Cette contribution est largement dominée par les ressources gérées par le SP/CNLS-IST avec une part contributive de 78,4% en 2018.

3.3.4 Financement de la santé par les entreprises parapubliques et privés

Le financement de la santé par les entreprises parapubliques et les employeurs du secteur privé s'établit à 21,7 milliards de Francs CFA en 2018 contre 24,7 milliards de Francs CFA en 2017 soit une baisse de 12,2%. De façon générale, il ressort une hausse de la contribution des entreprises au financement de la santé ces dernières années due en partie à un renforcement de l'activité économique entamé en 2016 soutenue par le dynamisme des activités dans les industries extractives d'or et d'égrenage du coton. (Confère Annexe F Tableau 1).

3.3.5 Financement de la santé par l'assurance maladie

Au Burkina Faso, le taux de couverture du risque maladie est faible. En effet, le système de prévoyance sociale en vigueur dans notre pays ne prend pas en charge le risque maladie. Par conséquent, les ménages sont obligés de payer directement leur frais de santé.

En 2018, le financement de la santé passant par les sociétés d'assurance maladie s'élève à 8,3 milliards de francs CFA contre 7,1 milliards de Francs CFA en 2017 soit une hausse de 16,9%. (Confère Annexe F Tableau 1).

⁸ Le taux d'exécution budgétaire correspond l'exécution du budget de l'Etat tout financement (Etat, fincement extérieur, DCIM, les transfert aux collectivités)

3.3.6 Financement de la santé par les ménages

Le financement de la santé par les ménages en 2018 s'établit à 158,8 milliards de Francs CFA contre 157,6 milliards de Francs CFA en 2017 soit une hausse de 0,8%. Ces dépenses représentent 35,8% des dépenses courantes de santé. Les paiements directs des ménages représentent 99,7% des dépenses des ménages. La poursuite des mécanismes de subvention et de gratuité, la mise en place de l'assurance maladie universelle, le développement des mutuelles de santé et les systèmes de partages de coûts pourraient contribuer à réduire le poids des dépenses faites par les ménages aux dépenses de santé. (Annexe F Tableau 1).

3.3.7 Financement de la santé par les ONG/Associations

Les ONG/Associations nationales ont participé aux dépenses de santé à hauteur de 1,2 milliard de Francs CFA en 2018 contre 1,6 milliard de Francs CFA en 2017 soit une baisse de 26,5 %. Cette situation traduit une insuffisance dans la collecte des contributions des ONG/Associations dans le financement de la santé en 2018. (Confère Annexe F Tableau 1).

3.3.8 Principaux indicateurs

Deux séries d'indicateurs ont été arrêtées par les Etats membres de l'UEMOA. Il s'agit des indicateurs de base et des indicateurs optionnels. Les indicateurs de base permettent la comparaison des efforts faits par les Etats pour l'amélioration de l'état de santé des populations. Quant aux indicateurs optionnels, ils permettent aux pays de faire des analyses plus spécifiques du financement des systèmes de la santé.

Tableau 14: Indicateurs de base de 2015 à 2018

INTITULE	2015	2016	2017	2018
Population (en millions)	18,4	19	19,6	20,2
PIB (en en millions de FCFA) ⁹	6 104 710	6 704 191	6 521 618	7 849 389
Dépenses courantes de santé	358 297	452 704	496 092	441 727
Dépenses en Investissement	14 160	12 128	30 494	31 285
Dépenses connexes aux Investissements	7 226	8 996	4 200	4 756
Dépenses totales en santé (millions de FCFA)	379 684	473 827	530 786	477 769
Dépenses des ménages (en millions de FCFA)	129 912	142 120	157 150	158 296
Dépenses publiques en santé (en millions de FCFA)	100 994	180 368	214 724	187 654
Dépenses publiques de santé en % des dépenses totales de santé	26,60	38,10	40,50	39,20
Dépenses de santé par habitant (FCFA)	21 141	25 574	27 886	24 242
Dépenses de santé en % du PIB	6,20	7,10	8,10	6,1
Dépenses de santé des ménages en % des dépenses courantes de santé	36,3%	31,4%	31,7%	35,8%
Dépenses de soins préventifs	103 070	133 169	99 613	89 070
Dépenses de soins curatifs	148 958	207 850	222 202	216 677
Dépenses de médicaments	71 636	74 884	84 324	81 644

⁹ <https://www.banquemondiale.org/>

Dépenses de soins préventifs en % des dépenses totales de santé	27,10	28,10	18,80	18,70
Dépenses de soins curatifs en % des dépenses totales de santé	39,20	43,90	41,90	45,30
Dépenses de médicaments en % des dépenses courantes de santé	20,00	16,50	17,00	18,60
Dépenses de la prise en charge de la contraception	8 962	6 491	7 925	9 287
Dépenses de la prise en charge de la contraception en % des dépenses courantes de santé	2,50	1,40	1,60	2,10

Tableau 15: Indicateurs optionnels de 2015 à 2018

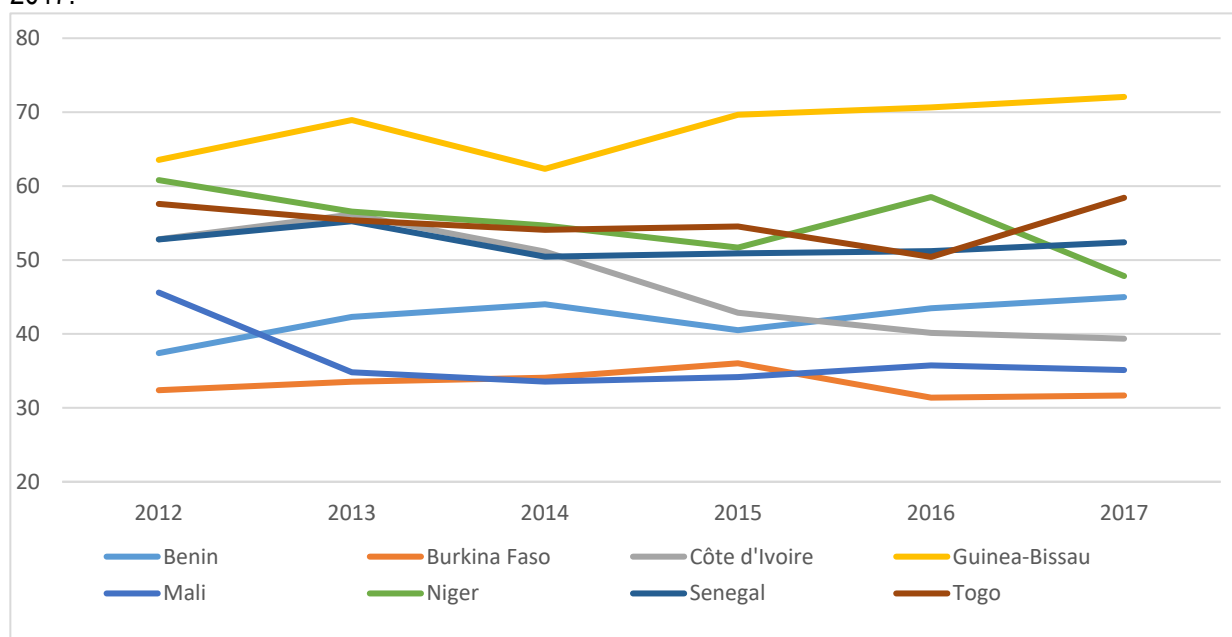
INTITULE	2015	2016	2017	2018
Dépenses de santé du reste du monde (millions de FCFA)	101 584	103 690	97 647	71 552
Dépenses de santé de l'Etat (millions de FCFA)	100 994	180 368	214 724	187 654
Dépenses des salaires payés par l'Etat (millions de FCFA)	46 730	63 386	73 567	50 723
Dépenses assurance maladie (millions de FCFA)	8 489	6 531	7 103	8 303
Budget Etat (millions de FCFA)	1 804 114	1 945 213	2 297 780	2 018 155
Dépenses de santé du reste du monde en % des dépenses totales de santé	26,8	21,90	18,40	15
Dépenses de santé de l'Etat en % du budget de l'Etat*	9,8	9,30	9,30	9,30
Dépense des salaires payés par l'Etat en % des dépenses de santé de l'Etat	46,3	61,10	75,30	70,90
Dépenses assurance maladie en % de la dépense totale de santé	2,4	1,40	1,30	1,70
Dépenses assurance maladie en % de la dépense de santé des ménages	6,4	6,5	4,6	4,5

* l'indicateur est calculé en rapportant les dépenses de santé du secteur de la santé (MS+ les dépenses de santé des autres Ministères et institutions) aux dépenses totales du budget de l'Etat.

3.3.9 Comparaison des dépenses de santé dans la zone UEMOA

➤ Dépenses de santé par habitant

La dépense de santé par habitant est l'un des indicateurs utilisés pour apprécier les efforts faits par les Etats dans le contexte de la couverture sanitaire universelle. L'analyse temporelle de la dépense de santé par habitant des pays de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), laisse apparaître une baisse progressive de l'indicateur, ce qui témoigne des efforts faits par les Etats dans la réduction des dépenses de santé des ménages. Le graphique ci-dessous présente l'évolution de cet indicateur pour la période 2012 à 2017.

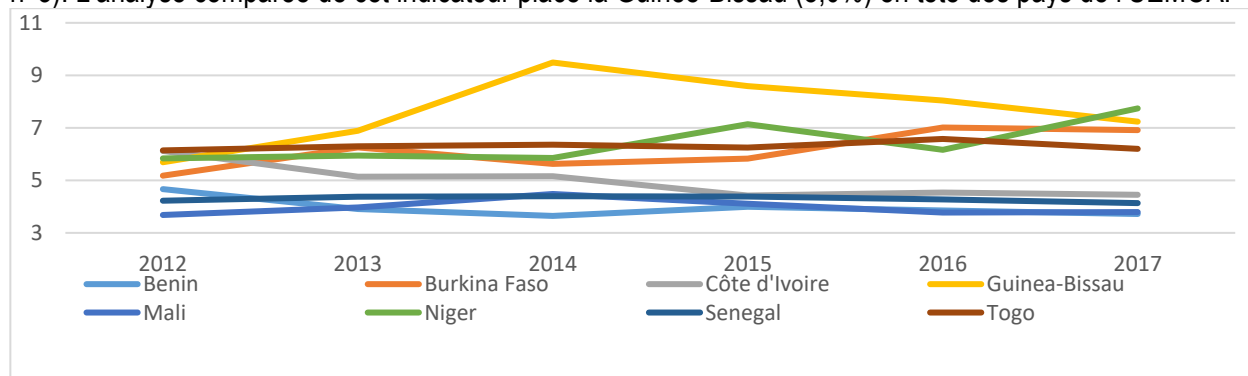


Source : GHED

Graphique 5: Comparaison sous régional de la dépense de santé par habitant de 2012 à 2017

➤ Dépenses de santé en pourcentage du PIB

La dépense de santé en pourcentage du PIB est utilisée dans les comparaisons internationales pour mettre en perspective les dépenses de santé et leur dynamique avec les ressources internes d'un pays. Son suivi permet de comparer la dynamique des dépenses de santé à l'accroissement du PIB. La dépense de santé en pourcentage du PIB est 5,0% en moyenne pour les pays de l'UEMOA sur la période de 2013 à 2017 (graphique n°3). L'analyse comparée de cet indicateur place la Guinée-Bissau (8,0%) en tête des pays de l'UEMOA.



Source : GHED

Graphique 6: Comparaison sous régional de la dépense de santé en % du PIB de 2012 à 2017

IV DEPENSES DE SANTE DU PALUDISME

4.1 Aperçu sur la situation du paludisme

Bien que les indicateurs de consultation et de mise en observation aient connu une baisse en 2018, le paludisme reste la première cause de consultation, de mise en observation et de décès passant respectivement de 43,5%, 60,5%, 35,9% en 2017 à 41,1%, 57,0%, et 36,3%. Dans les hôpitaux, ces indicateurs qui représentaient 30,3% des motifs de consultation, 22,0% des motifs d'hospitalisation et 15,8% des causes de décès en 2017, sont passés respectivement à 25,0%, 21,4 et 16,4 en 2018. Il faut relever que la létalité due au paludisme a connu une légère hausse de 0,4 en 2018 dans les hôpitaux.

Les dépenses réalisées en 2018 ont permis d'enregistrer 15 339 224 cas de paludisme dont 77,7% sont testés positifs en 2018, contre 14 265 000 cas dont 80,5% de cas testés positifs en 2017. Les cas graves sont passés de 514 724 cas en 2017 à 506 513 en 2018. Parmi les cas de paludisme, 42,0 % sont notifiés chez les moins de 5 ans contre 44,6% en 2017 et 6,3% chez les femmes enceintes contre 7,1% en 2017. Les cas de paludisme grave ont connu une baisse en 2018. Cela pourrait s'expliquer par les efforts consentis dans la mise en œuvre des stratégies de prévention. Les effets du renforcement de la mise en œuvre de ces stratégies ont contribué certainement au maintien de la létalité du paludisme grave à 0,8% dans la population générale et à sa réduction chez les femmes enceintes de 0,01 point entre 2017 et 2018. Cependant, la létalité chez les enfants de moins de 5 ans est passée de 1,4% en 2017 à 1,5% en 2018.

4.2 Volume des dépenses de lutte contre le paludisme

Les dépenses courantes réalisées pour lutter contre le paludisme en 2018 sont passées de 67,137 milliards de FCFA en 2017 à 57,176 milliards de FCFA soit une baisse de 14,8%. Cette baisse est imputable à la faible mobilisation des ressources des partenaires.

4.3. Recettes des régimes de financement des soins de santé

Les fonds qui ont servi au financement de la lutte contre le paludisme proviennent principalement des autres revenus nationaux et des transferts issus des revenus nationaux de l'administration publique. Ils représentent respectivement 42,17% et 34,33% en 2018. En 2017, les transferts issus des revenus nationaux de l'administration publique étaient de 33,90% et 31,6% pour les autres revenus nationaux.

Tableau 16: Répartition des dépenses du paludisme par recettes des régimes de financement en 2017 et 2018 (en millions de FCFA)

Recettes des régimes de financement des soins de santé	2017		2018	
	Montant	%	Montant	%
Transferts issus des revenus nationaux de l'administration publique	22 761	33,90	19 630,42	34,33
Transferts d'origine étrangère distribués par l'administration publique	13 815	40,3	11 702,71	20,47
Prépaiement volontaire	518	0,6	1 732,82	3,03
Autres revenus nationaux	30 010	31,6	24 110,56	42,17
TOTAL	67 137	100	57 176,50	100,00

Les ressources mobilisées et utilisées par l'administration publique pour la mise en œuvre des stratégies de la lutte contre le paludisme proviennent principalement de l'Etat et des partenaires financiers avec respectivement 62,7% et 37,3% en 2018. (Cf. Annexe B, Tableau n° 1.)

4.4. Agents de financement des soins de santé

L'administration publique et les ménages constituent les principaux agents de financement des soins du paludisme avec respectivement 54,92% et 35,47% en 2018 contre 54,49% et 36,08% en 2017. Les fonds gérés par l'administration publique et venant de la contribution des ménages ont connu une baisse respective de 0,24% et de 0,8% en 2018 par rapport à 2017.

Tableau 17: Répartition des dépenses du paludisme par agent de financement en 2017 et 2018 (En millions de FCFA)

Agents de financement	2017		2018	
	Montant	%	Montant	%
Administrations publiques	36 582,20	54,49	31 400,88	54,92
Sociétés d'assurance	544,60	0,81	1665,07	2,91
Sociétés (hors sociétés d'assurances)	4 778,90	7,12	3 181,98	5,57
Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)	1 008,30	1,50	649,09	1,14
Ménages	24 222,70	36,08	20 279,48	35,47
DCS	67 136,80	100,00	57 176,50	100,00

Les paiements directs des ménages ont été utilisés essentiellement pour les soins curatifs (54,1%) et l'achat des médicaments (40,6%) en 2018. La même situation avait été observée en 2017. (Cf. Annexe B tableau 3).

4.5. Prestataires de services de santé

Les hôpitaux et les détaillants et prestataires de soins de santé ambulatoire sont les principaux utilisateurs des fonds dépensés dans le cadre de la lutte contre le paludisme avec respectivement 47,6% et 22,24% en 2018 contre 33,0% et 17,8% en 2017. Cependant, la part des prestataires de soins préventifs ont connu une baisse à 4,77% en 2018 contre 13,9% en 2017.

Tableau 18: Répartition des dépenses du paludisme par prestataires de soins de santé en 2017 et 2018 (En millions de FCFA)

Prestataires de soins de santé	2017		2018	
	Montant	%	Montant	%
Hôpitaux	22 153,18	33,00	27 209,22	47,59
Prestataires de soins de santé ambulatoire	11 947,57	17,80	12 715,97	22,24
Prestataires de services auxiliaires	629,39	0,94	671,99	1,18
Détaillants et autres prestataires de biens médicaux	15 935,59	23,74	9 043,63	15,82
Prestataires de soins préventifs	9 326,46	13,89	2 729,45	4,77
Prestataires de services administratifs et de financement du système de soins de santé	7 005,58	10,43	4 699,26	8,22
Prestataires de soins de santé non spécifiés (n.c.a.)	139,07	0,21	106,98	0,19
DCS	67 136,84	100,00	57 176,50	100,00

Les fonds de l'administration publique ont été plus orientés vers les hôpitaux (47,6%) et les structures de soins ambulatoires (32,8%) pour la prise en charge des cas et la mise en œuvre des soins préventifs en 2018. (Cf. Annexe B, tableau 2).

4.6. Fonctions des soins de santé

La part des dépenses des soins préventifs a connu une baisse de 2,45 points en 2018 passant de 22,71% en 2017 à 20,26% en 2018. Cependant, celle des soins curatifs a connu une hausse de 12,36 points, passant de 41,97% en 2017 à 54,33% en 2018. Cette hausse pourrait s'expliquer par les efforts de l'Etat et de ses partenaires pour assurer la prise en charge gratuite des cas du paludisme.

Tableau 19: dépenses du paludisme par Fonctions des soins de santé de 2017 et 2018 (En millions de FCFA)

Fonction de soins de santé	CS 2017		CS 2018	
	Montant	%	Montant	%
Soins curatifs	28 178,30	41,97	31 066,56	54,33
Services auxiliaires (non-spécifié par fonction)	629,3	0,94	671,99	1,18
Biens médicaux (non-spécifiés par fonction)	15 936,90	23,74	9 043,63	15,82
Soins préventifs	15 247,50	22,71	11 586,32	20,26
Gouvernance, administration du système de santé et des financements	7 005,50	10,43	4 699,26	8,22
Autres services de soins de santé non classés ailleurs (n.c.a.)	139,1	0,21	106,98	0,19
DCS	67 136,80	100,00	57 176,50	100,00

Les dépenses réalisées par les régimes de l'administration publique ont servi à assurer les soins curatifs et les soins préventifs respectivement à hauteur de 50,7% et de 34,0% en 2018. (Cf. Annexe B tableau 4).

4.7. Facteurs de prestation de soins de santé

L'acquisition des équipements et services utilisés pour la prise en charge des cas de paludisme ont constitué la part la plus importantes de dépenses en 2018 avec respectivement 74,00 % contre 72,37% en 2017. Cependant, la part des salaires payés au personnel a connu une baisse de 1,7 point par rapport à 2017 passant de 27,63% à 25,97% en 2018.

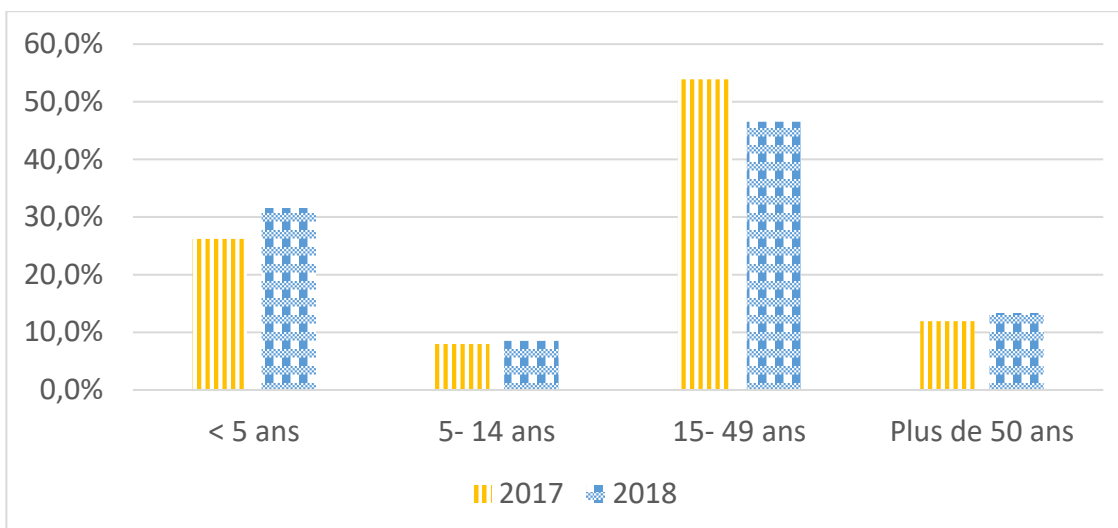
Tableau 20: Facteurs de prestation de soins de santé (FP) du paludisme en 2017 et 2018 (En millions de FCFA)

Facteurs de prestataire	2017		2018	
	Montant	%	Montant	%
Rémunération des employés	18 551	27,63	14 846,72	25,97
Equipements et services utilisés	48 586	72,37	42 310,99	74,00
DCS	67 137	100,00	57 176,50	100,00

Les fonds ayant servi à acquérir les équipements, les médicaments et autres intrants pour la prise en charge proviennent principalement des autres revenus nationaux (43,3%) et de l'administration publique (33,7%). (Cf. Annexe B tableau 5).

4.8 Part des dépenses du paludisme selon les tranches d'âge.

La part des dépenses orientée vers les populations de 15 à 49 ans a connu une baisse de 7,4 points par rapport à 2017, passant de 53,9% à 46,5% en 2018. Par contre, la part des dépenses chez les enfants de moins de 5 ans a connu une hausse de 5,4 points passant de 26,2% en 2017 à 31,6% en 2018. Il faut aussi rappeler que la politique de gratuité des soins est orientée vers les enfants des moins de 5 ans et les femmes en âge de procréer.



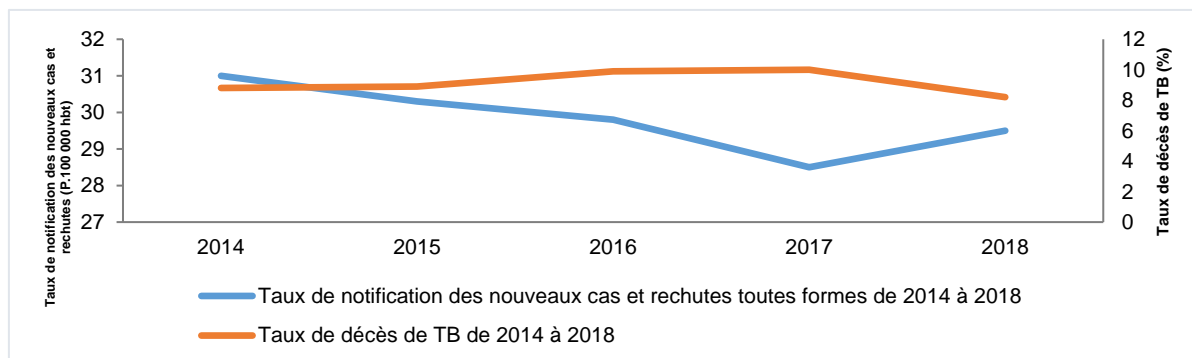
Graphique 7: Dépenses de la lutte contre le paludisme selon les tranches d'âge

En 2018, il ressort que 60,8% des dépenses du paludisme est orienté vers les femmes et 39,2% vers les hommes tant dans les tranches d'âge des moins de 5 ans que dans celle de 15 à 49 ans. (Cf. **Annexe B tableau 6**).

V. DEPENSES DE SANTE DE LA TUBERCULOSE

5.1 Aperçu sur la situation de la tuberculose

Le nombre de nouveaux cas et de rechutes de tuberculose toutes formes dépistées a connu une hausse de 6,6% passant de 5 602 cas en 2017 à 5 971 cas en 2018. Le taux de notification des nouveaux cas et de rechutes est passé de 28,5 cas pour 100 000 habitants en 2017 à 29,5 cas pour 100 000 habitants en 2018, soit une légère hausse de 1,0 point. Quant au taux de succès au traitement de la tuberculose, il est passé de 79,8% en 2017 à 78,9% en 2018, traduisant ainsi une contre-performance dans la prise en charge. Ces taux restent en deçà du seuil de 90% fixé par l’OMS. Entre 2017 et 2018, on note une tendance à la baisse du taux de décès de la tuberculose passant de 10,0% à 8,2%.



Graphique 8: Evolution du taux de notification des nouveaux & rechutes de tuberculose et le taux de décès de 2014 à 2018

Sources : Annuaires statistiques MS de 2014 à 2018

5.2. Volumes des dépenses de lutte contre la tuberculose

Le volume des dépenses en faveur de la lutte contre la tuberculose s’élève à 1,2 milliard de FCFA en 2018 contre 0,7 milliard de FCFA en 2017 soit une hausse de 73,9%.

5.3 Recettes des régimes de financement

Les transferts d’origine étrangère distribués par l’administration publique constituent la principale source de financement en faveur de la lutte contre la tuberculose en 2018 avec une part de 98,6%. Celle des flux des ressources qui passe par ce régime est en hausse de 29,3 points comparativement à 2017.

Tableau 21: Répartition des dépenses de la tuberculose par recettes des régimes de financement en 2017 et 2018 (En millions de FCFA)

Recette de régime de financement	CS 2017		CS 2018	
	Montant	%	Montant	%
Transferts issus des revenus nationaux de l'administration publique	217,3	30,6	17,3	1,4
Transferts d'origine étrangère distribués par l'administration publique	492,0	69,3	1222,1	98,6
Cotisations d'assurance sociale	0,1	0,0	0,0	0,0
Autres revenus nationaux n.c.a.	0,1	0,0	0,0	0,0
TOTAL	709,4	100,0	1239,4	100,0

5.4 Régimes de financement

Les fonds de lutte contre la tuberculose sont entièrement alloués par le régime de l’administration publique en 2018.

Tableau 22: Répartition des dépenses de la tuberculose par régimes de financement en 2017 et 2018 (En millions de FCFA)

Régimes de financements	CS 2017		CS 2018	
	Montant	%	Montant	%
Régimes de l'administration publique	709,4	99,9	1 239,4	100,0
Régimes volontaires de paiement privé des soins de santé	0,1	0,0	0,0	0,0
TOTAL	709,5	100,0	1 239,4	100,0

5.5. Prestataires de soins de santé

Les dépenses en faveur de la lutte contre la tuberculose ont été principalement exécutées par les prestataires de services administratifs et de financement du système de santé (43,2%) et les hôpitaux (42,8%). Comparativement à l'année précédente, la part des fonds dépensés par les hôpitaux a augmenté de 13,6 points passant de 29,2% en 2017 à 42,8% en 2018.

Tableau 23: Répartitions des dépenses de la tuberculose par prestataires de soins en 2017 et 2018 (En millions de FCFA)

Prestataires	CS 2017		CS 2018	
	Montant	%	Montant	%
Hôpitaux	207,0	29,2	530,6	42,8
Prestataires de soins de santé ambulatoire	95,5	13,5	163,6	13,2
Détaillants et autres prestataires de biens médicaux	0,1	0,0	0,0	0,0
Prestataires de soins préventifs	40,8	5,7	9,9	0,8
Prestataires de services administratifs et de financement du système de soins de santé	364,7	51,4	535,4	43,2
Prestataires de soins de santé non spécifiés (n.c.a.)	1,5	0,2	0,0	0,0
TOTAL	709,4	100,0	1239,4	100,0

Pour ce qui concerne le volume des dépenses exécutées par les prestataires de services administratifs et de financement du système de santé, 88,9% est consacré à l'achat des biens non sanitaires et 10,8% pour la rémunération des employés. (Annexe C tableau 1)

5.6. Fonctions des soins de santé

En 2018, les dépenses en faveur de la lutte contre la tuberculose ont été orientées vers les trois fonctions de soins que sont les soins curatifs (52,1%), la gouvernance du système de santé (43,2%) et les soins préventifs (4,7%). Comparativement à l'année précédente, la part des dépenses consacrées aux soins curatifs a connu une hausse importante passant de 21,9% en 2017 à 52,1% en 2018.

Tableau 24: Répartition des dépenses de la tuberculose par fonctions de soins de santé en 2017 et 2018 (En millions de FCFA)

Fonction de soins de santé	CS 2017		CS 2018	
	Montant	%	Montant	%
Soins curatifs	155,6	21,9	645,9	52,1
Biens médicaux (non-spécifiés par fonction)	0,1	0,0		0,0
Soins préventifs	187,6	26,4	58,2	4,7
Gouvernance, administration du système de santé et des financements	364,7	51,4	535,4	43,2
Autres services de soins de santé non classés ailleurs (n.c.a.)	1,5	0,2	0,0	0,0
TOTAL	709,4	100,0	1239,4	100,0

Les dépenses en soins curatifs de la tuberculose sont essentiellement orientées vers l'achat des antituberculeux (72,2%). (Annexe C tableau 2)

VI. DEPENSES DE SANTE DU VIH/SIDA

6.1. Aperçu sur la situation du VIH / Sida au Burkina Faso

Selon les données ONUSIDA, la prévalence de l'infection à VIH dans la population adulte du Burkina Faso connaît une baisse au fil des années. En population générale (15-49 ans) elle était estimée à 0,7% en fin 2018. Selon ce même rapport, le nombre de PVVIH au Burkina Faso est estimé à 96 000 dont 53 000 femmes de 15 ans et plus.

Cette prévalence classe le pays parmi ceux à épidémie mixte, avec des poches de concentration au sein de certains groupes spécifiques qui montrent des prévalences beaucoup plus élevées (TS, HSH, détenus, personnes handicapées, UD, ...). Les données issues des études de 2017 et relatives à ces groupes avaient donné les prévalences suivantes :

- Travailleuses du sexe (TS) : 5,4% ;
- Hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes (HSH) : 1,9% ;
- Détenus : 2,2% ;
- Personnes handicapées (PH) : 4,6% ;
- Usagers de drogue (UD) : 1,0%
- Personnel de soins : 1,9%.

Ces données appellent à des actions fortes en direction de ces groupes qui peuvent constituer les principaux foyers à partir desquels l'épidémie peut resurgir.

En rapport avec l'objectif « 90-90-90 », on estimait au Burkina Faso à partir du Spectrum, en fin 2018 que :

- 70,0% des PVVIH connaissaient leur statut sérologique ;
- 88,2% des PVVIH connaissant leur statut sérologique étaient sous traitement ARV ;
- 25,3% des PVVIH sous traitement avaient enregistré une charge virale indétectable.

6.2. Volumes des dépenses de lutte contre le VIH, le Sida et les IST

En 2018, les ressources dépensées en faveur de la lutte contre le VIH, le Sida et les IST sont évaluées à 21,93 milliards de FCFA contre 20,54 milliards en 2017. Cette hausse de 6,72% s'explique essentiellement par la volonté affichée du pays d'atteindre les objectifs « 90-90-90 » de l'ONUSIDA d'ici à 2020, notamment celui relatif à la connaissance du statut sérologique à travers la réalisation de campagnes de dépistage orientées vers les cibles prioritaires (TS, HSH, détenus, orpailleurs, personnes handicapées, etc.) à travers les stratégies de l'index testing.

6.3. Recettes des régimes de financement

A l'instar de l'année précédente, les principaux mécanismes de contribution spécifiques permettant l'augmentation des fonds des régimes de financement sont : les transferts d'origine étrangère distribués par l'administration publique (46,12%) et les revenus de l'administration publique (37,34%). Cependant, la dépendance de la réponse nationale au VIH vis-à-vis des financements extérieurs s'est dégradée. En effet, la contribution des financements extérieurs à la lutte contre le VIH, le Sida et les IST est passée de 46,53% en 2017 à 52,55% en 2018.

Tableau 25 : Répartition des dépenses du VIH/SIDA par recettes des régimes de financement en 2016 et 2018 (En millions de FCFA7

Recettes des régimes de financement	2017		2018	
	Dépenses	%	Dépenses	%
Transferts issus des revenus nationaux de l'administration publique (alloués à la santé)	9 182	44,69	8 189	37,34
Transferts d'origine étrangère distribués par l'administration publique	9 560	46,53	10 116	46,12
Cotisations d'assurance sociale	0	0,00		0,00
Prépaiement volontaire	30	0,15		0,00
Autres revenus nationaux	1 774	8,63	2 219	10,12
Transferts directs étrangers	0	0,00	1 409	6,43
TOTAL	20 546	100,00	21 934	100,00

La majeure partie des financements (83,46% de dépenses en 2018) ont transité par l'administration publiques pour assurer la lutte contre le VIH auprès des structures d'exécution. Les unités institutionnelles qui ont permis de fournir ces revenus sont : le reste du monde (58,62%), l'administration publique (37,34%), les entreprises (3,27%) et les ISBLSM (0,77%). (Annexe D Tableau 1)

6.4. Régimes de financement

Les principaux dispositifs de financement par lesquels les populations ont obtenu les services de santé sont : les régimes de l'administration publique et régimes contributifs obligatoires de financement de la santé liés au VIH (83,46%) et les régimes volontaires de paiement privé des soins de santé (16,56%) comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Tableau 26 : Répartition des dépenses du VIH/SIDA par régimes de financement en 2017 et 2018 (En millions de FCFA)

Régimes de financement	2017		2018	
	Dépenses	%	Dépenses	%
Régimes de l'administration publique et régimes contributifs obligatoires de financement de la santé	18 742	91,22	18 305	83,46
Régimes volontaires de paiement privé des soins de santé	1 282	6,24	3 628	16,54
Paiement direct des ménages	522	2,54	0	0,00
TOTAL	20 546	100,00	21 934	100,00

Le régime de l'administration publique a été géré par le SP/CNL-IST à hauteur 52,8% et le ministère de la santé à hauteur de 47,2%. Quant aux fonds collectés via les régimes volontaires de paiement privé des soins de santé, ils ont été gérés par les ONG (80,24%) et les entreprises (19,76%). (Annexe D Tableau 2)

6.5. Prestataires de soins de santé

Les principaux prestataires des biens et services médicaux en 2018 sont : les prestataires de soins de santé ambulatoire (34,91%), les prestataires de services administratifs et de financement du système de soins de santé (24,56%), les Hôpitaux (22,37%) et les prestataires de soins préventifs (16,78%). La hausse de la part contributive des prestataires de services administratifs et de financement du système de soins de santé s'explique essentiellement par le processus de renforcement des structures de lutte contre le VIH, le Sida et les IST au niveau régional. En effet, ce processus a permis de finaliser la construction et l'équipement des antennes régionales.

Tableau 27: Répartition des dépenses du VIH/SIDA par prestataires de soins de santé 2017 et 2018 (En millions de FCFA)

Prestataires de soins de santé	2017		2018	
	Dépenses	%	Dépenses	%
Hôpitaux	734,90	3,58	4907,39	22,37
Prestataires de soins de santé ambulatoire	13 290,50	64,69	7 657,83	34,91
Prestataires de services auxiliaires	33,5	0,16	0	0,00
Détaillants et autres prestataires de biens médicaux	473,6	2,31	301,19	1,37
Prestataires de soins préventifs	3 372,90	16,42	3 681,34	16,78
Prestataires de services administratifs et de financement du système de soins de santé	2 639,60	12,85	5 386,19	24,56
Prestataires de soins de santé non spécifiés	0,8	0,00	0	0,00
TOTAL	20 545,80	100,00	21 933,94	100,00

Les ressources mobilisées par les agents de financement de l'administration publique ont été affectées prioritairement aux prestataires de soins de santé ambulatoire (41,83%), aux prestataires de services administratifs (29,42%), et aux Hôpitaux (24,79%). (Annexe D Tableau 3). Les ressources mises à la disposition des différents prestataires ont servi à l'acquisition d'équipement et services (67,90%) et à la rémunération des employés (32,10%). (Annexe D Tableau 4)

6.6 Fonctions des soins de santé

Les principales fonctions de soins dans le cadre de la lutte contre le VIH, le Sida et les IST sont les soins curatifs (54,09%), la gouvernance du système de santé (24,56%), et les soins préventifs et promotionnels (19,98%).

Tableau 28: Répartition des dépenses du VIH/SIDA par fonctions de soins en 2017 et 2018 (En millions de FCFA)

Fonctions des soins de santé	2017		2018	
	Dépenses	%	Dépenses	%
Soins curatifs	13 975,00	68,02	11 863,45	54,09
Services auxiliaires (non-spécifié par fonction)	33,5	0,16	0	0,00
Biens médicaux (non-spécifiés par fonction)	473,6	2,31	301,19	1,37
Soins préventifs et promotionnels	3 423,40	16,66	4 383,11	19,98
Gouvernance, administration du système de santé et des financements	2 639,60	12,85	5 386,19	24,56
Autres services de soins de santé non classés ailleurs	0,8	0,00	0	0,00
TOTAL	20 545,80	100,00	21 933,94	100,00

Les dépenses des soins curatifs ont été gérées par l'administration publique (97,2%) et par les sociétés hors sociétés d'assurance (2,85%). Par contre les ressources dépensées au profit des soins préventifs et promotionnels ont été gérées par les ONG (66,43%), l'administration publique (31,80%) et les sociétés hors sociétés d'assurance (1,77%). (Annexe D tableau 5)

VII. DEPENSES DE LA SANTE DE LA REPRODUCTION

7.1 Aperçu sur la situation de la SR

Selon l'EMDS 2015, l'indice synthétique de fécondité est de 5,4 enfants par femme¹⁰. Les taux de mortalité maternelles (330 décès pour 100 000 naissances vivantes), néonatales (42,7‰) et infanto-juvénile (81,6 ‰) restent encore élevées et préoccupantes dans le pays. La prévalence contraceptive moderne reste faible (26,4%)¹¹ par rapport à l'objectif national (32% en 2020).

Afin d'améliorer la santé de la mère et de l'enfant, le pays s'est engagé à offrir des services de santé de la reproduction de qualité à la population à travers plusieurs projets et programmes dont la PF, la MMR, la PTME, la PCIME, la surveillance nutritionnelle. Dans cette dynamique, des mesures de renforcement de la PF ont été entreprises afin de garantir la disponibilité des produits et l'offre de services de qualité dans les formations sanitaires. Ainsi, la PF a été repositionnée comme action prioritaire du PNDS 2011-2020. Les efforts conjugués devraient permettre d'atteindre des objectifs en matière de planification familiale.

7.2. Volume des financements des dépenses de la SR

Le volume de financement de la Santé de la reproduction (SR) en 2018 s'établit à 69,43 milliards de FCFA contre 71,62 milliards en 2017 soit une baisse de 3,1%.

7.3 Recettes des régimes de financement des dépenses sur le SR

Le financement de la SR provient principalement des revenus nationaux de l'administration publique (63,8%), des autres revenus nationaux (19,3%) et des transferts directs étrangers (13,4%). Comparativement à l'exercice passé, la part des transferts issus des revenus nationaux de l'administration publique et celles des autres revenus nationaux ont connu une baisse au profit des transferts d'origine étrangère distribués par l'administration publique.

Tableau 29: Répartition des dépenses de la SR par recettes de régimes de financement en 2017 et 2018 (En millions de FCFA)

Recettes de régimes de financement	CS 2017		CS 2018	
	Montant	%	Montant	%
Transferts issus des revenus nationaux de l'administration publique	48 480	67,7	44 318	63,8
Transferts d'origine étrangère distribués par l'administration publique	3 028	4,2	9 282	13,4
Cotisations d'assurance sociale	6	0	0	0
Prépaiement volontaire	463	0,6	0	0
Autres revenus nationaux	16 360	22,8	13 593	19,6
Transferts directs étrangers	3 279	4,6	2 235	3,2
TOTAL	71 616	100	69 428	100

Les régimes de l'administration publique et les régimes contributifs obligatoires sont principalement alimentés par les transferts issus des revenus de l'administration publique à hauteur de 82,7%. Le régime des paiements directs des ménages est entièrement financé par les autres revenus nationaux. (Cf. Annexe E tableau 1).

¹⁰ EMDS 2015

¹¹ PMA 2020 NOVEMBRE 2017 - JANVIER 2018 (VAGUE 5)

7.4 Régimes de financement des dépenses sur la SR

Les régimes de l'administration publique constituent le principal régime de financement de la santé en 2018. Leur poids est passé de 71,9% en 2017 à 77,2% en 2018 soit une hausse de 5,3 points. Ils sont suivis par le régime des paiements directs des ménages dont le poids (13,8%) est resté quasi-stable par rapport à l'exercice précédent (14,9%).

Tableau 30: Situation des dépenses de la SR par régimes de financement en 2017 et 2018 (En millions de FCFA)

Régimes de financement	CS 2017		CS 2018	
	Montant	%	Montant	%
Régimes de l'administration publique et régimes contributifs obligatoires de financement de la santé	51 515	71,9	53 599,44	77,2
Régimes volontaires de paiement privé des soins de santé	9 430	13,2	6 245,57	9,0
Paiement direct des ménages	10 672	14,9	9 582,82	13,8
TOTAL	71 616	100	69 428	100

7.5 Agents de financement de la SR

Les fonds destinés aux dépenses de la santé de la reproduction sont principalement gérés par les administrations publiques (77,2%) et les ménages (13,8%). Ces proportions étaient respectivement de 71,9% et de 14,9% en 2017. Les ressources gérées par les ONG/Associations ont connu une baisse en termes de poids (1,1 point) et de volume (30,3%) entre 2017 et 2018.

Tableau 31: Situation des dépenses de la SR par régimes de financement en 2017 et 2018 (En millions de FCFA)

Agents de financement	CS 2017		CS2018	
	Montant	%	Montant	%
Administrations publiques	51 515	71,9	53 599	77,2
Sociétés d'assurance	463	0,6	0	0
Sociétés (hors sociétés d'assurances)	105	0,1	70	0,1
Institutions sans but lucratif au service des ménages	8 862	12,4	6 176	8,9
Ménages	10 672	14,9	9 583	13,8
TOTAL	71 616	100	69 428	100

Les fonds gérés par les administrations publiques ont été essentiellement orientés vers les prestataires de soins de santé ambulatoire (36,9%), les prestataires de services administratifs du système de santé (30,3%) et les hôpitaux (28,3%). (Cf. Annexe E tableau 3).

7.6 Prestataires de service de la SR

Les prestataires de soins de santé ambulatoires demeurent les principaux prestataires de services de la SR avec un poids de 32,0% en 2018 contre 36,6% en 2017. La part des dépenses réalisées par les hôpitaux et celle des dépenses réalisées par les prestataires de soins préventifs sont en baisse respectivement de 5,8 points et de 4,2 points entre 2017 et 2018.

Tableau 32: Répartition des dépenses de la SR par prestataires de soins de santé en 2017 et 2018 (En millions de FCFA)

Prestataires	CS 2017		CS 2018	
	Montant	%	Montant	%

Hôpitaux	23 098	32,3	18 423	26,5
Prestataires de soins de santé ambulatoire	26 222	36,6	22 233	32,0
Prestataires de services auxiliaires	490	0,7	368	0,5
Détaillants et autres prestataires de biens médicaux	5 495	7,7	4 541	6,5
Prestataires de soins préventifs	10 818	15,1	7 545	10,9
Prestataires de services administratifs et de financement du système de soins de santé	5 358	7,5	16 259	23,4
Autres prestataires de soins de santé	135	0,2	59	0,1
TOTAL	71 616	100	69 428	100

Les dépenses en santé de la SR dans les hôpitaux et chez les prestataires de soins de santé ambulatoire ont été essentiellement orientées vers les soins curatifs respectivement à 96,6% et 82,7% en 2018. (Cf. Annexe E tableau 4).

7.7 Fonctions de soins de la SR

Les soins curatifs constituent la principale fonction de soins de la SR avec une part de 50,0% en 2018 contre 61,4% en 2017. Il ressort de l'analyse, une hausse importante des dépenses de la gouvernance et de l'administration du système de santé et des financements.

Tableau 33: Répartition des dépenses de la SR par fonctions de soins de santé en 2017 et 2018 (En millions de FCFA)

Fonctions des soins	CS 2017		CS 2018	
	Montant	%	Montant	%
Soins curatifs	44 002	61,4	34 705	50,0
Services auxiliaires (non-spécifié par	490	0,7	368	0,5
Biens médicaux (non-spécifiés par fonction)	5 495	7,7	4 541	6,5
Soins préventifs	16 137	22,5	13 496	19,4
Gouvernance, administration du système de santé et des financements	5 358	7,5	16 259	23,4
Autres services de soins de santé non classés ailleurs	135	0,2	59	0,1
TOTAL	71 616	100	69 428	100

Les services de soins et les produits pharmaceutiques sont les principales ressources utilisées pour la production des soins curatifs (89,1%) et des soins préventifs et promotionnels (70,6%). (Cf. Annexe E tableau 5)

VIII. Dépense dans le domaine de Planification familiale

D'un point de vue démographique, l'indice synthétique de fécondité (ISF) demeure élevé (5,4 enfants par femmes en 2015¹²). Si la tendance de l'accroissement naturel se poursuit (3,1%), le pays comptera plus de 30 millions d'habitants à l'horizon 2030. C'est pour répondre aux besoins de base que des stratégies de contrôle de l'accroissement de la population dont la maîtrise de la natalité sont mises en œuvre. D'où la promotion de la planification familiale (PF) qui est en occurrence une des stratégies qui permet d'agir de manière déterminante sur l'évolution démographique. La planification familiale (PF) est l'une des priorités traduites dans la politique nationale de santé et le nouveau référentiel, le PNDES.

Les objectifs fixés par le PNDES en matière de PF sont entre autres : le passage de l'ISF de 5,4 enfants en 2015 à 4,7 en 2020 ; l'accompagnement du Ministère de la santé dans l'élaboration du plan national d'accélération de la planification familiale (PNAPF) 2017-2020 dont l'objectif est l'accroissement du taux de la prévalence contraceptive moderne chez les femmes en union de 22,5%¹³ en 2015 à 32% en 2020. Cependant, la réflexion sur l'amélioration de l'accessibilité financière de la PF reste d'actualité.

8.1 Sources de financement

Les dépenses de la prise en charge de la planification familiale sont estimées à 9,3 milliards de FCFA en 2018 contre 7,9 milliards de FCFA en 2017 soient une hausse de 17,2%. Tout comme l'année précédente, les fonds extérieurs constituent la principale source de financement de la PF avec une part de 60,0%. La part de l'administration publique a connu une hausse de 17 points en 2017 et 2018.

Tableau 34: Situation des dépenses de la PF par sources de financement en 2017 et 2018 (En millions de FCFA)

Unités institutionnelles fournissant des Revenus aux régimes de financement	2017		2018	
	Montant	%	Montant	%
Administration publique	500,0	6,0	2 181,3	23,0
Ménages	239,2	3,0	555,3	6,0
ISBLSM	345,9	4,0	991,0	11,0
Reste du monde	6 839,4	86,0	5 559,0	60,0
TOTAL	7 924,6	100	9 286,6	100

Les financements du reste du monde sont essentiellement utilisés pour l'achat des produits contraceptifs (36,6%) et la rémunération des employés (29,6%). (Cf. Annexe E tableau 6)

¹² EMDS 2015

¹³ EMDS 2015

8.3 Prestataires de soins

Les prestataires de soins préventifs et de soins de santé ambulatoires ont toujours été les principaux prestataires de soins de la PF. En effet, 2018 la part de ces prestataires était respectivement 70,0% et 18,0%.

Tableau 35: Répartition des dépenses de la PF par prestataire de soins de santé en 2017 et 2018 (En millions de FCFA)

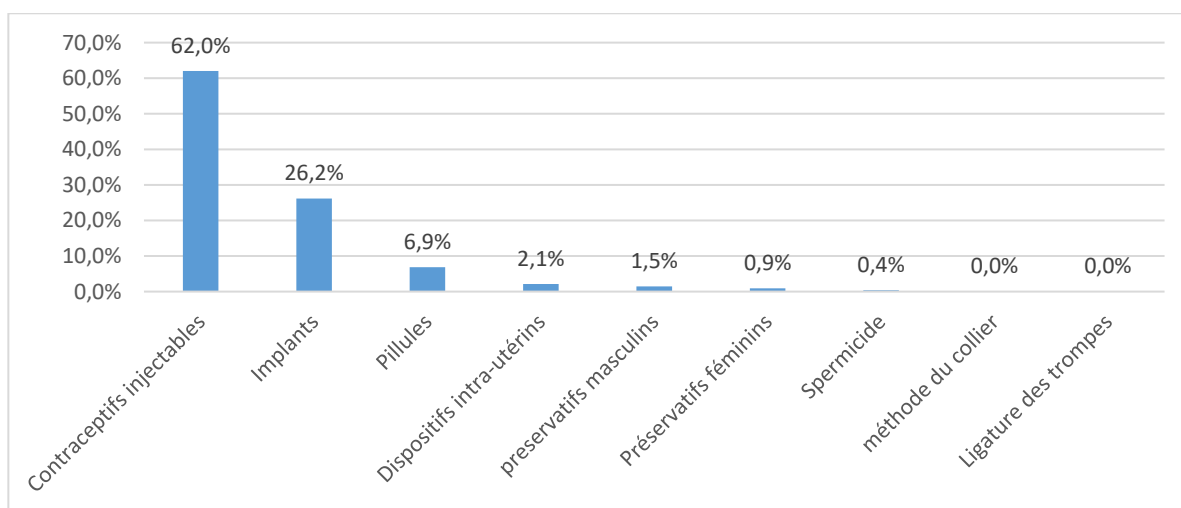
Prestataires de soins	2017		2018	
	Montant	%	Montant	%
Hôpitaux	315,0	4,0	590,3	6,4
Prestataires de soins de santé ambulatoire	568,0	7,0	1 695,8	18,3
Prestataires de soins préventifs	6 717,0	85,0	6 487,1	70,0
Prestataires de services administratifs et de financement du système de soins de santé	325,0	4,0	205,9	2,2
TOTAL	7 925,0	100,0	9 286,6	100,0

La plus grande part des dépenses des prestataires de soins préventifs dans la cadre de la contraception a été orientée vers les équipements, bien et services soit 77,7% et 22,3% de ces dépenses vers la rémunération des employés. (Cf. Annexe E Tableau 7).

8.2 Facteurs de prestation

Les principaux facteurs qui interviennent le plus dans la mise en œuvre des activités de la planification familiale sont constitués par et les produits contraceptifs (77,0%) et la rémunération des employés (23,0%). La part de la dépense relative à l'acquisition des produits contraceptifs s'élève à 3,5 milliards de FCFA et plus de la moitié de cette dépense revient aux produits injectables soit 62,0%.

Tableau x : Les proportions des différents produits contraceptifs en 2018



Graphique 9: Répartition des dépenses de la PF par type de produits contraceptifs en 2018

8.4 Fonction des soins

La principale fonction dans l'offre de service de la PF est la prévention avec 86,6%, en baisse de 4,4 points comparativement à 2017. La part des soins curatifs a connu une baisse de 2,9 points tandis que celle de la gouvernance du système de santé a enregistré une baisse de 1,8 points entre 2017 et 2018.

Graphique 10: Répartition des dépenses de la PF par fonctions de soins de santé en 2017 et 2018 (En millions de FCFA)

Fonctions des soins	2017		2018	
	Montant	%	Montant	%
Soins curatifs	359,0	5,0	733,54	7,9
Soins préventifs	7 240,0	91,0	8039,64	86,6
Gouvernance, administration du système de santé et des	325,0	4,0	205,85	2,2
TOTAL	7 925,0	100	9 286,6	100

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'exercice des comptes de la santé a mobilisé d'importantes ressources humaines, financières et matérielles. Cependant, il a permis de disposer d'indicateurs pertinents pour orienter la politique du financement de la santé. Cette étude a permis de déterminer le poids de l'ensemble des acteurs (publics, privés et bailleurs) du système de santé dans la mobilisation et l'utilisation des ressources destinées à la santé ainsi que l'ensemble des flux financiers existant entre ces différents acteurs. En plus, les comptes ont permis de mesurer l'effort fourni par les différents prestataires aussi bien publics que privés dans la fourniture des services nécessaires à la santé des populations.

L'exécution de cet exercice étant le quatorzième du genre, a montré toute l'importance de disposer d'informations sur les flux financiers qui permettront une évaluation précise du financement des projets et programmes de santé surtout, dans le contexte actuelle de la mise en œuvre de la gratuité ciblée des soins de santé et de l'implémentation de la couverture sanitaire universelle.

Au-delà des enseignements de ce rapport sur le financement global de notre système de santé, des analyses sont faites sur les maladies spécifiques utiles au diagnostic et à la formulation de politique pour une amélioration du système de santé. Ainsi, la dépense totale de santé a connu une baisse de 10% qui est imputable à celle de la Dépense courante de santé (DCS) estimée à 11%. La baisse de la DCS est imputable essentiellement au faible taux d'exécution budgétaire (78%) et à la faible mobilisation des ressources extérieures en 2018.

L'analyse du financement des maladies spécifiques a porté sur le paludisme, la tuberculose, le VIH/SIDA et la santé de la reproduction. Les estimations des dépenses de ces maladies/domaines font ressortir les principales informations suivantes : une hausse relative des dépenses liées au VIH et au Sida (6,7%), des dépenses de la tuberculose (73,9%). Cependant les dépenses de la lutte contre le paludisme et à la santé de la reproduction ont connu une baisse respectivement de 14,8% et 3,1% entre 2017 et 2018. Quant aux dépenses liées à la prise en charge de la contraception, elles présentent une hausse relative de 17,2% par rapport à 2017.

Cependant, toutes ces dépenses sont fortement marquées par les financements extérieurs dont la contribution varie respectivement de 20,8 % pour la SR à 98,6% pour la tuberculose. **La mise en place des stratégies innovantes de mobilisation de ressources domestiques et le plaidoyer permanent pour la mobilisation supplémentaire des ressources auprès de l'Etat, permettent de garantir la pérennité du financement pour la lutte contre ces maladies.**

L'analyse des dépenses des ménages fait ressortir une hausse de la part des paiements directs des ménages (35,8%) dans la DCS de 4,1 points entre 2017 et 2018. Cette part reste toujours élevée malgré les efforts consentis par l'Etat et ses partenaires dans la mise en œuvre de la gratuité ciblée des soins de santé dans un contexte où la dépense de santé par habitant est estimée à 41,8 USD pour une norme de 112 USD. Cette analyse milite en faveur de **l'opérationnalisation de l'assurance maladie universelle afin d'améliorer davantage l'accès aux soins des populations et de réduire les risques financiers associés, avec un accent particulier pour les populations pauvres et vulnérables.**

BIBLIOGRAPHIE

1. MS-BF_Plan DeTransformation_MinistereSanteBf_Meda N_09 Août 2017
2. Ministère de la santé, Rapports des Comptes de la Santé de 2011 à 2017
3. Nomenclature des activités du plan national de développement sanitaire 2016-2020, (Phase 2), Mai 2017
4. OMS, Système des Comptes de la Santé (SHA), 2011, version abrégée, juin 2012
5. Rapport final, analyse initiale de situation de la santé maternelle néonatale et infantile (SMNI) dans le cadre des fonds français, Muskoka, Burkina Faso, décembre 2012
6. Ministère de la santé, Politique nationale de santé (PNS), 2011-2020
7. Ministère de la santé, Plan national de développement sanitaire (PNDS), 2016-2020
8. Ministère de la santé, Bilan des plans d'action 2018 du Ministère de la santé
9. Ministère de la santé, Annuaires statistiques du Ministère de la Santé 2013, à 2018
10. Rapport annuel d'activités 2017 du programme d'appui au développement sanitaire
11. Plan national multisectoriel de lutte contre le VIH, le Sida et les IST (PNM) 2016, Juin 2017
1. INSD, Rapport sur l'Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages, EICVM 2009-2010
2. Enquête nationale sur les dépenses individuelles de santé au Burkina Faso, ENDIS 2009
3. INSD, Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014 ; Profil de pauvreté et d'inégalités au Burkina Faso ;(Nov 2015)
4. INSD, Enquête module démographique et santé (EMDS), 2015
5. ONUSIDA, Country factsheets, BURKINA FASO, 2018
6. Ministère de la santé, Plan national de relance de la planification familiale 2013 – 2015
7. Ministère de la santé, Plan stratégique de sécurisation des produits de la sante de la reproduction 2009-2015
8. <http://apps.who.int/nha/database>
9. <https://www.banquemondiale.org>
10. <https://www.populationdata.net>

EQUIPE D'ELABORATION

NOM ET PRENOM (S)	STRUCTURES	E-mail
Dr Estelle Edith DABIRE/DEMBELE	DGESS	dabiree@yahoo.fr
Dr OUANGARE Assane	DSS/DGESS	assaneouangare@yahoo.fr
Dr TRAORE Soumaïla	DSS/DGESS	traoresoumaila83@gmail.com
NASSA T. Simon	DSS/DGESS	simonnassa@yahoo.fr
DOUAMBA J.O. Edouard	INSD	doambafr@yahoo.fr
OUEDRAOGO Dominique	DSS/DGESS	ouedominique@gmail.com
AKOTIONGA Edouard	DFP/DGESS	eakotionga@yahoo.fr
Mme KOURAOGO/OUBDA Roseline	DSS/DGESS	roseline_j@yahoo.fr
ILBOUDO Fulbert	DSS/DGESS	ilful@yahoo.fr
Mme BATIONO/BARRY Aïssétou	DSS/DGESS	bar_ais@yahoo.fr
SEDGO Pascal	DPPO/DGESS	sedgoguemisson@yahoo.fr
OUATTARA Koadio	DSEC/DGESS	gomassa2000@yahoo.fr
BAMBARA Paul	SP/CNLS-IST	Bambarap2000@yahoo.fr
KABRE Issaka Sana	DAF/MS	kabresana@yahoo.fr
BOUGMA Thimoté	Personne resource	bougmathimote@gmail.com
ASSISTANCE TECHNIQUE		
Dr COULIBALY Seydou	OMS/IST-WA	coulibalyse@who.int
Dr ZAMPALIGRE Fatimata	OMS BURKINA	zampaligref@who.int
Dr PEKELE, Minzah	OMS BURKINA	pekelem@who.int
Dr TOURE Hapsatou	OMS/HQ Genève	hapsat@who.int

ANNEXES

Annexe A Tableau 1 : Dépenses en soins de santé en 2018 par régime de financement et par recettes de régimes de financement

Recettes des régimes de financement des soins de santé		FS.1	FS.2	FS.5	FS.6	FS.7	Tous FS
<i>CFA Francs (XOF), Million</i>		Transferts issus des revenus nationaux de l'administration	Transferts d'origine étrangère distribués par l'administration	Prépaiement volontaire	Autres revenus nationaux n.c.a.	Transferts directs étrangers	
Régimes de financement							
HF.1	Régimes de l'administration publique et régimes contributifs obligatoires de financement de la santé	187 600,31	58 361,65				245 961,96
HF.2	Régimes volontaire de paiement privé des soins de santé			8 302,91	25 468,31	3 644,66	37 415,88
HF.3	Paiement direct des ménages				158 295,85		158 295,85
Tous HF		187 600,31	58 361,65	8 302,91	183 764,16	3 644,66	441 673,70

Annexe A Tableau 2 : Dépenses en soins de santé en 2018 par agent de financement et par régimes de financement

Agents de financement <i>CFA Francs (XOF), Million</i>		FA.1 Administrations publiques	FA.2 Sociétés d'assurance	FA.3 Sociétés (hors sociétés d'assurances)	FA.4 Institutions sans but lucratif au service des	FA.5 Ménages	Tous FA
Régimes de financement							
HF.1	Régimes de l'administration publique et régimes contributifs obligatoires de financement de la santé	245 961,96					245 961,96
HF.2	Régimes volontaire de paiement privé des soins de santé	324,64	7 978,27	13 901,12	15 211,85		37 415,88
HF.3	Paiement direct des ménages					158 295,85	158 295,85
Tous HF		246 286,60	7 978,27	13 901,12	15 211,85	158 295,85	441 673,70

Annexe A Tableau 3 : Répartitions des dépenses par agent de financement et par prestataires des services de santé

Prestataires de soins de santé		HP.1	HP.3	HP.4	HP.5	HP.6	HP.7	HP.9	HP.nec	Tous HP
<i>CFA Francs (XOF), Million</i>		Hôpitaux	Prestataires de soins de santé ambulatoire	Prestataires de services auxiliaires	Détaillants et autres prestataires de biens médicaux	Prestataires de soins préventifs	Prestataires de services administratifs et de	Reste du monde	Prestataires de soins de santé non	
Agents de financement										
FA.1	Administrations publiques	78 099,87	77 483,13	20,59	60,66	43 276,12	45 638,62	946,76	760,85	246 286,60
FA.2	Sociétés d'assurance	4 627,40			3 350,87					7 978,27
FA.3	Sociétés (hors sociétés d'assurances) (part de HF.RI.1.2)	12 589,10			667,95	476,00		168,07		13 901,12
FA.4	Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)		996,19			14 215,66				15 211,85
FA.5	Ménages	53 820,59	18 995,50	7 914,79	77 564,97					158 295,85
Tous FA		149 136,97	97 474,82	7 935,38	81 644,45	57 967,77	45 638,62	1 114,83	760,85	441 673,70

Annexe A Tableau 4 : Répartitions des dépenses des prestataires des services de santé par Facteurs de prestation

Facteurs de prestation de soins de santé		FP.1	FP.3	FP.5	Tous FP
<i>CFA Francs (XOF), Million</i>					
Prestataires de soins de santé		Rémunération des employés	Equipements et services utilisés	Autres rubriques de dépenses en	
HP.1	Hôpitaux	32 729,31	116 407,65		149 136,97
HP.3	Prestataires de soins de santé ambulatoire	27 317,05	70 157,78		97 474,82
HP.4	Prestataires de services auxiliaires		7 935,38		7 935,38
HP.5	Détaillants et autres prestataires de biens médicaux		81 644,45		81 644,45
HP.6	Prestataires de soins préventifs	21 030,94	36 936,83		57 967,77
HP.7	Prestataires de services administratifs et de financement du système de soins de santé	19 394,99	26 099,96	143,67	45 638,62
HP.9	Reste du monde	32,98	1 081,85		1 114,83
HP.nec	Prestataires de soins de santé non spécifiés (n.c.a.)	760,85			760,85
Tous HP		101 266,12	340 263,90	143,67	441 673,70

Annexe A Tableau 5 : Répartitions des dépenses courantes de santé des prestataires selon le statut public-privé en 2017 et 2018 (En millions de FCFA)

Prestataires de soins de santé		CS 2017		CS 2018	
		Dépense	%	Dépense	%
Hôpitaux	HP.1	146 027,92		149 136,97	
Hôpitaux généraux	HP.1.1	144 499,65		148 089,04	
Hôpitaux généraux publics	HP.1.1.1	114 276,00	79,1	122 288,93	82,6
Hôpitaux généraux privés	HP.1.1.2	30 223,65	20,9	25 800,11	17,4
Prestataires de soins de santé ambulatoire	HP.3	114 323,06		97 474,82	
Prestataires de services auxiliaires	HP.4	7 862,05		7 935,38	
Pharmacies	HP.5.1	65 161,44		59 600,60	
Pharmacie privée	HP.5.1.1	61 793,32	95	56 519,92	95
Pharmacie publique	HP.5.1.2	3 368,11	5	3 080,68	5
Détaillants et autres prestataires de biens médicaux	HP.5.2	19 157,88		22 043,85	
Prestataires de soins préventifs	HP.6	60 057,77		57 967,77	
Prestataires de services administratifs et de financement du système de soins de santé	HP.7	81 003,64		45 638,62	
Reste du monde	HP.9	1 416,74		1 168,07	
Prestataires de soins de santé non spécifiés (n.c.a.)	HP.nec	1 081,43		760,85	
DCS		496 091,94		441 726,94	

Annexe A Tableau 6 : Répartitions des dépenses des fonctions de soins de santé par prestataires

Prestataires de soins de santé		HP.1	HP.3	HP.4	HP.5	HP.6	HP.7	HP.9	HP.nec	Tous HP
<i>CFA Francs (XOF), Million</i>		Hôpitaux	Prestataires de soins de santé ambulatoire	Prestataires de services auxiliaires	Détaillants et autres prestataires de biens médicaux	Prestataires de soins préventifs	Prestataires de services administratifs et de	Reste du monde	Prestataires de soins de santé non	
HC.1	Soins curatifs	138 556,83	76 951,98					1 114,83		216 623,63
HC.2	Soins de réadaptation		8,47							8,47
HC.4	Services auxiliaires (non-spécifié par fonction)			7 935,38						7 935,38
HC.5	Biens médicaux (non-spécifiés par fonction)				81 644,45					81 644,45
HC.6	Soins préventifs et promotionnels	10 580,14	20 514,37			57 963,87	11,67			89 070,05
HC.7	Gouvernance, administration du système de santé et des financements					3,90	45 626,96			45 630,86
HC.9	Autres services de soins de santé non classés ailleurs (n.c.a.)								760,85	760,85

Tous HC	149 136,97	97 474,82	7 935,38	81 644,45	57 967,77	45 638,62	1 114,83	760,85	441 673,70
---------	------------	-----------	----------	-----------	-----------	-----------	----------	--------	------------

Annexe A Tableau 7 : Répartitions des dépenses des fonctions de soins de santé par recettes de régime de financement

Fonctions des soins de santé		HC.1	HC.2	HC.4	HC.5	HC.6	HC.7	HC.9	Tous HC
CFA Francs (XOF), Million		Soins curatifs	Soins de réadaptation	Services auxiliaires (non-spécifié par fonction)	Biens médicaux (non-spécifiés par fonction)	Soins préventifs et promotionnels	Gouvernance, administration du système de santé et	Autres services de soins de santé non classés ailleurs (n.c.a.)	
Recettes des régimes de financement des soins de santé									
FS.1	Transferts issus des revenus nationaux de l'administration publique (alloués à la santé)	113 682,03				41 143,81	32 013,62	760,85	187 600,31
FS.2	Transferts d'origine étrangère distribués par l'administration publique	14 438,77				30 305,64	13 617,24		58 361,65
FS.5	Prépaiement volontaire	4 862,32	8,47	20,59	3 411,54				8 302,91
FS.6	Autres revenus nationaux n.c.a.	83 640,52		7 914,79	78 232,92	13 975,93			183 764,16

FS.7	Transferts directs étrangers									3 644,66				3 644,66
Tous FS		216 623,63	8,47	7 935,38	81 644,45					89 070,05	45 630,86	760,85		441 673,70

Annexe A Tableau 8 : Répartitions des dépenses par régions/orientations du PNDS

PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT SANITAIRE	<i>CFA Francs (XOF), Million</i>	Boucle du Mouhoun	Cascades	Centre	Centre-Est	Centre-Nord	Centre-Ouest	Centre-Sud	Est	Hauts-Bassins	Nord	Plateau-Central	Sahel	Sud-Ouest	
PNDS.1	Développement du leadership et de la gouvernance dans le secteur de la santé	273,98	699,41	15 634,81	673,36	407,45	747,59	590,81	1 591,48	3 437,47	304,88	265,76	476,49	1 103,37	26 206,85
PNDS.2	Amélioration des prestations de services de santé	4 115,47	1 049,02	11 850,69	2 909,07	2 396,21	2 152,73	941,05	1 982,76	4 335,04	1 617,90	1 345,22	2 331,44	2 362,81	39 389,41
PNDS.3	Développement des ressources humaines pour la santé	5 197,18	2 579,32	15 147,82	2 902,29	3 388,04	3 611,40	1 899,85	3 708,83	8 496,86	3 263,85	1 865,57	2 248,81	2 854,63	57 164,45
PNDS.4	Promotion de la santé et lutte contre la maladie	16 734,80	6 996,74	107 607,85	12 534,97	9 777,55	17 310,73	5 646,53	13 534,80	29 715,46	11 702,42	7 028,74	16 068,46	9 628,84	264 287,89
PNDS.5	Développement des infrastructures, des équipements et des produits de santé	1 171,24	1 371,80	5 115,27	475,45	1 372,15	354,63	502,55	427,01	2 133,13	1 122,10	678,98	497,28	96,25	15 317,84

PNDS.6	Amélioration de la gestion du système d'information sanitaire	378,52	12,22	1 167,39	945,13	117,12	511,67	801,20	249,50	25,78	24,14	15,01	39,70	42,93	4 330,32
PNDS.7	Promotion de la recherche pour la santé	33,90	48,52	277,87	10,74	220,95	15,23	22,34	6,65	4,43	0,39	3,15		7,95	652,12
PNDS.8	Accroissement du financement de la sant' et amélioration de l'accessibilité financière des populations aux services de santé	1 422,38	740,72	20 606,46	986,88	949,39	1 690,62	493,85	1 014,65	3 251,40	1 071,93	444,51	675,86	976,17	34 324,82
Tous PNDS		29 327,46	13 497,75	177 408,16	21 437,88	18 628,87	26 394,61	10 898,19	22 515,67	51 399,56	19 107,60	11 646,94	22 338,05	17 072,95	441 673,70

Annexe A Tableau 9 : Répartitions des dépenses selon les recettes des régimes /PNDS

Recettes des régimes de financement des soins de santé		FS.1	FS.2	FS.5	FS.6	FS.7	Tous FS
<i>CFA Francs (XOF), Million</i>		Transferts issus des revenus nationaux de l'administration	Transferts d'origine étrangère distribués par l'administration	Prépaiement volontaire	Autres revenus nationaux n.c.a.	Transferts directs étrangers	
PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT SANITAIRE							
PNDS.1	Développement du leadership et de la gouvernance dans le secteur de la santé	22 873,13	3 333,72				26 206,85
PNDS.2	Amélioration des prestations de services de santé	25 342,13	14 047,29				39 389,41
PNDS.3	Développement des ressources humaines pour la santé	56 625,24	539,21				57 164,45
PNDS.4	Promotion de la santé et lutte contre la maladie	39 854,90	36 699,53	324,64	183 764,16	3 644,66	264 287,89
PNDS.5	Développement des infrastructures, des équipements et des produits de santé	13 764,05	1 553,79				15 317,84

PNDS.6	Amélioration de la gestion du système d'information sanitaire	3 756,99	573,33				4 330,32
PNDS.7	Promotion de la recherche pour la santé	381,11	271,01				652,12
PNDS.8	Accroissement du financement de la sant' et am'loration de l'accessibilité financière des populations aux services de santé	25 002,77	1 343,78	7 978,27			34 324,82
Tous PNDS		187 600,31	58 361,65	8 302,91	183 764,16	3 644,66	441 673,70

Annexe A Tableau 10 : Répartitions des dépenses selon les recettes des régimes de financement et par budget programme

Recettes des régimes de financement des soins de santé		FS.1	FS.2	FS.5	FS.6	FS.7	Tous FS
<i>CFA Francs (XOF), Million</i>		Transferts issus des revenus nationaux de l'administration	Transferts d'origine étrangère distribués par l'administration	Prépaiement volontaire	Autres revenus nationaux n.c.a.	Transferts directs étrangers	
Plan stratégique (PDS)							
PLN.55	Accès aux services de santé	113 941,19	16 278,12	7 978,27	183 764,16	2 235,36	324 197,11
PLN.56	Prestations des services de santé	56 085,40	29 539,94	324,64			85 949,99
PLN.57	Pilotage et soutien des services du Ministère de la santé	17 573,72	12 543,58			1 409,30	31 526,60
Tous PLN		187 600,31	58 361,65	8 302,91	183 764,16	3 644,66	441 673,70

Annexe A Tableau 11 : Répartitions des dépenses par maladies/domaine selon le sexe

Classification des maladies / affections	Genre		GEN.1 Femme	GEN.2 Homme	Tous GEN
	<i>CFA Francs (XOF), Million</i>				
DIS.1	Maladies infectieuses et parasitaires		94 056,30	57 989,69	152 045,99
DIS.1.1	VIH/SIDA et autres Maladies Sexuellement Transmissibles (MSTs)		15 070,42	6 863,52	21 933,94
	DIS.1.1.1	VIH/SIDA et maladies opportunistes	15 066,10	6 860,68	21 926,78
		DIS.1.1.1.1 VIH/SIDA	15 066,10	6 860,68	21 926,78
	DIS.1.1.nec	VIH/SIDA et autres MSTs non spécifiées	4,32	2,83	7,15
DIS.1.2	Tuberculose		748,25	491,18	1 239,43
	DIS.1.2.1	Tuberculose pulmonaire	582,24	382,22	964,46
		DIS.1.2.1.nec Tuberculose pulmonaire non spécifiée (n.c.a.)	582,24	382,22	964,46
	DIS.1.2.nec	Tuberculose non spécifiée (n.c.a.)	166,00	108,97	274,97
DIS.1.3	Paludisme		34 765,45	22 411,05	57 176,50
DIS.1.4	Infections des voies respiratoires		12 519,44	8 204,69	20 724,13
DIS.1.5	Maladies diarrhéiques		3 385,60	2 222,42	5 608,02

DIS.1.6	Maladies tropicales négligées	8 451,80	5 548,17	13 999,97
DIS.1.6.1	Filariose Lymphatique	2 663,32	1 748,34	4 411,66
DIS.1.6.nec	Autres Maladies tropicales négligées	5 788,48	3 799,83	9 588,30
DIS.1.7	Maladies évitables par la vaccination	10 102,61	6 631,88	16 734,49
DIS.1.8	Hépatites	1,69	1,11	2,80
DIS.1.nec	Autres maladies, et maladies non spécifiées, infectieuses et parasitaires (n.c.a.)	9 011,04	5 615,67	14 626,71
DIS.2	Santé de la reproduction	56 950,32	12 477,51	69 427,84
DIS.2.1	Affections maternelles	34 797,91	3 842,65	38 640,55
DIS.2.2	Affections périnatales	12 979,96	8 520,71	21 500,68
DIS.2.3	Prise en charge d'une contraception (planning familial)	9 172,46	114,15	9 286,61
DIS.3	Carences nutritionnelles	4 118,88	2 703,82	6 822,70
DIS.4	Maladies non transmissibles	33 233,38	21 806,62	55 040,00
DIS.4.1	Tumeurs	3 364,90	2 208,79	5 573,68
DIS.4.2	Maladies endocriniennes et métaboliques	674,12	442,51	1 116,63
DIS.4.2.1	Diabète	649,43	426,32	1 075,75

	DIS.4.2.nec	Autres maladies, et maladies non spécifiées, endocriniennes et métaboliques	24,69	16,19	40,88
	DIS.4.3	Maladies cardiovasculaires	1 776,71	1 161,70	2 938,41
	DIS.4.3.1	Hypertension artérielle	1 514,09	993,93	2 508,02
	DIS.4.3.nec	Autres maladies, et maladies non spécifiées, cardiovasculaires	262,62	167,77	430,39
	DIS.4.4	Troubles mentaux et du comportement, et affections neurologiques	685,11	449,73	1 134,85
	DIS.4.4.1	Troubles mentaux (psychiatriques)	665,98	437,18	1 103,16
	DIS.4.4.nec	Troubles mentaux, troubles du comportement et affections neurologiques non spécifiés (n.c.a.)	19,13	12,55	31,69
	DIS.4.8	Troubles des organes des sens	8,95	5,88	14,83
	DIS.4.9	Maladies bucco-dentaires	24 129,65	15 839,70	39 969,35
	DIS.4.nec	Autres maladies, et maladies non spécifiées, non	2 593,94	1 698,31	4 292,25

	transmissibles (n.c.a)			
DIS.5	Traumatismes	4 481,05	2 941,51	7 422,56
DIS.nec	Autres maladies/affections et maladies/affections non spécifiées (n.c.a.)	91 564,65	59 349,96	150 914,62
Tous DIS		284 404,59	157 269,11	441 673,70

Annexe B Tableau 1: Dépenses du Paludisme des régimes de financement par recettes de régimes de financement

Régimes de financement		HF.1	HF.2	HF.3	Tous HF
<i>CFA Francs (XOF), Million</i>		Régimes de l'administration publique et régimes	Régimes volontaire de paiement privé des soins de santé	Paiement direct des ménages	
Recettes des régimes de financement des soins de santé					
FS.1	Transferts issus des revenus nationaux de l'administration publique (alloués à la santé)	19 630,42			19 630,42
FS.2	Transferts d'origine étrangère distribués par l'administration publique	11 702,71			11 702,71
FS.5	Prépaiement volontaire		1 732,82		1 732,82
FS.6	Autres revenus nationaux n.c.a.		3 831,07	21 382,89	25 213,96
Tous FS		31 333,13	5 563,89	21 382,89	58 279,91

Annexe B Tableau 2 : Dépenses du Paludisme des agents de financement par prestataires de soins de santé

Prestataires de soins de santé		HP.1	HP.3	HP.4	HP.5	HP.6	HP.7	HP.nec	Tous HP
<i>CFA Francs (XOF), Million</i>		Hôpitaux	Prestataires de soins de santé ambulatoire	Prestataires de services auxiliaires	Détaillants et autres prestataires de biens médicaux	Prestataires de soins préventifs	Prestataires de services administratifs et de	Prestataires de soins de santé non	
Agents de financement									
FA.1	Administrations publiques	14 569,98	10 044,54	4,30	12,66	1 963,16	4 699,26	106,98	31 400,88
FA.2	Sociétés d'assurance	965,74			699,33				1 665,07
FA.3	Sociétés (hors sociétés d'assurances) (part de HF.RI.1.2)	2 967,34			96,78	117,86			3 181,98
FA.4	Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)		0,66			648,43			649,09
FA.5	Ménages	9 809,56	2 670,77	667,69	8 234,87				21 382,89
Tous FA		28 312,62	12 715,97	671,99	9 043,63	2 729,45	4 699,26	106,98	58 279,91

Annexe B Tableau 3: Dépenses du Paludisme des agents de financement par les fonctions de soins de santé

Fonctions des soins de santé		HC.1	HC.2	HC.4	HC.5	HC.6	HC.7	HC.9	Tous HC
<i>CFA Francs (XOF), Million</i>		Soins curatifs	Soins de réadaptation	Services auxiliaires (non-)	Biens médicaux (non-spécifiés (non-fonction))	Soins préventifs et promotionnels	Gouvernance, administration du système de	Autres services de soins de santé non	
Agents de financement									
FA.1	Administrations publiques	15 934,65	1,77	4,30	12,66	10 641,26	4 699,26	106,98	31 400,88
FA.2	Sociétés d'assurance	965,74			699,33				1 665,07
FA.3	Sociétés (hors sociétés d'assurances) (part de HF.RI.1.2)	2 789,24			96,78	295,96			3 181,98
FA.4	Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)					649,09			649,09
FA.5	Ménages	12 480,33		667,69	8 234,87				21 382,89
Tous FA		32 169,96	1,77	671,99	9 043,63	11 586,32	4 699,26	106,98	58 279,91

Annexe B Tableau 4 : Dépenses du Paludisme par fonctions de soins de santé et par régime de financement

Régimes de financement	Fonctions des soins de santé <i>CFA Francs (XOF), Million</i>	HC.1	HC.2	HC.4	HC.5	HC.6	HC.7	HC.9	Tous HC
		Soins curatifs	Soins de réadaptation	Services auxiliaires (non-spécifié par fonction)	Biens médicaux (non-spécifiés par fonction)	Soins préventifs et promotionnels	Gouvernance, administration du système de santé et des financements	Autres services de soins de santé non classés ailleurs (n.c.a.)	
HF.1	Régimes de l'administration publique et régimes contributifs obligatoires de financement de la santé	15885,62				10641,26	4 699,26	106,98	31333,13
HF.2	Régimes volontaire de paiement privé des soins de santé	3 804,01	1,77	4,3	808,77	945,05			5 563,89
HF.3	Paiement direct des ménages	12 480,33		667,69	8 234,87				21 382,89
Tous HF		32 169,96	1,77	671,99	9 043,63	11 586,32	4 699,26	106,98	58 279,91

Annexe B tableau 5 : Dépenses du Paludisme par recettes de regime et par facteurs de prestation

Facteurs de prestation de soins de santé		FP.1	FP.3	FP.5	FP.5.2	Tous FP
Recettes des régimes de financement des soins de santé	<i>CFA Francs (XOF), Million</i>	Rémunération des employés	Equipements et services utilisés	Autres rubriques de dépenses en ressources (entrées)	Autres rubriques de dépenses	
		FS.1	Transferts issus des revenus nationaux de l'administration publique (alloués à la santé)	11 062,53	8 549,09	18,79
FS.2	Transferts d'origine étrangère distribués par l'administration publique	3 316,33	8 386,38			11 702,71
FS.5	Prépaiement volontaire	0,74	1 732,07			1 732,82
FS.6	Autres revenus nationaux n.c.a.	467,11	24 746,85			25 213,96
Tous FS		14 846,72	43 414,40	18,79	18,79	58 279,91

Annexe B Tableau 6 : Dépenses du Paludisme selon les tranches d'âge et par genre

Age	<i>CFA Francs (XOF), Million</i>	Femme	Homme	
AGE.1	< 5 ans	11 073,37	7 269,03	18 342,40
AGE.2	≥ 5 ans	24 358,20	15 579,31	39 937,51
AGE.2.1	5- 14 ans	2 973,41	1 951,87	4 925,28
AGE.2.2	15- 49 ans	16 767,68	10 596,58	27 364,25
AGE.2.nec	Plus de 50 ans	4 617,11	3 030,86	7 647,97
Tous AGE		35 431,57	22 848,33	58 279,91

Annexe C Tableau 1 : Distribution des dépenses de la TB selon les prestataires et par facteurs de prestation

Facteurs de prestation de soins de santé		FP.1	FP.3	Tous FP
<i>CFA Francs (XOF), Million</i>			Equipements et services utilisés	
Prestataires de soins de santé		Rémunération des employés		
HP.1	Hôpitaux	38,59	491,96	530,55

HP.3	Prestataires de soins de santé ambulatoire	89,56	74,09	163,65
HP.6	Prestataires de soins préventifs		9,86	9,86
HP.7	Prestataires de services administratifs et de financement du système de soins de santé	57,81	477,56	535,37
Tous HP		185,96	1 053,47	1 239,43

Annexe C Tableau 2 : Distribution des dépenses de la TB selon des soins curatifs par facteur de prestation

Facteurs de prestation de soins de santé		FP.1	FP.3	Tous FP
<i>CFA Francs (XOF), Million</i>				
Fonctions des soins de santé		Rémunération des employés	Equipements et services utilisés	
HC.1	Soins curatifs	99,15	546,70	645,85
HC.6	Soins préventifs et promotionnels	28,99	29,21	58,20
HC.7	Gouvernance, administration du système de santé et des financements	57,81	477,56	535,37
Tous HC		185,96	1 053,47	1 239,43

Annexe D Tableau : 1 Dépenses en soins de santé du VIH/SIDA par régimes de financement et par recettes de régimes de financement en 2018

Régimes de financement		HF.1	HF.2	Tous HF
<i>CFA Francs (XOF), Million</i>		Régimes de l'administration publique et régimes	Régimes volontaire de paiement privé des soins de santé	
Recettes des régimes de financement des soins de santé				
FS.1	Transferts issus des revenus nationaux de l'administration publique (alloués à la santé)	8 189,23		8 189,23
FS.2	Transferts d'origine étrangère distribués par l'administration publique	10 116,21		10 116,21
FS.6	Autres revenus nationaux n.c.a.		2 219,19	2 219,19
FS.7	Transferts directs étrangers		1 409,30	1 409,30
Tous FS		18 305,45	3 628,49	21 933,94

Annexe D Tableau 4 : Dépenses en soins de santé du VIH/SIDA par prestataire de soins de santé et par facteurs de prestation en 2016

Facteurs de prestation de soins de santé		FP.1	FP.3	Tous FP
<i>CFA Francs (XOF), Million</i>		Rémunération des employés	Equipements et services utilisés	
Prestataires de soins de santé				
HP.1	Hôpitaux	74,01	4 833,37	4 907,39
HP.3	Prestataires de soins de santé ambulatoire	169,25	7 488,58	7 657,83

HP.5	Détaillants et autres prestataires de biens médicaux		301,19	301,19
HP.6	Prestataires de soins préventifs	1 801,95	1 879,39	3 681,34
HP.7	Prestataires de services administratifs et de financement du système de soins de santé	4 996,38	389,81	5 386,19
Tous HP		7 041,59	14 892,35	21 933,94

Annexe D Tableau 5 : Dépenses en soins de santé du VIH/SIDA par fonction de soins de santé et par prestataire en 2018

Fonctions des soins de santé		HC.1	HC.5	HC.6	HC.7	Tous HC
		Soins curatifs	Biens médicaux (non-spécifiés par	Soins préventifs et promotionnels	Gouvernance, administration du système de santé et	
<i>CFA Francs (XOF), Million</i>						
Prestataires de soins de santé						
HP.1	Hôpitaux	4 614,50		292,88		4 907,39
HP.3	Prestataires de soins de santé ambulatoire	7 248,94		408,89		7 657,83
HP.5	Détaillants et autres prestataires de biens médicaux		301,19			301,19
HP.6	Prestataires de soins préventifs			3 681,34		3 681,34
HP.7	Prestataires de services administratifs et de financement du système de soins de santé				5 386,19	5 386,19
Tous HP		11 863,45	301,19	4 383,11	5 386,19	21 933,94

Annexe E Tableau 1 : Dépenses en soins de santé de la SR par régime de financement et par recette de régime en 2018

Régimes de financement		HF.1	HF.2	HF.3	Tous HF
<i>CFA Francs (XOF), Million</i>		Régimes de l'administration publique et régimes	Régimes volontaire de paiement privé des soins de santé	Paiement direct des ménages	
Recettes des régimes de financement des soins de santé					
FS.1	Transferts issus des revenus nationaux de l'administration publique (alloués à la santé)	44 317,57			44 317,57
FS.2	Transferts d'origine étrangère distribués par l'administration publique	9 281,87			9 281,87
FS.6	Autres revenus nationaux n.c.a.		4 010,21	9 582,82	13 593,04
FS.7	Transferts directs étrangers		2 235,36		2 235,36
Tous FS		53 599,44	6 245,57	9 582,82	69 427,84

Annexe E Tableau 2 : Dépenses en soins de santé de la SR par régime de financement et par prestataire en 2018

Prestataires de soins de santé		HP.1	HP.3	HP.4	HP.5	HP.6	HP.7	HP.nec	Tous HP
<i>CFA Francs (XOF), Million</i>									
Régimes de financement		Hôpitaux	Prestataires de soins de santé ambulatoire	Prestataires de services auxiliaires	Détaillants et autres prestataires de biens médicaux	Prestataires de soins préventifs	Prestataires de services administratifs et de financement du système de soins de santé	Prestataires de soins de santé non spécifiés (n.c.a.)	
HF.1	Régimes de l'administration publique et régimes contributifs obligatoires de financement de la santé	15 154,96	19 768,75			2 357,98	16 258,79	58,97	53 599,44
HF.2	Régimes volontaire de paiement privé des soins de santé	64,98	991,67		2,12	5 186,81			6 245,57
HF.3	Paiement direct des ménages	1 947,79	1 472,15	368,04	4 539,13				8 327,12
Tous HF		17 167,74	22 232,57	368,04	4 541,25	7 544,79	16 258,79	58,97	68 172,13

Annexe E Tableau 3 : Dépenses en soins de santé de la SR par agents de financement et par prestataires

Prestataires de soins de santé		HP.1	HP.3	HP.4	HP.5	HP.6	HP.7	HP.nec	Tous HP
<i>CFA Francs (XOF), Million</i>		Hôpitaux	Prestataires de soins de santé ambulatoire	Prestataires de services auxiliaires	Détaillants et autres prestataires de biens médicaux	Prestataires de soins préventifs	Prestataires de services administratifs et de	Prestataires de soins de santé non spécifiés	
Agents de financement									
FA.1	Administrations publiques	15 154,96	19 768,75			2 357,98	16 258,79	58,97	53 599,44
FA.3	Sociétés (hors sociétés d'assurances) (part de HF.RI.1.2)	64,98			2,12	2,58			69,68
FA.4	Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)		991,67			5 184,23			6 175,90
FA.5	Ménages	3 203,50	1 472,15	368,04	4 539,13				9 582,82
Tous FA		18 423,44	22 232,57	368,04	4 541,25	7 544,79	16 258,79	58,97	69 427,84

Annexe E Tableau 4: Dépenses en soins de santé liée à la SR par fonction de soins de santé et par prestataire de soins en 2018

Fonctions des soins de santé		HC.1	HC.4	HC.5	HC.6	HC.7	HC.9	Tous HC
<i>CFA Francs (XOF), Million</i>		Soins curatifs	Services auxiliaires (non-spécifié par	Biens médicaux (non-spécifiés par fonction)	Soins préventifs et promotionnels	Gouvernance, administration du système de santé et	Autres services de soins de santé non classés ailleurs (n.c.a.)	
Prestataires de soins de santé								
HP.1	Hôpitaux	17 539,81			883,64			18 423,44
HP.3	Prestataires de soins de santé ambulatoire	17 165,18			5 067,39			22 232,57
HP.4	Prestataires de services auxiliaires		368,04					368,04
HP.5	Détaillants et autres prestataires de biens médicaux			4 541,25				4 541,25
HP.6	Prestataires de soins préventifs				7 544,79			7 544,79
HP.7	Prestataires de services administratifs et de financement du système de soins de santé					16 258,79		16 258,79
HP.nec	Prestataires de soins de santé non spécifiés (n.c.a.)						58,97	58,97
Tous HP		34 704,98	368,04	4 541,25	13 495,81	16 258,79	58,97	69 427,84

Annexe E Tableau 5 : Dépenses en soins de santé liée à la SR des fonctions de soins de santé par facteurs de prestation en 2018

Facteurs de prestation de soins de santé		FP.1	FP.3	FP.5	Tous FP
<i>CFA Francs (XOF), Million</i>				Autres rubriques de dépenses en ressources (entrées)	
Fonctions des soins de santé		Rémunération des employés	Equipements et services utilisés		
HC.1	Soins curatifs	3 786,64	29 662,63		33 449,27
HC.4	Services auxiliaires (non-spécifié par fonction)		368,04		368,04
HC.5	Biens médicaux (non-spécifiés par fonction)		4 541,25		4 541,25
HC.6	Soins préventifs et promotionnels	3 934,03	9 561,78		13 495,81
HC.7	Gouvernance, administration du système de santé et des financements	3 215,69	13 032,74	10,36	16 258,79
HC.9	Autres services de soins de santé non classés ailleurs (n.c.a.)	58,97			58,97
Tous HC		10 995,33	57 166,44	10,36	68 172,13

Annexe E Tableau 6 : Dépenses de santé liée à la PF par sources de financement et par facteurs de prestation en 2018

2	Facteurs de prestation de soins de santé	FP.1	FP.3	FP.3											FP.5	Tous FP		
				FP.3.1.	FP.3.2		FP.3.3			FP.3.4		FP.3.nec		Autres rubriques de dépenses en ressources (entrées)				
Unités institutionnelles fournissant des revenus aux régimes de financement	CFA Francs (XOF), Million	Rémunération des employés	Equipements et services utilisés	service de soins de santé		Biens de santé		Produits pharmaceutiques		Autres produits pharmaceutiques (n.c.a.)		Autres produits de santé et produits non spécifiés (n.c.a.)			Services non sanitaires		Autres services non sanitaires (n.c.a.)	
				de	de	de	de	de	de	de	de	de	de	de	de	de	de	
FS.RI.1.1	Administration publique	384,89	1 795,76	0,16	1 686,71	1 679,51	1 300,00	379,51	7,2	7,2	20,8	20,8	81,9	6,19	1,28	2 181,30		
FS.RI.1.3	Ménages		477,51	22,79	385,49	385,49	0,52	384,97			69,23	69,23				477,51		
FS.RI.1.4	ISBLSM	96,5	894,53	643,32	186,88	118,42	118,42		68,46	68,46			64,33			991,02		
FS.RI.1.5	Reste du monde	1 643,02	3 915,98	262,27	2 033,36	1 508,82	1 503,00	5,82	524,54	524,54	262,43	262,43	1 357,92	0,01		5 559,01		
FS.RI.1.5.1	Bailleurs bilatéraux	8,17	2 707,22	251,78	1 946,43	1 442,87	1 442,87		503,56	503,56	251,78	251,78	257,23			2 715,39		
FS.RI.1.5.1.8	France	0,47	0,32										0,32			0,79		
FS.RI.1.5.1.9	Allemagne	0,61	0,41										0,41			1,02		
FS.RI.1.5.1.2.4	Royaume-Uni		2 701,77	251,78	1 946,43	1 442,87	1 442,87		503,56	503,56	251,78	251,78	251,78			2 701,77		
FS.RI.1.5.1.2.5	Etats-Unis (USAID)	7,09	4,72										4,72			11,81		
FS.RI.1.5.2	Bailleurs multilatéraux	253,79	283,1	10,49	82,07	61,09	60,13	0,96	20,98	20,98	10,56	10,56	179,97	0,01		536,89		
FS.RI.1.5.2.6	Institutions de l'UE	0,3	0,49								0,04	0,04	0,45			0,79		
FS.RI.1.5.2.8	Fonds mondial	0,01	0										0			0,01		

FS.RI.1.5.2.1 5	UNFPA	252,26	281,74	10,49	82,07	61,08	60,12	0,96	20,98	20,98	10,5	10,5	178,68	0,01		534
FS.RI.1.5.2.1 6	UNICEF	0,82	0,58		0	0	0						0,57			1,39
FS.RI.1.5.2.2 0	OMS	0,38	0,28								0,02	0,02	0,25			0,65
FS.RI.1.5.2.2 1	OOAS	0,02	0,02										0,02			0,04
FS.RI.1.5. 3	Bailleurs privés	1 381,06	925,66		4,86	4,86		4,86			0,08	0,08	920,72			2 306,7 2
FS.RI.1.5.3.n ec	Autres bailleurs privés et Bailleurs privés non spécifiés (n.c.a.)	1 381,06	925,66		4,86	4,86		4,86			0,08	0,08	920,72			2 306,7 2
Tous FS.RI		2 124,42	7 083,78	928,55	4 292,4 4	3 692,23	2 921,93	770,3	600,21	600,21	352,45	352,45	1 504,1 5	6,19	1,28	9 208,8 4

Annexe E Tableau 7 : Dépenses de santé liée à la PF par Prestataires de soins de santé et par facteurs de prestation en 2018

Facteurs de prestation de soins de santé		FP.1	FP.3	FP.5	Tous FP
Prestataires de soins de santé	<i>CFA Francs (XOF), Million</i>	Rémunération des employés	Equipements et services utilisés	Autres rubriques de dépenses en ressources (entrées)	
HP.1	Hôpitaux	206,87	383,4		590,27
HP.3	Prestataires de soins de santé ambulatoire	258,85	1 436,97		1 695,83
HP.4	Prestataires de services auxiliaires		22,79		22,79

HP.5	Détaillants et autres prestataires de biens médicaux		281,13		281,13
HP.6	Prestataires de soins préventifs	1 449,53	5 037,56		6 487,09
HP.7	Prestataires de services administratifs et de financement du système de soins de santé	109,02	96,19	0,64	205,85
HP.nec	Prestataires de soins de santé non spécifiés (n.c.a.)	3,65			3,65
Tous HP		2 027,92	7 258,05	0,64	9 286,61

Annexe F Tableau 1 : Dépenses courantes de santé selon les agents de financement de 2013 à 2018

		2013	2014	2015	2016	2017	2018
Milieu	MIL						441 726 941 529
Urbain	MIL.1						208 461 565 871
Rural	MIL.2						233 265 375 657
PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT SANITAIRE	PNDS	366 094 514 044	344 065 659 877	358 994 042 651	452 702 296 823	496 091 937 461	441 726 941 529
Développement du leadership et de la gouvernance dans le secteur de la santé	PNDS.1	8 001 208 225	12 202 213 012	5 362 185 036	4 126 862 619	20 095 992 204	25 222 249 335
Amélioration des prestations de services de santé	PNDS.2	7 230 256 464	5 415 814 667	4 798 880 879	19 223 746 350	21 308 888 855	23 054 839 023
Développement des ressources humaines pour la santé	PNDS.3	57 451 378 111	67 692 648 758	71 473 644 726	85 164 452 576	99 610 433 308	57 164 451 028
Promotion de la santé et lutte contre la maladie	PNDS.4	157 652 552 722	172 332 378 117	193 358 701 255	183 897 895 827	178 464 958 669	119 797 179 249
Développement des infrastructures, des équipements et des produits de santé	PNDS.5	116 991 592 503	65 470 834 783	66 827 829 772	132 549 159 649	130 381 628 661	177 127 721 326
Amélioration de la gestion du système d'information sanitaire	PNDS.6	562 435 655	1 067 185 453	951 125 672	664 662 633	876 208 438	4 330 321 996

Promotion de la recherche pour la santé	PNDS.7	375 390 376	99 433 256	41 114 482	14 138 767 782	545 823 254	652 119 567
Accroissement du financement de la sant' et am'lioration de l'accessibilité financière des populations aux services de santé	PNDS.8	17 829 699 987	19 785 151 831	16 180 560 828	12 936 749 386	44 808 004 071	34 324 818 804
Recettes des régimes de financement des soins de santé	FS	366 094 514 044	344 065 659 877	358 994 042 651	452 702 296 823	496 091 937 461	441 726 941 529
Transferts issus des revenus nationaux de l'administration publique (alloués à la santé)	FS.1	106 862 214 183	111 825 929 930	100 993 993 586	180 615 753 616	214 723 667 802	187 653 554 659
Transferts internes et allocations	FS.1.1	106 862 214 183	111 609 539 130	100 993 993 586	180 615 753 616	214 723 667 802	187 653 554 659
Autres transferts des revenus nationaux de l'administration publique	FS.1.4		216 390 800				
Transferts d'origine étrangère distribués par l'administration publique	FS.2	105 700 219 503	81 079 481 939	88 499 149 462	95 330 729 877	86 002 707 769	58 361 649 176
Donateur du panier commun du PADS	FS.2.1	60 433 046 424	12 725 501 413	6 941 530 930	7 545 816 093	5 006 496 735	18 997 588 482
Appui budgétaire sectoriels	FS.2.2		6 593 664 442	1 081 449 793			188 252 808
Appui par programme/projet	FS.2.3	45 267 173 079	61 757 165 284	80 476 168 739	87 784 913 784	80 996 211 034	39 175 807 886
Autres Transferts d'origine étrangère distribués par l'administration publique	FS.2.nec		3 150 800				
Cotisations d'assurance sociale	FS.3	201 012 810	174 171 340	870 856 700	905 690 968	93 731 447	
Cotisations d'assurance sociale venant des employeurs	FS.3.2	201 012 810	174 171 340	870 856 700	905 690 968	93 731 447	
Prépaiement volontaire	FS.5	5 049 165 581	9 368 924 950	9 076 588 078	6 531 241 012	7 102 681 439	8 302 914 947
Prépaiement volontaire venant des individus/des ménages	FS.5.1	452 198 581	1 765 045 950	587 996 623	391 874 461	426 160 886	498 174 897
Prépaiement volontaire venant des employeurs	FS.5.2	4 596 967 000	7 603 879 000	8 488 591 455	6 139 366 552	6 676 520 552	7 804 740 051
Autres revenus nationaux n.c.a.	FS.6	148 281 901 967	141 617 151 718	159 553 454 825	158 487 586 218	184 890 196 852	183 764 162 220
Autres revenus venant des ménages n.c.a.	FS.6.1	123 890 815 014	117 312 446 099	129 344 841 693	142 120 119 672	157 150 000 000	158 295 853 735
Autres revenus venant des entreprises n.c.a.	FS.6.2	11 397 383 374	13 250 670 344	12 803 456 820	14 777 471 617	17 961 489 779	13 901 120 061
Autres revenus venant des ISBLSM n.c.a.	FS.6.3	12 993 703 580	11 054 035 275	17 405 156 312	1 589 994 929	9 778 707 073	11 567 188 423
Transferts directs étrangers	FS.7				10 831 295 132	3 278 952 152	3 644 660 527
Transferts financiers directs étrangers	FS.7.1				10 831 295 132	3 278 952 152	3 644 660 527
Transferts financiers directs bilatéraux	FS.7.1.1				10 831 295 132		593 966 841
Transferts financiers directs multilatéraux	FS.7.1.2						815 332 365
Autres transferts financiers directs étrangers	FS.7.1.3					3 278 952 152	2 235 361 321
Unités institutionnelles fournissant des revenus aux régimes de financement	FS.RI	366 094 514 044	344 065 659 877	358 994 042 651	452 702 296 823	496 091 937 461	441 726 941 529

Administration publique	FS.RI.1.1	106 862 214 183	111 825 929 930	100 993 993 586	180 367 807 073	214 551 783 063	187 653 554 659
Entreprises	FS.RI.1.2	16 195 363 184	21 028 720 684	22 162 904 975	21 822 529 137	24 731 741 779	21 705 860 112
Ménages	FS.RI.1.3	124 314 374 014	119 003 491 099	129 911 517 516	142 511 994 133	157 576 160 886	158 794 028 632
ISBLSM	FS.RI.1.4	9 180 942 824	11 128 036 225	4 341 261 065	1 048 042 064	1 585 139 946	1 165 689 431
Reste du monde	FS.RI.1.5	109 541 619 840	81 079 481 939	101 584 365 508	106 951 924 416	97 647 111 787	72 407 808 695
Bailleurs bilatéraux	FS.RI.1.5.1	14 669 386 099	6 252 526 483	15 267 884 586	7 024 042 022	17 143 388 940	7 721 173 831
Belgique	FS.RI.1.5.1.3	69 847 020					
Canada	FS.RI.1.5.1.4				3 033 200		
Danemark	FS.RI.1.5.1.6	60 862 976	140 894 496	140 894 496	185 077 843	139 167 003	
France	FS.RI.1.5.1.8	624 963 244	629 278 290	719 874 729	326 730 746	2 160 558 362	164 155 793
Allemagne	FS.RI.1.5.1.9	1 192 558 312	2 465 413 041	3 720 835 839	1 461 859 087	2 134 087 572	1 069 048 878
Italie	FS.RI.1.5.1.13	96 495 461	24 935 191	154 941 405	12 267 825		
Japon	FS.RI.1.5.1.14	781 205 616	5 538 450	3 334 500	25 269 739		
Luxembourg	FS.RI.1.5.1.16	83 971 547	186 210 774	256 827 750	37 440 713		
Pays-Bas	FS.RI.1.5.1.17	6 763 008 640					
Chine Taiwan	FS.RI.1.5.1.26	4 373 000		65 413 458	25 000 000	1 080 000	
Suède	FS.RI.1.5.1.22	390 256 580					
Suisse	FS.RI.1.5.1.23				317 883 835	156 115 315	11 954 515
Royaume-Uni	FS.RI.1.5.1.24						2 701 767 547
Etats-Unis (USAID)	FS.RI.1.5.1.25	4 353 525 927	2 669 064 841	10 074 571 009	4 629 479 033	12 552 380 688	3 774 247 098
Autres bailleurs bilatéraux et Bailleurs bilatéraux non spécifiés (n.c.a.)	FS.RI.1.5.1.nec	248 317 776	131 191 400	131 191 400			
Bailleurs multilatéraux	FS.RI.1.5.2	64 397 582 864	39 675 105 355	48 290 031 037	69 872 338 624	55 178 490 373	52 940 532 552
BAfD	FS.RI.1.5.2.1	7 100 000					
BADEA	FS.RI.1.5.2.5					30 733 069	
Institutions de l'UE	FS.RI.1.5.2.6	731 596 644	5 863 094 518	1 950 748 558	616 939 573	3 327 990 065	188 252 808
GAVI	FS.RI.1.5.2.7	3 428 100 289	3 443 150 190	3 744 981 988	3 978 942 614	6 730 141 004	10 851 914 782
Fonds mondial	FS.RI.1.5.2.8	31 963 422 850	8 433 435 709	10 901 840 105	39 267 489 708	12 220 815 472	15 822 659 883
Banque Mondiale (IDA + BIRD)	FS.RI.1.5.2.9	7 838 929 604	6 144 650 990	6 199 150 657	2 389 372 153	20 912 719 034	22 033 519 389

IDB	FS.RI.1.5.2.10	16 936 024			52 212 000		23 074 454
ONUSIDA	FS.RI.1.5.2.12	24 928 641	31 795 920	31 795 920	8 746 300	57 200 000	
PNUD	FS.RI.1.5.2.13	521 067 909	444 317 570	444 317 570	144 649 168	426 360 000	
UNFPA	FS.RI.1.5.2.15	5 174 222 651	6 781 676 878	7 228 699 995	1 549 176 145	2 248 233 488	1 978 620 962
UNICEF	FS.RI.1.5.2.16	2 392 840 270	1 769 807 981	5 211 851 505	9 258 881 027	6 274 908 750	1 530 179 936
PAM	FS.RI.1.5.2.19	2 387 988 381	2 793 530 647	9 433 535 257	9 592 519 900	1 886 933 752	79 948 742
OOAS	FS.RI.1.5.2.21	169 234 818	947 403 993	187 092 970	801 204 774	64 880 095	19 829 970
OMS	FS.RI.1.5.2.20	3 891 058 050	2 969 476 799	2 956 016 512	2 212 007 713	912 809 789	412 531 627
Plan Burkina	FS.RI.1.5.2.22						
UEMOA	FS.RI.1.5.2.23				197 549		
Autres bailleurs multilatéraux et Bailleurs multilatéraux non spécifiés (n.c.a.)	FS.RI.1.5.2.nec	5 850 156 733	52 764 160			84 765 856	
Bailleurs privés	FS.RI.1.5.3	30 474 650 877	35 151 850 101	38 026 449 885	30 055 543 770	25 325 232 474	11 746 102 312
Foundation Gates (BMGF)	FS.RI.1.5.3.1	72 719 283					
Compagnies pharmaceutiques	FS.RI.1.5.3.2	26 165 129 125	33 789 016 675	33 789 016 675	21 334 991 278	14 238 627 500	3 643 566 592
Autres bailleurs privés et Bailleurs privés non spécifiés (n.c.a.)	FS.RI.1.5.3.nec	4 236 802 469	1 362 833 426	4 237 433 210	8 720 552 492	11 086 604 974	8 102 535 720
Reste du monde non spécifié (n.c.a.)	FS.RI.1.5.nec						
Agents de financement (aussi utilisés pour les classes HF.RI.1)	FA	366 094 514 044	344 065 659 877	358 994 042 651	452 702 296 823	496 091 937 461	441 726 941 529
Administrations publiques	FA.1	216 080 621 615	193 255 978 532	190 431 519 824	276 698 830 583	300 820 107 018	246 339 845 327
Administration centrale	FA.1.1	215 716 117 782	193 018 011 125	189 488 514 480	275 793 139 615	300 726 375 571	246 015 203 835
Ministère de la santé	FA.1.1.1	195 636 389 091	163 633 225 047	167 357 589 135	250 458 696 094	279 920 010 092	226 136 568 025
Autres ministères et unités des services publics (appartenant à l'administration centrale)	FA.1.1.2	20 079 728 691	29 384 786 078	22 130 925 345	25 334 443 521	20 806 365 479	19 878 635 809
Ministère de la défense	FA.1.1.2.1	138 750 000	109 462 500	144 950 000	135 590 000	136 882 000	136 882 000
Présidence du Faso (SP- CNLS)	FA.1.1.2.2	19 354 925 932	27 082 464 791	21 523 378 549	12 906 594 582	17 572 911 739	15 589 850 262
MESS	FA.1.1.2.3	168 850 000	150 550 000	220 050 000	214 099 305	13 587 500	8 401 000
Ministère de l'agriculture	FA.1.1.2.4	7 500 000	7 500 000	8 437 500	8 184 500	2 187 000	
Ministère de l'action social et de la solidarité nationale	FA.1.1.2.5	32 603 432	63 437 353				
Autres Autres ministères et unités des services publics (appartenant à l'administration centrale)	FA.1.1.2.nec	377 099 327	1 971 371 434	234 109 296	12 069 975 134	3 080 797 240	4 143 502 547

Administration provinciale/régionale/locale	FA.1.2	163 491 023	63 796 067	72 148 644			
Agence de sécurité sociale	FA.1.3	201 012 810	174 171 340	870 856 700	905 690 968	93 731 447	324 641 492
Agence d'assurance maladie sociale	FA.1.3.1	201 012 810	174 171 340	870 856 700	905 690 968	89 992 672	
Autre agence de sécurité sociale	FA.1.3.2					3 738 775	324 641 492
Sociétés d'assurance	FA.2	5 020 526 000	9 294 924 000	9 076 588 078	6 531 241 012	7 102 681 439	7 978 273 455
Sociétés d'assurances commerciales	FA.2.1	5 020 526 000	9 294 924 000	9 027 937 078	6 531 241 012	7 102 681 439	7 978 273 455
Mutuelles et autres organismes d'assurance sans but lucratif	FA.2.2			48 651 000			
Sociétés (hors sociétés d'assurances) (part de HF.RI.1.2)	FA.3	11 397 383 374	13 250 670 344	12 735 936 744	14 777 471 617	17 961 489 779	13 901 120 061
Sociétés de gestion de la santé et de prestataires	FA.3.1	22 255 018	2 553 750				
Sociétés (hors prestataires de services de santé)	FA.3.2	11 375 128 356	13 248 116 594	12 735 936 744	14 777 471 617	17 961 489 779	13 901 120 061
Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)	FA.4	9 705 168 042	10 951 640 902	17 405 156 312	12 574 633 939	13 057 659 225	15 211 848 950
Ménages	FA.5	123 890 815 014	117 312 446 099	129 344 841 693	142 120 119 672	157 150 000 000	158 295 853 735
Régimes de financement	HF	366 094 514 044	344 065 659 877	358 994 042 651	452 702 296 823	496 091 937 461	441 726 941 529
Régimes de l'administration publique et régimes contributifs obligatoires de financement de la santé	HF.1	216 080 621 615	193 255 978 532	190 431 519 824	276 698 830 583	300 820 107 018	246 015 203 835
Régimes de l'administration publique	HF.1.1	215 879 608 805	193 081 807 192	189 560 663 124	275 793 139 615	300 726 375 571	246 015 203 835
Régimes de l'administration centrale	HF.1.1.1	215 716 117 782	192 801 620 325	189 488 514 480	275 793 139 615	292 734 347 780	241 924 028 118
Régimes de l'administration pour le compte de la politique de gratuité	HF.1.1.1.1						79 161 023 016
Autres Régimes de l'administration centrale	HF.1.1.1.nec						162 763 005 102
Régimes de l'administration locale/régionale/des états fédérés	HF.1.1.2	163 491 023	280 186 867	72 148 644		7 992 027 792	4 091 175 717
Régimes contributifs obligatoires de financement de la santé	HF.1.2	201 012 810	174 171 340	870 856 700	905 690 968	93 731 447	
Régimes d'assurance maladie sociale	HF.1.2.1	201 012 810	174 171 340	870 856 700	905 690 968	93 731 447	
CNSS	HF.1.2.1.1	201 012 810	174 171 340	870 856 700	905 690 968	93 731 447	
Régimes volontaire de paiement privé des soins de santé	HF.2	26 123 077 416	33 497 235 246	39 217 681 134	33 883 346 568	38 121 830 443	37 415 883 959
Régimes d'assurance maladie facultative	HF.2.1	5 049 165 581	9 368 924 950	9 076 588 078	6 531 241 012	7 102 681 439	8 302 914 947
Régimes d'assurance maladie primaire /substitutifs	HF.2.1.1	4 596 967 000	7 603 879 000	8 488 591 455	6 139 366 552	7 102 681 439	8 302 914 947

Assurance employeur (autres que les systèmes d'entreprises)	HF.2.1.1.1	4 596 967 000	7 603 879 000	8 488 591 455	6 139 366 552	7 102 681 439	8 302 914 947
Régimes d'assurance complémentaire/supplémentaire	HF.2.1.2	28 639 581	74 000 950	48 651 000			
Assurance communautaire	HF.2.1.2.1	28 639 581	74 000 950	48 651 000			
Régimes d'assurance maladie facultative non spécifiés (n.c.a.)	HF.2.1.nec	423 559 000	1 691 045 000	539 345 623	391 874 461		
Systèmes de financement des ISBLSM (y compris les agences de développement)	HF.2.2	9 676 528 461	10 877 639 952	17 405 156 312	12 574 633 939	13 057 659 225	15 211 848 950
Régimes de financement des ISBLSM (à l'exception du HF.2.2.2)	HF.2.2.1	9 676 528 461	10 661 815 012	17 401 581 492	12 574 633 939	13 057 659 225	15 211 848 950
Régimes des agences de développement étrangères résidentes	HF.2.2.2		215 824 940				
Systèmes de financement des ISBLSM non spécifiés (n.c.a.)	HF.2.2.nec			3 574 820			
Régimes de financement des entreprises	HF.2.3	11 397 383 374	13 250 670 344	12 735 936 744	14 777 471 617	17 961 489 779	13 901 120 061
Régimes de financement des entreprises (sauf les prestataires de soins de santé)	HF.2.3.1	11 375 128 356	13 248 116 594	12 735 936 744	14 777 471 617	17 961 489 779	13 901 120 061
Régimes de financement des prestataires de services médicaux	HF.2.3.2	22 255 018	2 553 750				
Paiement direct des ménages	HF.3	123 890 815 014	117 312 446 099	129 344 841 693	142 120 119 672	157 150 000 000	158 295 853 735
Paiement direct sans partage de coûts	HF.3.1	123 890 815 014	117 312 446 099	129 344 841 693	142 120 119 672	157 150 000 000	158 295 853 735
Prestataires de soins de santé	HP	366 094 514 044	344 065 659 877	358 994 042 651	452 702 296 823	496 091 937 461	441 726 941 529
Hôpitaux	HP.1	89 541 466 971	92 158 838 492	89 007 171 567	133 849 261 764	146 027 922 856	149 136 965 669
Hôpitaux généraux	HP.1.1	89 541 466 971	92 158 838 492	89 007 171 567	132 278 973 315	144 499 648 584	148 089 040 897
Hôpitaux généraux publics	HP.1.1.1	76 594 867 902	75 056 450 373	72 020 638 326	111 869 742 992	114 275 998 606	122 288 932 040
CHR	HP.1.1.1.1	29 971 659 871	25 869 148 341	24 510 744 181	22 163 374 022	15 333 397 913	31 079 350 701
CHN	HP.1.1.1.2			580 422 320	3 906 952 946	3 288 676 886	21 487 368 199
CHU	HP.1.1.1.3	12 361 705 457	15 920 496 330	15 816 439 443	24 635 638 413	23 777 127 422	53 621 405 935
Hôpitaux de district	HP.1.1.1.4	26 208 035 625	25 466 227 767	26 138 542 785	55 310 787 006	64 639 861 600	16 100 807 206
Centre médical	HP.1.1.1.5	8 053 466 949	7 800 577 935	4 974 489 597	5 852 990 605	7 236 934 785	
Hôpitaux généraux privés à but lucratif	HP.1.1.2	12 862 541 262	17 102 388 120	16 986 533 241	20 409 230 323	30 223 649 978	25 800 108 857
Clinique	HP.1.1.2.1	4 502 242 003	8 445 950 154	8 246 621 980	9 188 725 249	13 439 568 928	6 148 776 318
Polyclinique	HP.1.1.2.2	8 360 299 259	8 656 437 966	8 739 911 261	11 220 505 074	16 784 081 050	19 651 332 538

Hôpitaux généraux privés à but non lucratif	HP.1.1.3	84 057 806						
Hôpitaux psychiatriques	HP.1.2							
Hôpitaux spécialisés (autres que les hôpitaux de santé mentale)	HP.1.3				1 570 288 449	1 528 274 272	1 047 924 773	
CHUP- CDG	HP.1.3.1				1 570 288 449	1 528 274 272	1 047 924 773	
Prestataires de soins de santé ambulatoire	HP.3	66 954 757 562	77 440 429 573	74 232 255 861	100 855 280 582	114 323 061 130	97 474 822 289	
Cabinets médicaux	HP.3.1	17 384 098	11 066 586	55 332 930	57 546 247	5 653 950	8 471 147	
Cabinets des médecins généralistes	HP.3.1.1	17 384 098	11 066 586	55 332 930	57 546 247	5 653 950	8 471 147	
Cabinets des médecins spécialistes (autres que les spécialistes en santé mentale)	HP.3.1.3							
Cabinet dentaire	HP.3.2	415 745	892 620	245 020				
Privé	HP.3.2.2	415 745	245 020	245 020				
Autres Cabinet dentaire	HP.3.2.nec		647 600					
Autres praticiens de soins de santé	HP.3.3	147 206 458	139 673 397	154 233 728	170 544 144	188 580 000	189 955 024	
Etablissement de médecine et de pharmacopée traditionnelle	HP.3.3.2							
Autres Autres praticiens de soins de santé	HP.3.3.nec	147 206 458	139 673 397	154 233 728	170 544 144	188 580 000	189 955 024	
Centres de soins ambulatoires	HP.3.4	66 642 544 804	77 149 123 572	73 868 210 454	100 456 646 048	113 940 247 180	97 086 441 093	
CSPS	HP.3.4.6	63 265 782 916	59 350 284 152	62 234 773 672	83 027 999 470	100 748 091 953	84 332 711 289	
Centres de planning familial	HP.3.4.1			2 251 432 151	1 011 419 551	868 629 814	996 191 801	
Centres de dialyse	HP.3.4.4							
Centres de soins ambulatoires non-spécialisés	HP.3.4.5	2 889 133 457	17 352 703 629	8 892 187 848	15 905 594 596	11 757 785 412	10 785 766 320	
Tous autres centres ambulatoires	HP.3.4.9	487 628 431	446 135 791	489 816 784	511 632 431	565 740 000	971 771 683	
Prestataires de services de soins de santé à domicile	HP.3.5	147 206 458	139 673 397	154 233 728	170 544 144	188 580 000	189 955 024	
Prestataires de services auxiliaires	HP.4	3 695 566 296	4 046 873 833	6 501 985 199	7 171 432 469	7 862 049 775	7 935 384 107	
Prestataires de services de transport aux patients et de secours d'urgence	HP.4.1						10 659 705	
Laboratoires Médicaux et de diagnostique	HP.4.2	3 695 566 296	3 540 555 833	6 501 985 199	7 171 432 469	7 862 049 775	7 924 724 402	
Laboratoire d'analyse médicale	HP.4.2.1	3 680 161 437	3 532 041 182	3 888 849 808	4 284 753 890	4 714 500 000	4 748 875 612	
Public	HP.4.2.1.1							
Privé	HP.4.2.1.2	3 680 161 437	3 491 834 928	3 855 843 203	4 263 603 590	4 714 500 000		

Autres Laboratoire d'analyse médicale	HP.4.2.1.nec		40 206 254	33 006 605	21 150 300		
Imagerie médicale	HP.4.2.2	13 440 259	8 514 651	2 613 135 390	2 886 678 579	3 147 549 775	3 175 848 790
Autres Laboratoires Médicaux et de diagnostique	HP.4.2.nec	1 964 600					
Autres prestataires de services auxiliaires	HP.4.9		506 318 000				
Détaillants et autres prestataires de biens médicaux	HP.5	64 675 791 508	65 389 020 523	72 056 238 045	74 884 059 294	84 319 315 815	81 644 451 696
Pharmacies	HP.5.1	49 614 562 344	50 780 524 817	55 684 730 550	57 433 214 594	65 161 437 913	59 600 603 065
Pharmacie privée	HP.5.1.1	49 554 874 945	47 490 727 058	54 807 107 813	57 433 214 594	61 793 323 913	
Pharmacie publique	HP.5.1.2	59 687 399	3 289 797 759	877 622 737		3 368 114 000	
Autres Pharmacies	HP.5.1.nec						
Détaillants et autres fournisseurs de biens médicaux durables et d'appareils médicaux	HP.5.2	15 061 229 164	14 608 495 706	16 371 507 495	17 450 844 700	19 157 877 903	22 043 848 630
Détaillants et autres fournisseurs d'appareils auditifs	HP.5.2.1	650 000					
Détaillants et autres fournisseurs d'appareils lunetterie	HP.5.2.2	118 997 407	148 746 758	412 868 293			
Détaillants et autres fournisseurs de prothèse	HP.5.2.3	20 114 967	120 612 276	174 148 906	135 180 699		
Autres Détaillants et autres fournisseurs de biens médicaux durables et d'appareils médicaux	HP.5.2.nec	14 921 466 791	14 339 136 672	15 784 490 296	17 315 664 001	19 157 877 903	22 043 848 630
Prestataires de soins préventifs	HP.6	89 697 164 432	73 595 420 769	87 272 323 903	108 974 426 802	60 057 773 140	57 967 773 515
Prestataires de services administratifs et de financement du système de soins de santé	HP.7	50 693 339 004	30 054 596 590	27 533 583 565	24 834 993 197	81 003 637 841	45 638 623 776
Agences étatiques de l'administration de la santé	HP.7.1	50 674 021 974	30 032 977 408	27 497 845 625	24 816 702 779	81 000 918 541	45 638 623 776
Agences d'assurance maladie sociale	HP.7.2	19 317 030	15 559 807	35 737 940	18 290 418	2 719 300	
CNSS	HP.7.2.1	9 984 247	3 517 388	17 586 940	18 290 418	2 719 300	
Autres Agences d'assurance maladie sociale	HP.7.2.nec	9 332 783	12 042 419	18 151 000			
Agences administratifs de l'assurance maladie privée	HP.7.3		6 059 375				
Autres agences administratives	HP.7.9						
Reste du monde	HP.9	272 994 449	670 611 281	1 703 559 976	1 169 197 874	1 416 742 326	1 168 068 887
Prestataires de soins de santé non spécifiés (n.c.a.)	HP.nec	563 433 822	709 868 817	686 924 534	963 644 843	1 081 434 579	760 851 589
Fonctions des soins de santé	HC	366 094 514 044	344 065 659 877	358 994 042 651	452 702 296 823	496 091 937 461	441 726 941 529
Soins curatifs	HC.1	141 651 262 935	155 963 787 013	149 131 409 567	208 675 073 314	222 201 717 200	216 676 874 476
Soins curatifs hospitaliers	HC.1.1	41 261 179 650	40 488 870 048	38 751 511 264	44 205 221 916	44 644 519 871	64 266 815 614

Soins curatifs hospitaliers généraux	HC.1.1.1	40 988 185 201	39 818 258 768	37 680 791 280	43 181 387 863	43 299 398 412	63 123 246 727
Soins curatifs hospitaliers spécialisés	HC.1.1.2	272 994 449	670 611 281	1 070 719 984	1 023 834 053	1 345 121 459	1 143 568 887
Soins curatifs ambulatoires	HC.1.3	100 390 083 285	115 474 916 965	110 379 898 303	164 469 851 398	177 557 197 329	152 410 058 863
Soins curatifs ambulatoires généraux	HC.1.3.1	66 857 253 070	92 162 872 075	87 028 386 581	164 469 851 398	177 527 394 119	152 410 058 863
Soins curatifs ambulatoires dentaires	HC.1.3.2					29 803 210	
Soins curatifs ambulatoires spécialisés	HC.1.3.3	8 372 264 035		217 427 303			
Soins curatifs ambulatoires non spécifiés (n.c.a.)	HC.1.3.nec	25 160 566 180	23 312 044 890	23 134 084 419			
Soins curatifs à domicile	HC.1.4						
Soins de réadaptation	HC.2	17 067 814	11 066 586	55 332 930	57 546 247	5 653 950	8 471 147
Soins de réadaptation en mode ambulatoire	HC.2.3	17 067 814	11 066 586	55 332 930	57 546 247	5 653 950	8 471 147
Services auxiliaires (non-spécifié par fonction)	HC.4	3 695 566 296	4 046 873 833	6 501 985 199	7 171 432 469	7 862 049 775	7 935 384 107
Services de laboratoire d'analyses médicales	HC.4.1	3 682 126 037	3 532 041 182	3 888 849 808	4 284 753 890	4 714 500 000	4 748 875 612
Services d'imagerie	HC.4.2	13 440 259	8 514 651	2 613 135 390	2 886 678 579	3 147 549 775	3 175 848 790
Transport de patient	HC.4.3						10 659 705
Services auxiliaires non spécifiés (n.c.a.)	HC.4.nec		506 318 000				
Biens médicaux (non-spécifiés par fonction)	HC.5	64 174 551 966	65 388 146 523	72 056 238 045	74 884 059 294	84 324 133 535	81 644 451 696
Produits pharmaceutiques et autres biens médicaux non durables	HC.5.1	49 314 143 842	51 151 447 777	56 045 848 034	57 694 464 234	65 450 362 890	59 600 603 065
Médicaments délivrés sur ordonnance	HC.5.1.1	49 113 322 802	50 779 650 817	55 684 730 550	57 433 214 594	65 166 255 633	58 932 656 165
Médicaments livrés sans ordonnance (auto-médication)	HC.5.1.2						667 946 900
Autres biens médicaux non durables	HC.5.1.3	200 821 040	371 796 960	361 117 483	261 249 640	284 107 258	
Appareils thérapeutiques et autres biens médicaux	HC.5.2	14 860 408 124	14 236 698 746	16 010 390 011	17 189 595 060	18 873 770 645	22 043 848 630
Lunettes et autres produits optiques	HC.5.2.1	119 647 407	148 746 758	412 868 293			
Autres appareils orthopédiques et prothèses (sauf les lunettes et les appareils auditifs)	HC.5.2.3	20 114 967	120 612 276	174 148 906	135 180 699		
Tous autres biens médicaux durables, y compris les appareils médico-techniques	HC.5.2.9	14 720 645 751	13 967 339 712	15 423 372 813	17 054 414 361	18 873 770 645	22 043 848 630
Biens médicaux non spécifiés (n.c.a.)	HC.5.nec						
Soins préventifs	HC.6	105 318 120 016	87 891 320 515	103 070 365 357	135 606 178 831	99 613 310 581	89 070 050 097
Programmes d'information, d'éducation et de conseil (IEC)	HC.6.1	13 122 909 477	8 187 028 316	8 143 456 687	17 515 559 825	21 468 049 777	21 254 675 402

Interventions liées à la Planification Familiale (PF)	HC.6.1.5							1 754 952 058
Programmes IEC relatifs aux substances addictives	HC.6.1.1	3 128 951 436	846 038 681	855 741 681	28 278 400		62 303 758	
Programmes IEC relatifs au tabac	HC.6.1.1.1			9 703 000				
Autres programmes IEC, et programme IEC non spécifiés, relatifs aux substances addictives	HC.6.1.1.nec	3 128 951 436	846 038 681	846 038 681	28 278 400		62 303 758	
Programmes IEC relatifs à la nutrition	HC.6.1.2		996 131 871	1 500 844 511				1 500 000 000
Programmes IEC relatifs aux rapports sexuels protégés	HC.6.1.3		39 896 878	13 566 500				
Autres programmes, et programmes non spécifiés, d'IEC	HC.6.1.nec	9 993 958 041	6 304 960 886	5 773 303 995	17 487 281 425		21 405 746 019	17 999 723 344
Programmes de vaccination	HC.6.2	8 912 209 285	8 106 957 910	6 249 784 470	12 414 176 664		5 154 033 831	16 665 807 681
Vaccination de routine (PEV)	HC.6.2.1							16 213 238 108
Campagne de vaccination	HC.6.2.2							449 146 495
Autres Programmes de vaccination	HC.6.2.nec							3 423 078
Programmes de détection précoce de maladie	HC.6.3	998 394 240	82 271 615	86 174 786				
Programme de suivi de l'état de santé	HC.6.4	3 720 443 149	2 322 339 906	1 432 522 076	1 184 965 964		965 698 671	3 625 535 927
Surveillance épidémiologique et programmes de lutte contre le risque et la maladie	HC.6.5	78 564 163 866	69 185 622 768	87 158 427 338	104 491 476 377		72 025 528 303	47 524 031 088
Intervention liée à la Planification familiale	HC.6.5.5			436 996	483 208		534 310	
Planification & Gestion	HC.6.5.1	2 109 342 370	2 629 705 094	695 955 750				
Supervision & Evaluation (S&E)	HC.6.5.2	316 592 782	196 330 231	158 023 695			84 960	
Gestion des achats et des stocks	HC.6.5.3						2 000 000	
Interventions	HC.6.5.4	100 100	618 058 195					1 321 467 162
Promotion et distribution de préservatifs	HC.6.5.4.2		617 963 217					1 321 467 162
Autres interventions et interventions non spécifiées	HC.6.5.4.nec	100 100	94 978					
Surveillance épidémiologique et programmes de lutte contre le risque et la maladie non spécifiée (n.c.a.)	HC.6.5.nec	76 138 128 613	65 741 529 248	86 304 010 897	104 490 993 169		72 022 909 033	46 202 563 926
Soins préventifs non spécifiés (n.c.a.)	HC.6.nec		7 100 000					
Gouvernance, administration du système de santé et des financements	HC.7	50 674 511 194	30 054 596 590	27 491 787 019	25 376 237 576		81 003 637 841	45 630 858 416
Gouvernance et administration du système de santé	HC.7.1	47 375 409 164	29 307 510 225	24 842 319 945	25 357 947 159		81 000 918 541	42 997 206 343
Planification & Gestion	HC.7.1.1	47 375 409 164	29 143 547 766	24 315 834 392	25 357 947 159		81 000 918 541	42 240 198 780

Supervision & Evaluation (S&E)	HC.7.1.2		163 037 459	526 320 554			757 007 564
Gestion des achats et des stocks	HC.7.1.3		925 000	165 000			
Autres gouvernance et administration du système de santé (n.c.a.)	HC.7.1.nec						
Administration du financement de la santé	HC.7.2	3 299 102 030	732 058 585	2 631 316 074	18 290 418	2 719 300	2 633 652 073
Gouvernance, administration du système de santé et des financements non spécifiée (n.c.a.)	HC.7.nec		15 027 780	18 151 000			
Autres services de soins de santé non classés ailleurs (n.c.a.)	HC.9	563 433 822	709 868 817	686 924 534	931 769 092	1 081 434 579	760 851 589
Facteurs de prestation de soins de santé	FP	366 094 514 044	344 065 659 877	358 994 042 651	452 702 296 823	496 091 937 461	441 726 941 529
Rémunération des employés	FP.1	110 033 075 992	117 074 595 794	115 747 511 271	119 054 294 572	152 864 184 621	101 266 124 795
Traitements et salaires	FP.1.1	107 218 915 992	114 260 436 794	115 747 511 271	119 054 294 572	152 864 184 621	101 194 407 276
Cotisations sociales	FP.1.2	2 814 160 000	2 814 159 000				71 717 519
Rémunération des professionnels particuliers	FP.2						
Equipements et services utilisés	FP.3	255 818 432 352	226 988 591 843	243 246 499 880	333 648 002 252	343 227 752 841	340 317 142 734
Services de soins de santé	FP.3.1	39 639 170 121	45 680 253 984	46 084 191 321	59 571 832 824	55 553 137 786	86 425 370 567
Service de laboratoire et d'imagerie	FP.3.1.1	3 901 622 001	3 550 555 833	6 504 185 199	7 171 432 469	7 862 049 775	9 572 360 509
Autres services de soins de santé (n.c.a.)	FP.3.1.nec	35 737 548 121	42 129 698 152	39 580 006 122	52 400 400 355	47 691 088 011	76 853 010 059
Biens de santé	FP.3.2	137 390 597 406	119 009 082 738	124 955 436 572	171 599 762 036	162 090 312 308	212 342 736 854
Produits pharmaceutiques	FP.3.2.1	112 980 907 750	118 166 617 861	123 980 364 918	135 864 643 172	155 113 295 460	207 010 965 579
ARV	FP.3.2.1.1	6 893 821 881	10 608 849 883	10 621 417 922	8 683 135 588	13 176 172 974	7 773 975 214
Anti-tuberculeux	FP.3.2.1.2		5 569 000	9 123 536	870 102 712	38 695 125	466 202 360
Anti-paludiques	FP.3.2.1.3	4 352 035 348	7 089 152 151	7 648 220 939	14 995 444 773	11 652 281 740	18 710 756 537
ACT	FP.3.2.1.3.1		2 255 479 119	1 170 742 026	2 651 617 500	1 684 057 000	1 000 000 000
Autres anti-paludiques	FP.3.2.1.3.2	4 352 035 348	4 833 673 032	6 477 478 913	12 343 827 273	9 968 224 740	17 710 756 537
Vaccins	FP.3.2.1.4	4 023 156 774	1 257 462 108	4 279 453 228	5 508 710 699	4 949 791 165	15 675 584 476
Contraceptifs	FP.3.2.1.5	4 494 869 397	6 792 340 087	6 200 338 720	1 339 196 583	950 012 263	3 481 647 109
Préservatifs féminins	FP.3.2.1.5.1			8 334 860	12 475 252	1 424 249	31 222 471
Pillules	FP.3.2.1.5.2			402 295 915	104 803 501	68 743 751	239 071 251
Contraceptifs injectables	FP.3.2.1.5.3			3 494 917 560	741 285 334	596 190 626	2 160 126 220

Spermicide	FP.3.2.1.5.4			555 657	115 062	94 950	13 348 165
Implants	FP.3.2.1.5.5			1 495 273 904	376 814 989	255 510 268	910 911 237
Dispositifs intra-utérins	FP.3.2.1.5.6			118 910 671	81 057 203	20 319 286	74 507 248
preservatifs masculins	FP.3.2.1.5.9			657 970 546	21 721 114	6 836 395	51 067 859
méthode du collier	FP.3.2.1.5.10			2 222 629	460 248	379 800	1 392 659
Ligature des trompes	FP.3.2.1.5.11			419 516	463 880	512 938	
Autres produits pharmaceutiques (n.c.a.)	FP.3.2.1.nec	93 217 024 350	92 413 244 632	95 221 810 573	104 468 052 817	124 346 342 194	160 902 799 883
Autres produits de santé	FP.3.2.2	24 409 689 656	842 464 877	975 071 655	35 735 118 864	6 977 016 848	5 331 771 276
MII	FP.3.2.2.1	23 458 675 063	305 982 950	20 741 919	23 376 003 165	4 320 850 080	
Matériels de diagnostique	FP.3.2.2.4						
Autres produits de santé et produits non spécifiés (n.c.a.)	FP.3.2.2.nec	951 014 593	536 481 927	954 329 736	12 359 115 699	2 656 166 768	5 331 771 276
Services non sanitaires	FP.3.3	7 012 340 434	4 379 941 410	4 523 651 330	15 900 890 828	17 867 177 617	5 440 784 127
Training / Formation	FP.3.3.1						
Assistance technique	FP.3.3.2		1 953 181 586	3 222 500 000			
Autres services non sanitaires (n.c.a.)	FP.3.3.nec	7 012 340 434	2 426 759 824	1 301 151 330	15 900 890 828	17 867 177 617	5 440 784 127
Biens non sanitaire	FP.3.4	24 923 814 786	18 624 276 117	24 730 623 839	37 916 007 083	55 173 896 757	31 998 509 478
Autres équipements et services utilisés (n.c.a.)	FP.3.nec	46 852 509 606	39 295 037 593	42 952 596 818	48 659 509 481	52 543 228 372	4 109 741 707
Consommation du capital fixe	FP.4						
Autres rubriques de dépenses en ressources (entrées)	FP.5	243 005 700	2 472 240	31 500			143 674 000
Autres rubriques de dépenses	FP.5.2	243 005 700	2 472 240	31 500			143 674 000
Facteurs de prestation de soins de santé non spécifiés (n.c.a.)	FP.nec						
Classification des maladies / affections	DIS	366 094 514 044	344 065 659 877	358 994 042 651	452 702 296 823	496 091 937 461	441 726 941 529
Maladies infectieuses et parasitaires	DIS.1	172 747 323 639	155 145 282 412	154 897 158 419	180 000 858 979	192 307 042 571	152 045 988 880
Hépatites	DIS.1.8						2 802 040
VIH/SIDA et autres Maladies Sexuellement Transmissibles (MSTs)	DIS.1.1	24 575 593 192	24 293 762 141	27 899 687 275	17 463 178 685	20 545 837 364	21 933 938 153
VIH/SIDA et maladies opportunistes	DIS.1.1.1	20 806 003 965	23 502 039 788	27 136 687 532	16 862 093 556	19 878 002 032	21 926 783 405
VIH/SIDA	DIS.1.1.1.1	20 806 003 965	22 884 076 571	27 136 687 532	15 789 727 151	19 878 002 032	21 926 783 405

Co-infection tuberculose et VIH	DIS.1.1.1.2				39 796 554		
VIH/SIDA et maladies opportunistes non spécifiées (n.c.a.)	DIS.1.1.1.nec		617 963 217			1 032 569 851	
MSTs autres que le VIH/SIDA	DIS.1.1.2						
VIH/SIDA et autres MSTs non spécifiées	DIS.1.1.nec	3 769 589 228	791 722 352	762 999 743	601 085 129	667 835 332	7 154 748
Tuberculose	DIS.1.2	852 087 777	796 971 712	474 971 432	1 442 868 511	709 447 359	1 239 428 355
Tuberculose pulmonaire	DIS.1.2.1		18 862 173	265 020	1 217 837 252	182 953 610	964 459 848
Tuberculose multirésistante (TB-MR)	DIS.1.2.1.2				19 246 040		
Tuberculose pulmonaire non spécifiée (n.c.a.)	DIS.1.2.1.nec		18 862 173	265 020	1 198 591 212	182 953 610	964 459 848
Tuberculose non spécifiée (n.c.a.)	DIS.1.2.nec	852 087 777	778 109 539	474 706 412	225 031 260	526 493 748	274 968 507
Paludisme	DIS.1.3	73 934 092 650	50 939 964 021	42 703 655 473	82 106 410 570	67 136 842 925	57 176 503 513
Infections des voies respiratoires	DIS.1.4	14 957 578 499	13 464 612 615	13 511 864 490	19 542 064 593	22 006 544 700	20 724 126 762
Maladies diarrhéiques	DIS.1.5	4 122 874 315	3 659 735 499	3 645 087 013	5 276 100 118	5 938 535 054	5 608 024 149
Maladies tropicales négligées	DIS.1.6	29 713 119 524	36 170 712 581	36 429 901 158	24 071 724 891	21 859 235 762	13 999 965 368
Filariose Lymphatique	DIS.1.6.1	20 778 371 760	21 023 385 801	20 836 778 864	12 374 294 941	8 550 236 066	4 411 661 630
Autres Maladies tropicales n'glig'es	DIS.1.6.nec	8 934 747 764	15 147 326 780	15 593 122 294	11 697 429 950	13 308 999 696	9 588 303 739
Maladies évitables par la vaccination	DIS.1.7	9 178 489 673	8 408 488 665	8 213 590 806	12 564 435 047	34 619 485 450	16 734 487 889
Autres maladies, et maladies non spécifiées, infectieuses et parasitaires (n.c.a.)	DIS.1.nec	15 413 488 008	17 411 035 178	22 018 400 773	17 534 076 564	19 491 113 958	14 626 712 651
Santé de la reproduction	DIS.2	31 105 798 748	31 828 989 207	35 167 778 975	48 040 928 352	79 815 243 462	69 427 837 983
Affections maternelles	DIS.2.1	18 823 876 795	20 169 875 358	21 468 552 908	37 641 218 110	54 062 670 266	38 640 552 823
Affections périnatales	DIS.2.2	967 683 202	3 928 025 471	4 530 038 770	3 873 141 067	17 789 163 564	21 500 676 312
Prise en charge d'une contraception (planning familial)	DIS.2.3	4 760 705 252	6 914 112 936	8 961 549 296	6 490 917 590	7 924 638 770	9 286 608 849
Affections liés à la santé de la reproduction non spécifiées (n.c.a.)	DIS.2.nec	6 553 533 498	816 975 443	207 637 999	35 651 584	38 770 862	
Carences nutritionnelles	DIS.3	11 547 087 349	7 094 676 282	18 476 243 321	16 458 752 105	5 453 915 187	6 822 697 616
Maladies non transmissibles	DIS.4	38 829 351 695	35 710 504 210	38 408 393 478	51 081 525 857	59 861 935 538	55 093 244 763
Tumeurs	DIS.4.1	2 199 942 244	2 001 270 839	2 197 176 207	4 511 297 277	3 485 718 393	5 580 605 989
Maladies endocriniennes et métaboliques	DIS.4.2	814 199 511	732 487 196	728 989 075	1 058 606 190	1 767 381 815	1 116 634 919
Diabète	DIS.4.2.1	230 984 652	220 203 225	225 437 197	249 277 471	275 639 752	1 075 750 646

Autres maladies, et maladies non spécifiées, endocriniennes et métaboliques	DIS.4.2.nec	583 214 860	512 283 970	503 551 878	809 328 719	1 491 742 063	40 884 274
Maladies cardiovasculaires	DIS.4.3	4 783 019 409	4 090 921 726	3 859 651 850	6 757 055 577	7 680 214 425	2 938 412 441
Hypertension artérielle	DIS.4.3.1	537 039 315	511 972 499	525 133 483	579 570 120	641 542 424	2 508 017 861
Autres maladies, et maladies non spécifiées, cardiovasculaires	DIS.4.3.nec	4 245 980 094	3 578 949 227	3 334 518 367	6 177 485 457	7 038 672 001	430 394 580
Troubles mentaux et du comportement, et affections neurologiques	DIS.4.4	719 135 180	636 334 922	690 695 134	940 418 056	1 111 303 132	1 134 846 724
Troubles mentaux (psychiatriques)	DIS.4.4.1	236 354 031	225 323 806	285 031 208	255 509 408	307 770 037	1 103 161 412
Maladies neurologiques	DIS.4.4.3					30 150 641	
Troubles mentaux, troubles du comportement et affections neurologiques non spécifiés (n.c.a.)	DIS.4.4.nec	482 781 150	411 011 116	405 663 926	684 908 649	773 382 454	31 685 312
Maladies de l'appareil respiratoire	DIS.4.5	1 053 121				130 123 819	
Maladies de l'appareil digestif	DIS.4.6					125 363 191	
Troubles des organes des sens	DIS.4.8					492 269 646	14 828 780
Maladies bucco-dentaires	DIS.4.9	30 310 431 755	27 898 140 450	29 415 874 158	36 709 875 397	41 080 578 556	39 969 348 333
Autres maladies, et maladies non spécifiées, non transmissibles (n.c.a.)	DIS.4.nec	1 570 475	351 349 077	1 516 007 054	1 104 273 358	3 988 982 561	4 338 567 575
Traumatismes	DIS.5	5 815 955 489	6 541 777 031	5 369 855 698	6 996 335 177	8 037 920 331	7 422 555 893
Non lié à une maladie spécifique	DIS.6	2 190 403 837	11 950 508 997	11 722 415 839	16 431 474 442		
Autres maladies/affections et maladies/affections non spécifiées (n.c.a.)	DIS.nec	103 858 593 289	95 793 921 738	94 952 196 921	133 692 421 912	150 615 880 372	150 914 616 394
Age	AGE	366 094 514 044	344 065 659 877	358 994 042 651	452 702 296 823	496 091 937 461	441 726 941 529
< 5 ans	AGE.1	91 351 236 915	82 835 282 036	96 276 861 388	119 006 944 190	139 521 923 348	119 412 321 135
0- 28 jours	AGE.1.1						
Autres < 5 ans	AGE.1.nec						
≥ 5 ans	AGE.2	274 743 277 129	261 230 377 841	262 717 181 263	333 695 352 633	356 570 014 113	322 314 620 394
5- 14 ans	AGE.2.1	29 689 007 848	26 290 411 090	27 239 271 080	33 279 072 807	33 797 665 842	35 412 316 584
15- 49 ans	AGE.2.2	197 741 522 058	191 219 420 533	188 920 416 905	249 179 105 601	266 469 042 783	228 320 733 789
50 . 60 ans	AGE.2.3						
Autres = 5 ans	AGE.2.nec	47 312 747 224	43 720 546 218	46 557 493 277	51 237 174 226	56 303 305 488	58 581 570 021
Genre	GEN	366 094 514 044	344 065 659 877	358 994 042 651	452 702 296 823	496 091 937 461	441 726 941 529

Femme	GEN.1	228 685 396 156	225 237 303 092	233 988 625 275	295 215 089 326	329 677 040 837	284 436 730 332
Homme	GEN.2	137 409 117 889	118 828 356 785	125 005 417 375	157 487 207 498	166 414 896 624	157 290 211 196
Niveau Sous National	SNL	366 094 514 044	344 065 659 877	358 994 042 651	452 702 296 823	496 091 937 461	441 726 941 529
Boucle du Mouhoun	SNL.1	23 465 953 327	22 450 656 132	21 978 062 355	28 374 277 825	31 267 275 703	29 327 456 573
Nord	SNL.10	23 132 285 182	22 097 116 987	19 161 483 753	23 581 500 639	25 587 150 627	19 107 601 852
Plateau -Central	SNL.11	7 777 135 040	7 487 281 089	8 894 317 713	10 840 932 256	11 955 592 406	11 646 943 011
Sahel	SNL.12	13 502 653 180	12 348 859 286	11 359 436 353	16 055 119 595	22 199 889 655	22 338 048 706
Sud- Ouest	SNL.13	15 958 694 193	15 376 555 532	14 056 337 414	16 690 835 005	18 144 620 097	17 072 952 322
Cascades	SNL.2	12 861 590 598	12 802 100 711	12 207 532 643	15 702 296 021	15 251 847 703	13 497 752 993
Centre	SNL.3	152 139 195 167	133 226 003 041	114 192 161 696	132 244 217 751	144 139 809 702	177 461 402 931
Centre-Est	SNL.4	19 040 107 028	18 017 081 561	16 466 305 466	18 359 088 164	19 881 808 361	21 437 883 952
Centre- Nord	SNL.5	15 890 358 899	15 685 937 313	16 758 693 865	18 675 108 005	20 259 055 332	18 628 867 425
Centre- Ouest	SNL.6	25 800 670 155	25 448 058 580	21 004 207 424	24 726 157 688	26 351 375 015	26 394 605 701
Centre- Sud	SNL.7	7 338 653 391	7 333 232 361	8 528 124 708	10 036 598 008	10 181 242 042	10 898 189 146
Est	SNL.8	17 603 761 389	17 839 915 896	17 514 774 387	20 376 095 684	23 366 490 840	22 515 674 250
Hauts- Bassins	SNL.9	31 583 456 495	33 952 861 389	44 899 424 082	53 525 239 824	53 429 674 069	51 399 562 666
Niveau Central	SNL.14			25 295 405 202	61 718 869 551	65 852 812 789	
Projets et programmes de developpement	SNL.15			6 677 775 590	1 795 960 808	8 223 293 121	
Plan stratégique (PDS)	PNL				452 702 296 823	496 091 937 461	441 726 941 529
Accès aux services de santé	PLN.55				344 821 803 399	354 915 730 644	324 250 347 684
Prestations des services de santé	PLN.56				66 084 025 569	87 539 323 903	85 949 989 599
Pilotage et soutien des services du Ministère de la santé	PLN.57				41 796 467 855	53 636 882 914	31 526 604 246

Le Ministère de la santé et ses partenaires dans la production des comptes de la santé.

